

Feuille d'Avis du Valais

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT

SION - ☎ (027) 2 19 05 et 2 31 25
Compte de chèques post. 11c 5111
Administr., Rédaction, Pré-Fleuri 11

Règle des annonces : Publicitas sa
Sion, av. du Midi 8, tél (027) 2 44 22
Agences en Suisse et à l'étranger

Organe officiel de l'Association
valais. de football et d'athlétisme

L'abonnement est payable à l'avance.
Il se renouvelle tacitement pour une
nouvelle période d'une année et ainsi
de suite, sauf révocation écrite par
l'abonné un mois avant l'échéance qui
est fixée au 31 décembre de chaque
année.

PRIX DE L'ABONNEMENT
1 an Fr. 38.— | 3 mois Fr. 11.—
6 mois Fr. 20.— | Le N° Fr. —.25
Etranger · Demander les conditions

TARIF DE LA PUBLICITE
Annonce 15 ct. le mm
Réclame 55 ct. le mm
Avis mortuaire . . . 35 ct. le mm
Réclame en première
et dernière pages . . 75 ct. le mm

TIRAGE CONTROLÉ : 10.320 ex.

Dans le domaine de la recherche

Dans plusieurs pays, d'importantes sommes d'argent sont destinées uniquement à la recherche scientifique et industrielle.

En Grande-Bretagne, par exemple, de même qu'aux Etats-Unis notamment, la part du produit national consacrée à ces travaux de recherche scientifique et technologique est en constante augmentation.

Au Royaume-Uni, il y a quelques années déjà, il s'élevait de 300 millions à 634 millions de livre sterling. Et c'est l'industrie privée qui a exécuté le 58 % du total des travaux de recherche et de développement, bien que plus de 60 % des fonds totaux aient été fournis par des services gouvernementaux et des conseils de recherche (Agricultural Research Council, Department of Scientific and Industrial Research, Medical Research Council et Nature Conservancy).

En 1961-1962, le gouvernement a mis à disposition des organismes de recherche près de 177 millions de livres sterling dont le 90 % de cette somme fut réservée aux industries de l'aéronautique, de l'électronique et de la mécanique électrique.

Ce gigantesque effort se poursuit dans un pays qui, plus qu'un autre, a particulièrement souffert dans son économie après la guerre.

Cet effort, nous l'avons constaté également dans le domaine de l'automobile en visitant le Centre de recherche créé par les groupes des constructeurs. Ces derniers ayant compris rapidement tout le profit qu'ils pouvaient tirer en mettant en commun leurs moyens, ils ont consenti à de gros sacrifices pour réaliser cette unité de la recherche tout en conservant une autonomie leur assurant la garantie des secrets de fabrication.

Du côté de l'industrie aéronautique, la dépense sur le plan de la recherche est beaucoup plus importante que dans les autres secteurs industriels, bien qu'elle emploie moins de main-d'œuvre scientifique que les industries de l'électronique et des produits chimiques, par exemple.

Les raffineries de pétrole, elles aussi, consacrent de fortes sommes aux travaux de recherche.

Voici un aperçu des dépenses effectuées dans le domaine de la recherche par les divers secteurs de l'industrie privée britannique en 1961-1962 : (en millions de livres sterling)

Aéronautique 140,6 ; Electronique 49,9 ; Industries chimiques et connexes 39,7 ; Mécanique électrique 36,2 ; Mécanique générale et construction navale 33,7 ; Métallurgie 10 ; Véhicules à moteurs, locomotives, etc. 9,8 ; Instruments scientifiques 9,2 ; Textiles, cuir et articles de cuir 8,7 ; Denrées alimentaires, boissons et tabacs 7,1 ; Raffinerie pétrolière 6 ; Construction 1,5 ; Autres industries manufacturières 13,5.

Ces chiffres, il était intéressant de les connaître pour établir des comparaisons si tant est que l'on veuille et que l'on puisse se livrer à ce jeu-là, en se basant sur les multiples rapports diffusés par les organismes compétents.

Si l'on considère de plus près le genre des recherches, on voit que l'on se penche surtout sur le développement, c'est-à-dire sur la production et l'amélioration de certains produits. On précise même que le 64 % environ des dépenses totales se rangent dans cette catégorie, alors que le 25 % est attribué à la recherche appliquée, entreprise en vue d'une application générale ou particulière. La recherche de base, destinée au progrès général des connaissances, n'a absorbé qu'environ le 11 % des dépenses totales.

Il importe également de savoir que la plus grande partie de ces recherches sont effectuées par les universitaires.

De plus en plus on va vers une coopération internationale longtemps souhaitée sur le plan des activités scientifiques.

Déjà, elle s'exprime dans d'importantes discussions sur des questions scientifiques dans le cadre des Nations Unies, de leurs organisations

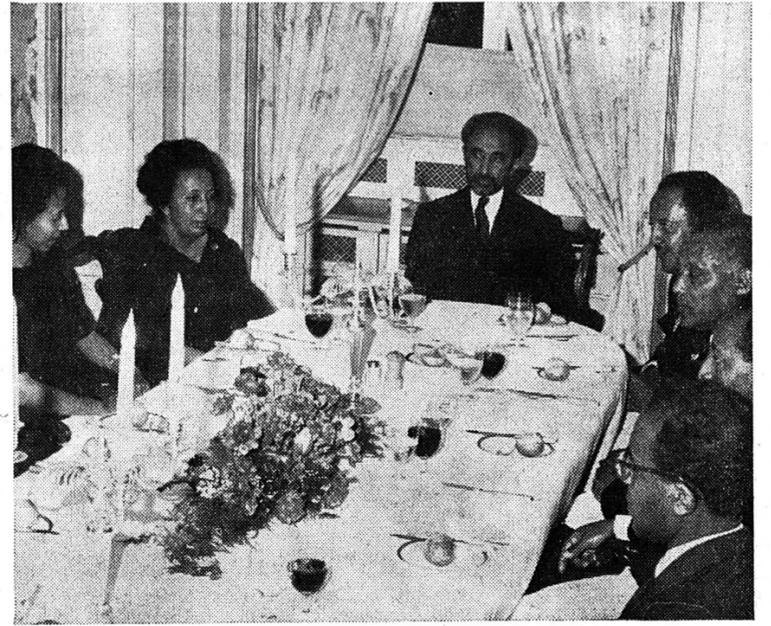
spécialisées et de certaines organisations régionales telles que l'O.T.A.N. et l'O.C.D.E.

Pour sa part, la Grande-Bretagne a participé à divers projets pour lesquels un programme a été coordonné à l'échelon inter-nations, avant d'être appliqué et financé par diverses nations séparément. Plusieurs de ces projets ont été organisés par le Conseil International des Unions Scientifiques. Et le plus connu d'entre eux est sans doute celui de l'Année Géophysique Internationale. Dans la plupart des cas — on s'empresse de le préciser — les dépenses entraînées par ces programmes de collaboration internationale ne sont pas élevées, ce qui permet d'exécuter des projets scientifiques de grande envergure qu'aucune nation ne pourrait songer à réaliser.

Cette forme de mise en commun des efforts et des moyens dans le domaine de la recherche pourrait servir d'exemple à ceux qui n'ont pas encore réalisé combien il importe aujourd'hui de ne pas disperser les éléments pouvant seulement constituer une force dans la réunion de ceux-ci. Cette concentration est nécessaire quand un ensemble en tire profit, c'est-à-dire quand une partie de l'humanité au moins en est la bénéficiaire et pour autant que l'on ne vise pas à détruire, mais à construire, à développer et à améliorer. Ce qui, hélas ! n'est pas toujours le cas.

F.-G. G.

Visite de l'empereur Haïlé Sélassié à Zurich



★ Haïlé Sélassié, empereur d'Ethiopie, est arrivé, à la surprise générale, à Zurich, pour y rendre visite à sa petite-fille, en traitement médical en Suisse. Notre photo montre l'empereur abyssinien prenant son repas dans un hôtel de Zurich. On reconnaît, de gauche à droite, Dej Maid Beyene, la princesse Aïda Desta, la princesse Tanagne-work (toutes deux filles de l'empereur), l'empereur Haïlé Sélassié, le dauphin Asfaw Wossen, le ras Andergachev Mesai, Menghacha Syoum et Mickael Imru.

L'Afrique noire à la croisée des chemins (I)

L'Afrique noire va se trouver de plus en plus au centre de l'actualité internationale. Tout le monde se pose la question : quel sera le destin des pays qui la composent, récemment promus à l'indépendance, où l'anglais et le français sont les langues officielles, et qui disposent chacun d'une voix à l'ONU ? Resteront-ils liés au monde occidental, qui leur permet d'équilibrer leurs budgets, ou succomberont-ils à la tentation de l'Est ?

Quoi qu'il en soit, leur sort semble subordonné à leur évolution intérieure, qui ne manque pas d'inquiéter les observateurs les plus impartiaux. Les nations du continent noir sont des créations artificielles, dues aux absurdités de la colonisation ; elles n'ont guère de traditions pour le simple motif qu'elles n'ont pas conquis de haute lutte leur autonomie (comme l'Algérie). Il s'agit là, incontestablement, d'un point faible, et cela d'autant plus que les coutumes tribales n'ont pas été abolies ; aujourd'hui encore l'unité des familles et des clans empêche la formation d'une véritable unité nationale, ce qui fait que le concept de patrie reste très vague.

Deux phénomènes, surtout, retiennent actuellement l'attention : d'une part la constitution d'une classe privilégiée qui, bien que se réclamant du socialisme (tous les pays africains ne se disent-ils pas socialistes ?), songe uniquement à renforcer sa puissance économique et à vivre dans le luxe ; d'autre part l'état d'abandon dans lequel sont laissés les paysans, qui forment pourtant les neuf dixièmes de la population. La poussée démographique à laquelle nous assistons a comme résultat d'aggraver la situation et, si des mesures énergiques ne sont pas prises pour renverser la vapeur, une issue catastrophique sera à redouter.

Lorsqu'un haut fonctionnaire noir achète une auto, il ne se met pas au volant, comme on pourrait s'y attendre. C'est la place du chauffeur. Ce qui compte, en revanche, c'est que la voiture soit grande, qu'il y ait beaucoup de chrome, et que le siège arrière soit confortable. Moi-même, j'ai vu des jeunes gens, qui se préparaient à devenir journalistes, rechigner à l'idée de devoir apprendre la dactylographie : selon eux, taper à la machine est un travail de secrétaire.

Dans un livre qui vient de paraître, et qui fait du bruit, intitulé « L'Afrique noire est mal partie » (éditions du Seuil, Paris), René Dumont donne une série de détails qui laissent rêveur. L'auteur, qui est agronome, a étudié de près la situation dans plusieurs pays africains, où il a été appelé en consultation. Spécialiste des questions relatives au sous-développement, il a également publié des études sur l'expérience cubaine et sur l'expérien-

ce chinoise. Il arrive à la conclusion qu'aujourd'hui, dans le continent noir, le problème le plus urgent qui se pose est de « décoloniser » les dirigeants africains. Tel est le paradoxe de notre temps.

En effet, la principale « industrie » est l'administration. Au Dahomey, par exemple, les dépenses de personnel absorbent 60 pour cent des recettes. Cela n'a rien d'étonnant quand on sait que ce pays, comme ses voisins, entretient à l'étranger des représentations diplomatiques ruineuses. Une course effrénée au prestige a été engagée, qui engloutit des milliards.

Les quinze pays francophones comp-

tent quelque 150 ministres et plusieurs milliers de parlementaires. Au Gabon, il y a un député pour 6000 habitants (un pour 100.000 en France !), et chacun gagne 165.000 francs C.F.A. par mois, soit plus qu'un député britannique. Son revenu, en six mois, correspond à ce qu'un paysan noir peut gagner en 36 ans. On croit rêver, et pourtant telle est la réalité. René Dumont estime que l'administration, au Gabon, coûte plus cher que la cour de Louis XVI en 1788, par rapport au revenu français de l'époque.

J. Ferrier.

(Suite page 13.)

France : quinzaine économique

Paris, mars 1963.

C'est incontestablement le domaine social qui a marqué, et même assombri, cette première quinzaine en France sur le plan économique bien sûr, mais politiquement également. Mis en sommeil pendant quelque temps, le malaise social s'est brusquement retrouvé à la tête de l'actualité par le moyen du spectaculaire mouvement de revendications des mineurs de presque tous les bassins miniers de France. Actuellement la grève, quasi-générale, des mineurs en est à sa deuxième semaine et plus les jours passent, plus les chances de compromis semblent s'atténuer. Dans ce domaine en tous cas, le temps n'arrange pas les choses.

Je crois qu'avant tout il importe de bien connaître les positions en présence. Les mineurs, et par solidarité un secteur important de l'industrie nationalisée, ont la semaine dernière décidé de « passer à l'action » en observant une grève qui, rapidement devint illimitée. Les « gueules noires », par l'intermédiaire de leurs syndicats réclament depuis un certain temps une augmentation de leurs salaires de 11 %, une revalorisation, justifiée à leurs yeux et, il faut bien le dire, à l'ensemble de la nation, par l'augmentation sans cesse croissante des prix. Il est en effet surprenant d'apprendre qu'un mineur de fond, ouvrier professionnel de première classe, après 15 années de mines, ne gagne que 795 fr. en 63. Il est bien évident que, compte tenu des risques que comporte la profession, ces rémunérations semblent insuffisantes. A ce sujet tous les syndicats miniers se sont mis d'accord et ont décidé de demander à leurs adhérents de cesser le travail pour une durée illimitée. Le gouvernement, pour sa part, estime que la situation est loin d'être satisfaisante, il est donc prêt à examiner une revalorisation de leurs traitements, mais les 11 % demandés lui semblent trop lourds à supporter pour le moment et il propose, dans un premier temps, 5 % avec possibilité de négociations ultérieures, en septembre par exemple. D'où le conflit qui paralyse depuis près de deux semaines une bonne partie de l'activité nationale, et cela d'autant plus que

l'exemple des mineurs est de plus en plus suivi.

Les ouvriers du gaz de Lacq se sont mis en grève vendredi dernier pour un temps illimité. Cet arrêt de travail risque, à court terme, d'avoir de fâcheuses répercussions sur l'économie française, plus graves encore que celui des charbonnages. Le gisement de Lacq fournit en effet près de la moitié de la production française de gaz. Or le gaz est très difficilement stockable en grandes quantités et déjà bon nombre d'industries ont dû cesser leurs activités. A l'électricité de France les stocks de charbon diminuent et l'EDF a dû suspendre les fournitures d'appoint à la Suisse. Devant cette menace d'un ralentissement de la vie économique, le gouvernement de M. Pompidou a décidé d'user d'une arme peu populaire et à double tranchant, la réquisition. Jusqu'à présent cette mesure, décidée, paraît-il, par le Général de Gaulle, n'a eu que peu de résultats puisque les mineurs réquisitionnés soit, ont refusé de se rendre au travail, soit ont observé la « grève des bras croisés ». En fin de compte le gouvernement a bien essayé de marquer des points en utilisant son arme favorite, la Télévision, mais M. Pompidou, le Premier Ministre, n'a pas réussi à faire sortir le problème de l'impasse. Le gouvernement hésite à utiliser la manière forte, envoi de CRS sur le carreau des mines, et en appelle au bon sens. Les mineurs de leurs côtés, souhaitent également reprendre le dialogue, mais exigent pour cela que l'ordre de réquisition soit levé au préalable. Bref chacun s'observe et craint de faire le premier pas de peur que l'autre interprète ce geste de conciliation comme une mesure de faiblesse.

Pourtant chacun s'accorde à penser qu'il est urgent de trouver une solution et cela d'autant plus que la grève s'étend rapidement à d'autres secteurs. Les agents de la SNCF ont observé mardi dernier un arrêt de travail de deux heures, à chaque changement de service. L'électricité et gaz de France menacent aussi. Devant cette

Bernard Bauer.

(Suite page 13.)

LAUSANNE

PETITE PLANÈTE

Où, quand nos inventeurs, grands et petits, s'arrêteront-ils ?

Après l'appareil photographique dissimulé dans un bouton de manchette ; après la boucle d'oreille possédant toutes les vertus du meilleur transistor ; après la montre-bracelet qui vous donne, d'heure en heure, le cours des titres à la Bourse de New York, voici le petit radar individuel qui permet à ceux qui vous aiment — et aux autres, éventuellement — de vous suivre, où que vous soyez, dans tous vos déplacements.

C'est très simple : vous portez sur vous un très, très léger appareil émetteur. Grosseur : une pièce de quarante sous non dévaluée. Ce qu'il émet, cet appareil, je n'en sais rien. Des rayons lumineux ? Des parfums ? De la chaleur ? C'est le secret le mieux gardé, pour l'heure. Des ondes, quoi !

Et la personne qui vous aime — ou l'autre — dispose, chez elle, d'un écran récepteur.

C'est le principe du radar — ou quelque chose d'approchant.

Vous partez le matin ; vous enclenchez votre émetteur. Le voilà qu'il émet ; et la veuve momentanée que vous avez laissée au logis vous suit comme si elle trottait allégrement à vos talons.

C'est merveilleux.

Vous achetez votre « Feuille d'Avis », au kiosque, impatient de connaître les nouvelles du monde ; votre femme mesure d'un coup d'œil expert les dimensions du sourire que vous décochez à la sémi-lante vendeuse.

Et d'une.

Vous prenez, d'un cœur fraternel, quelques renseignements sur la manière dont votre très dévouée secrétaire a passé la nuit : là-bas, dans votre appartement, la même personne compte à sa balance intérieure le nombre précis de grammes de votre affabilité.

Et de deux.

A dix heures, l'âme un peu mélancolique, vous interrompez votre travail un instant ; vous vous dirigez, d'un pas assuré, vers le café du coin. La serveuse possède le secret des remontées mécaniques du moral. Attention ! Attention ! L'autre est à son guet, araignée attentive au centre de sa toile.

Et de trois.

Surtout, n'allez pas déclencher votre émetteur. Rien n'est pire que l'ombre. On ne choisit l'ombre que lorsque l'on a quelque chose à cacher.

Eh bien !

C'est ainsi, nous apprend la « Nouvelle Revue », que les médecins de l'Hôpital cantonal de Lausanne sont suivis à la trace, sur un rayon de onze kilomètres.

Par l'œil implacable d'un chef de service.

C'est gai, la science.

Vous allez au petit coin. Méfiez-vous !

On vous voit !

Vous déclenchez : — Où étaistu, à quatre heures ?

— Au petit coin.

— Menteur !...

Sirius.

Nouvelle Silhouette de Paris



Surprise de DIOR
ce ravissant ensemble en natté peigné
est entièrement doublé

350.-



Naturellement à la

P 5-32 S

AUTO-ECOLE

GERARD BITSCHNAU - SION

Les Noyers - Tél. (027) 2 49 77 ou, aux heures des
répas, (027) 2 47 78. P 4443 S

GRANDE SALLE DE LA MATZE

Samedi 23 mars à 20 h. 40

GRAND CONCERT DE GALA

Harmonie Municipale de Sion

sous la direction de
M. le Prof. Maurice Veillet

AU PROGRAMME :

MOUSSORGSKY
SAINT-SAËNS
MENDELSSOHN
MASSENET
RACHMANINOFF

Les cartes de bienfaiteurs et amis donnent droit
à une entrée gratuite à retirer à la caisse ou à la

LOCATION : REVAZ, Tabac, r. de Lausanne, Sion.

Prix des places : fr. 5.-, 4.-, 3.- (droits des pau-
vres en sus. P 702-258 S

ATTENTION ! ATTENTION !

Seulement 2 jours encore

EXPOSITION INTERNATIONALE TAPIS D'ORIENT antiques, anciens, modernes

Venez voir les plus beaux tapis d'Orient de la Suisse avec
garantie écrite sur facture.

Kirman extra-fin 308x410 : Fr. 3.950.-
Kirman ancien 270x386 : Fr. 4.150.-

A DES PRIX IMBATTABLES

du 18 au 22 mars

à l'Hôtel de la Gare à Sion

L. C. GUZZI, Tapis d'Orient
5, av. de Beaumont, Lausanne

P 147 L

Modérer l'éclairage,

C'est se montrer à la page.

P 140 L

BUNGALOWS



MEDITERRANEE

C'est maintenant...
le moment de réserver, pour
avoir son coin coquet de vacances !

● en Bungalow (pour 2 à 8 pers
● en Appartement (partiellement
● en Chambres meublées avec pension.

Catalogue illustré et inscriptions par

SWISS TOURING

ARNOSTI + CO. AGENCE DE VOYAGES
BALE 2 TELEPHONE : 061/23 99 90

ou par votre agence de voyages.

SALON

d'exposition,
à vendre avec fon-
dations : 1 grand
canapé côtés réti-
bourrés et 2 gros
fauteuils très cos-
sus, l'ensemble re-
couvert d'un soli-
de tissu d'ameub-
lement rouge et
gris, à enlever par
Fr. 550.-
(port compris)

KURTH

Rives de la Mor-
ges 6 - MORGES
Tél. (021) 71 39 40
P 1533 L

A VENDRE

pour cause de ma-
ladie

1 Bucher KT 10
modèle 58

1 remorque
à bétail

1 Jeep Villys
modèle 62

1 Faucheuse
5 K Bucher
mod. 62

Ecrire sous chif-
fre P 4159 S à
Publicitas Sion.

ON OFFRE

BEAU LARD
MAIGRE

à Fr. 6.40 le kilo

SAUCISSONS
SECS EXTRA

à Fr. 8.- le kilo
Envoi contre
remboursement.

S'adresser
« Grande Char-
cuterie Payernoise »,
Place d'Armes,
PAYERNE,
P 31634 L

A VENDRE une

vache

au choix sur 3
qualité.

Tél. (027) 2 11 41
P 20466 S

SAUCISSES MI-PORC
100 gr. - la pce 30 ct.
30 pces 25 ct. - 100 pces 20 ct.
SAUCISSON SEC
la pce 1.50 - 10 pces 1.30
Envoi partout contre remb.

Boucherie
O MUDRY - MARTIGNY
Tél (026) 6 10 73

CONFECTION



TROUSSEAUX
DE ST-GALL

« MATERNA »

AV. DE LA GARE

Matériels

1 appareil à pas-
teuriser le lait et
tous liquides.
1 batteuse à crê-
me et râpe à fro-
mage.
3 appareils comp-
tables marque
Witz.
2 fourneaux chau-
fage électrique.
2 cuisinières électr.
émailées, 3 trous.

Ecrire : Case pos-
tale 102, Sion Nord

A VENDRE d'occasion

salles de bain

complètes, en par-
fait état, ainsi
qu'une circulaire.

S'adresser à
André Vergères -
Conthey - Place
Tél. (027) 4 15 39

P. 4391 S

HANS BAUMGARTNER

orthopédiste
bandagiste diplômé

sur rendez-vous

Tél. (027) 4 43 12

Saint-Léonard

P 3364 S

A LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

TOUTES VOS ANNONCES

A LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

La mode PRINTEMPS - ETE 1963

par CARINNE

Ce que les princes de la haute couture ont créé pour le printemps

Comme une ritournelle, nos suppléments de mode reviennent au gré des saisons : ils décrivent la mode, vous présentent telle tendance de tel créateur, vous prouvent toujours à nouveau que, pour plaire, il convient d'être à la mode...

... Et, pour être à la mode, grâce soit rendue aux créateurs. Comment vous les représentez-vous ? Tel un maître en transe pendant ses heures de création ? Ou tel un dessinateur-modéliste-drapeur-couturier esquissant, essayant, coupant, cherchant... ? Là, vous brûlez. Si nous procédions aux présentations ? L'idée m'en est venue récemment, lors du défilé présenté par une grande maison romande, qui comprend en exclusivité les modèles Haute Couture de « Mademoiselle Ricci », pour nous Nina Ricci. Mais quelle est-elle, qui se cache derrière ce nom ? On sait que ses créations sont dues à son modéliste Jean-François Crahay, mais encore ?

Avant de commencer notre visite — notre incursion devrais-je dire — dans les collections des grands couturiers, jetons un coup d'œil sur la personnalité de chacun :

— PIERRE BALMAIN : ex-architecte... servait comme pilote... travaille avec ses propres capitaux... aspire à une « élégance sérieuse », a des filiales en Amérique latine.

— CARVEN : La plus jeune, la plus petite des créatrices de mode de Paris (157 cm)... passionnée de ski nautique et de plongée sous-marine... crée des modèles pour toutes celles qui « se sentent jeunes ».

— MARC BOHAN : — le modéliste No 1 de Christian Dior — Il a appris son métier et a travaillé dans trois autres maisons avant d'entrer chez Dior... Sa mère était modiste... se voue entièrement à la mode.

— MICHEL GOMA : gagna des distinctions en tant que peintre... puis se tourna vers la Haute Couture. Superstitieux... Travaille dans une atmosphère de Mozart, Bach et Strauss.

— GRES : ... renonce aux esquisses... protège tous ses modèles... s'intéresse personnellement à chaque détail qui peut surgir dans sa maison. Parvint à la gloire sous le nom de Mlle Alix, créatrice, et la conserva après son mariage sous le nom de Mme Grès.

— JACQUES GRIFFE : ... Fils de couturière... commença avec deux cousines. Après une année déjà, elles sont au nombre de 27... Fut choisi par Molyneux comme successeur.

— JACQUES HEIM : ... créa son vêtement de plage économique qui reçut le nom de « Bikini » !... tint le coton sur les fonts baptismaux de la Haute Couture... a fait descendre la Haute Couture dans la rue sous le nom de prêt-à-porter...

— LANVIN-CASTILLO : — La famille Lanvin se distingua depuis 1890 déjà dans la mode... Castillo abandonna l'Espagne en 1936... Compte au-

jourd'hui 1100 employés... S'efforce de populariser la mode.

— RAYMOND BARBAS modéliste de Jean Patou, — l'ex-champion de tennis joue aujourd'hui au golf... considère son travail comme une compétition sportive... administre les finances de la Chambre de Commerce de Paris.

— JULES-FRANÇOIS CRAHAY : modéliste de Nina Ricci, exerçait en premier lieu son activité en Belgique. travaille directement avec des tissus... renonce aux esquisses.

Avant de passer aux collections, ce que vous attendez avec impatience, encore un peu de patience. Pour comprendre la nouvelle femme 1963, née printanière et estivale alors que tout au dehors parlait rigueur de température — peut-être cela a-t-il eu une influence — permettez que je vous la présente, et après vous vous écrierez avec moi :

— Qu'elle est jolie, enfin on retrouve la femme, avec une taille, une poitrine, des épaules, des hanches. Car tout cela est marqué, et si parfois les couturiers ne font que les esquisser, c'est avec précisions, sans intention de cachotteries...

— La taille est toujours en vedette. Elle est soit élargie par des corselets — ceintures incrustées dans la robe, soit légèrement remontée par des découpes arrondies qui creusent l'estomac.

Détail choc : des ceintures incrustées bayadères.

— La poitrine est mise en valeur. Elle est très bien dessinée par de nouvelles découpes ou des pinces en Y. Les décolletés sont provocants. Le plus audacieux : un décolleté qui plonge en pointe étroite jusqu'à la taille.

— La ligne étui se retrouve chez beaucoup de couturiers. Elle plaque le tissu sur le corps en avant (style victoire de Samothrace) et laisse le dos gonflé ou dissimulé par des demi-capes.

Les sarraux et les vareuses sont les tenues clés de la mode de printemps. Ils ressemblent à de longues blouses souples flottant sur les hanches. On les porte toujours sur une jupe droite.

Les robes du soir sont parfois très osées. Chez Nina Ricci, les fourreaux sont fendus en avant jusqu'à mi-cuisse. Des jeux de transparence laissent apercevoir la jambe à travers le tissu.

Le lin, le piqué, les lainages légers et aérés se retrouvent chez beaucoup de couturiers. Ils se travaillent surtout dans le droit fil. Le biais est en nette régression.

— Le jaune violent, soufre ou mimosa est la couleur numéro un. Immédiatement derrière viennent les noirs et les blancs mélangés ainsi que des imprimés fondus qui vont du violet au mandarine.



Tailleur en cheviotte écossaise rouge et noire et grise pure laine peignée. Mod. Carven, Paris, Photo IWS.

Mabel
La boutique de la femme chic!

vous apporte le printemps!

GRACE A SES RAVISSANTES TOILETTES

VOUS SEREZ « MESDAMES »

FEMININES - CHARMANTES - EPANOUIES

J. Calpini - Rossier - SION - Angle Avenue de la Gare - Rue des Creusets

Chez les grands couturiers

La ligne

Elle est si jolie, habituelle, mais avec une masse de détails nouveaux.

Côté tailleur

Grès est la reine des manteaux.

Côté flou

Bon! Mais à part cela, elle trouve chaque saison une foule d'idées in-

génieuses ou charmantes: le bliaut, cette blouse moyenâgeuse serrée à la taille, au cou et aux poignets qui se rapproche des sarraux que nous avons vus partout, mais avec un mouvement, grâce à des pinces dissimulées avec un art consommé. Et ces «souquenilles» réversibles, ces robes drapées sous un boléro d'écossais «black guard», ce précieux corsage de jersey drapé sur une jupe blanche...

JACQUES GRIFFE

Une silhouette allègre comme les beaux jours chez Jacques Griffe qui, pour plus de désinvolture, fait de son propre aveu des infidélités à la technique du biais. Cela donne notamment des manteaux et des vestes chemisiers, des effets de tuniques et de tablier pleins de jeunesse.

La ligne

Des piqûres sur du droit fil, en zigzag, en oblique, en fuseau, une taille effleurée, des dos décambrés et des devants appuyés, un mouvement profilé en arrière. Les bénitiers sont le thème autour duquel le couturier a bâti sa collection. Libres ou repris dans la ceinture ou l'ourlet suivant qu'ils animent le dos du corsage ou de la jupe. Légers comme des ailes ou couvrants, ils sortent à partir de l'après-midi, quelques tailleurs du matin les laissent prévoir par l'effet plongé sur le derrière du col.

Côté tailleur

Les jupes droites sont à peine profilées en arrière et couvrent juste le genou. Les jaquettes courtes ont des épaules naturelles et sont boutonnées jusqu'au petit col dégagé, ou bien s'ouvrent par devant en arrondi, à la dandy, pour laisser apparaître les blouses imprimées. Légers drapés en bénitiers que l'on retrouve aussi bien sur les manteaux que sur les robes. Mais les manteaux restent droits pour la plupart.

Côté flou

Le soir, les robes dansent avec leurs panneaux de mousseline ou de crêpe ou leurs volants sous un petit buste serré. Les grandes robes sont tuniques ou fourreaux fluides ou encore à jupes amples sous des bustiers étincelants, du marine et du noir et toutes les nuances du blanc, pastel et des imprimés acides.

JACQUES HEIM

L'élégante de Jacques Heim a de la carrure. C'est la nouveauté de la saison, depuis des années que les épaules s'effaçaient.

La ligne

Un léger rembourrage et l'ampleur des manches épanouissent le buste au-dessus de la taille haute où s'accrochent les jupes droites, pour réaliser une ligne-fleur qu'affirme la fraîcheur des coloris où abondent les roses vifs, les jaunes ensoleillés, les bleus lumineux et beaucoup de blanc. En résumé: genou caché, taille parfois remontée par une découpe, poitrine en valeur, buste largement épanoui, ceinture coulissée, épaules carrées ou arrondies selon le montage des manches.

Côté tailleur

Les vestes et les manteaux se décolent dans le dos, pour obéir à ce vent debout qui semble souffler plus ou moins fort sur la mode printanière cette année. Ils sont en lainages grattés, en soie et laine mélangées ou en soieries.

Côté flou

Les robes sont sveltes, d'une seule venue ou en tuniques courtes s'arrêtant à mi-cuisses, en lainages fins ou en soieries unies ou imprimées. Elles ont pour la plupart des manches larges et droites arrêtées au coude.

Le style s'orientalise à partir du soir, pour faire des robes d'une grande pureté de ligne qui s'accompagnent de

vestes vagues richement brodées à manches fluides et transparentes. Ces grandes toilettes s'accompagnent d'ornements en forme de grappes de raisins posés de chaque côté de la tête.

Les chapeaux

Ils se portent très en avant, qu'ils soient très grands et même immenses comme ces chapeaux du soir aériens, ou petits comme des boules en pailles exotiques, ou même en drap.

LANVIN-CASTILLO

Castillo malade a dû passer la main à Bernard Devaux, un jeune poulain de «l'écurie» Lanvin qui a repris les caractéristiques que Castillo avait données aux modèles de base d'une collection que la maladie l'a empêché de terminer lui-même.

La ligne

Des pinces en X et en V qui soulignent le sein et font glisser le dos. En ouvert ou fermé, verticales ou horizontales, X ou V, ces pinces creusent le buste sous la poitrine haute. L'entournure est haute pour donner à l'épaule cet arrondi qui revient décemment.

Côté tailleur

Quelques vestes empruntent beaucoup à la chemise d'homme avec leur dos froncé dans l'empiecement, leurs manches reprises dans un poignet, leurs fentes de côté et, mieux encore, leur «banrière» comme aux chemises de nos grands-pères. Presque toutes les jaquettes, décontractées ou creuses devant, ont cet effet de dos plus long et détaché.

Les tailleurs ont des jupes droites dont certaines sont cannelées de nervures plus ou moins espacées.

Les manteaux sont tubulaires, devant creusé en X et dos droit parfois détaché en panneau. Ils ont des petits cols loin du cou, des poches verticales dans les coutures de galbe et souvent

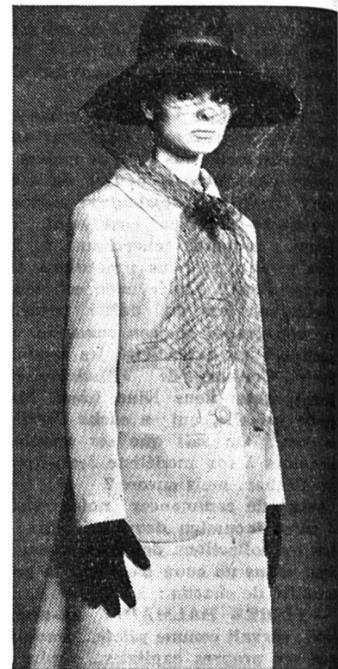
des manches trois-quarts reprises en fronces dans un poignet comme un modèle de tweed rose vif boutonné du long par quatre boutons et col noué.

Côté flou

Avec les tailleurs, des petites blouses



★ Rome et manteau en gabardine pure laine peignée rouge. Le manteau est fermé bord à bord d'une ceinture et d'un nœud, s'évasant dans le corsage par un grand col. Le chapeau est une grande cloche de paille, large rebord en volant. Mod. Pierre Cardin, Paris IV.



★ Manteau redingote très ajusté en lainage diagonal geranium. Chapeau à voilette de Canessa. Mod. de Lina Rome.

camisoles très nettes, sans manches de shantung ou crêpe uni de tons contrastants, blanches ou foncées.

Pour le soir, l'inspiration est grecque avec des fourreaux drapés en peplum ou orientale avec de lourds bracelets en pendeloques, et des rangs de perles reliant les pendants d'oreilles au chignon en volutes de cheveux laqués.

Les chapeaux

Ils sont de vastes cloches à bords tombants ou des toques dont les formes et les volumes varient, depuis le cache-chignon jusqu'au très gros bûlon en passant par la calotte orientale et une sorte de fleur géante et coques de taffetas.

JEAN PATOU

Chez Patou, le modéliste 1963 Karl a trouvé son style, la joie de vivre, dans la longueur courte cachant le genou, les bustes longs, les tailles étirées soulignées par des ceintures très minces, les manches soufflées sous des épaules minces et carrées, la ligne gâbée. Voici aussi pour la ligne,

Côté tailleur

Des vestes à ceinture, des justaucorps faits pour des femmes jeunes, belle, sportives. Comme il a bien coupé ses manteaux galbés, un peu redingote, un peu pardessus.

Côté flou

Beaucoup de technique dans les détails des robes comme des tailleurs, avec les découpes en Y sur le côté qui cintrent les modèles et marquent la poitrine. Quel charme dans cette robe de lingerie à tablier volant devant, cette jupe d'hôtesse en tissu éponge, ces petites manches ballon, ces robes à plis religieuse du haut en bas, cette robe de crêpe de soie crème toute garnie de perles rondes placées en quinconce. Et je ne cite que pour mémoire cette robe de piqué blanc couverte de camélias, ce «tee shirt» de cocktail à l'heure élégante, le vêtement de nos vacances.

NINA RICCI (Jules-François Crabat)

On aime ou on n'aime pas ces extravagances exotiques, mais l'on est pourtant séduit par les étranges sarraux faits d'un grand triangle posé la pointe en bas. En fait, toute cette collection tourne sur trois thèmes: la blouse paysanne, la cape ou le châle, et la robe japonaise qui nous entraîne en fait des vastes campagnes françaises aux paysages raffinés du Japon en passant par les Andes.

La ligne

Genou caché, taille remontée, appuyée sur le devant, cachée derrière par une cape ou des mouvements gonflés, poitrine dessinée, décolletés provocants parfois asymétriques.

La Boutique du Prêt-à-porter chic



vous annonce, Madame,

L'ouverture de la saison

Notre nouvelle collection de modèles sélectionnés et créations exclusives vous séduira.

Mmes
Andrée et Berthe
Gauye

P 107-13 S



Egêka TRICOT

NOUVELLE SAISON

NOUVELLE MODE

VOTRE TOILETTE, DE CHEZ



Av. de la Gare SION Sœurs Grichling

P 9-2 S

Primerose

ELEGANCE FEMININE

Avenue de la Gare 10

vous présente sa nouvelle collection

du Prêt à porter

P 111-10 S

Chez les grands couturiers

PIERRE BALMAIN

La grande dame qu'habille toujours Pierre Balmain promet presque d'être la plus court vêtue de la saison d'été. Elle cache à peine son genou alors que les jeunes femmes de Jean Dessès et de Pierre Cardin le couvraient... juste, subtilité!

Balmain, c'est avant tout un style et chacune de ses collections est le thème de variations subtiles autour de cette constante du fin du fin de l'élégance classique, personnalisée par sa « jolie madame ».

C'est une femme suprêmement raffinée, dont le petit fourreau noir sera



* Manteau redingote ajusté, ligne d'épaules ajustée, en gros pied-de-coq, pure laine noir-blanc. Nouvelle ligne Arbalète. Mod. Luciani, Rome, photo Iws.

par exemple, en breitschwanz et la veste courte blanche en même fourreau. Elle a aussi un manteau de loutre... mais marine, comme le col de renard de son manteau droit en lainage de même couleur

La ligne

Genou à peine caché, taille haute creusée sur l'estomac, dos flou, épaules affirmées, dégagées par un mouvement oblique.

Côté tailleur

Les tailleurs et les manteaux sont simples mais conçus par un ancien étudiant en architecture. Ils sont, cette saison, bien épaulés sans artifice et fermés d'un seul bouton placé haut, un peu plus haut même que la saison dernière. Car l'effet de taille haute qu'amorçait Balmain dans sa collection d'hiver s'affirme pour les beaux jours, soulignant la jeunesse des vestes courtes et décolletées à cols dégagés et petits revers, sur des jupes froncées devant, à poches verticales, souvent ceinturées.

Côté flou

Les blouses sont donc rentrées dans la jupe, en savante opposition de couleur (vert olive sous turquoise), souvent sans manches, cravatées d'un nœud et fleuries... mais la doublure de la jaquette est dans tous les cas unie.

L'élégante de Balmain a relativement peu de petites robes, mais beaucoup d'ensembles de cocktail et de grandes robes du soir. Elle aime beaucoup le noir et le blanc unis ou en imprimés — notamment un zèbre très chic — et la mousseline, toutes sortes de mousselines imprimées, fleurie, unies, dégradées, pour des ensembles robe large et manteau ou robe et petit boléro dansant, sans col et à manches trois-quarts; la nouveauté de la saison est en dentelle de St-Gall, rebrodée de faveurs, toute blanche, fourreau court et petit manteau. Le défilé des grandes robes du soir est, comme toujours, éblouissant. On a beaucoup remarqué « Rome », d'une beauté vraiment antique, en crêpe blanc brodé de feuilles vertes à la ceinture, portée avec une large étole de taffetas assorti à la broderie.

Les chapeaux

Ils sont volumineux, très souvent à grands bords et presque toujours en paille, ou bien petits et coniques avec les tailleurs.

CARVEN

Carven, comme son voisin Jacques Heim, a placé sa collection sous le signe du cœur. Chez elle, c'est ce que nos grand-mères appelaient le « décolleté en cœur », mais il a bien descendu depuis. Il est un détail pi-

quant d'une ligne souple et vive.

Pour la première fois depuis le début des collections, le plissé apparaît sur plusieurs modèles: il est toujours plat, en jupe dans un tailleur classique pied-de-poule marine et rouge, en pan-neaux sur plusieurs robes dans le style du couturier.

La ligne

Genou caché, taille à sa place, bien prise sur les robes, devant sur les tailleurs. Epaules normales, mais arrondies, poitrine en valeur, même sur les tailleurs.

Côté tailleur

Les tailleurs sont bien dans le style du couturier, à la fois classiques et désinvoltes, comme ce modèle en flanelle grise à bande-plastron blanc à rayures. Les ensembles sont gais, de couleurs vives ou pastel, à jaquettes de longueur moyenne, portées sur des over-blouses imprimées et des jupes couvrant bien le genou, droites ou parfois à tablier. Les jours de soleil, on repensera à un tailleur de toile blanche presque classique, avec de petits rubans de velours noir passé en trou-trou aux épaules.

Les manteaux sont droits ou redingotes, écossais sur robes de couleur vives pour la journée, imprimés ou en aléoulaine pour l'après-midi ou le soir. Des nœuds de tissu remplacent quelquefois les boutons.

Côté flou

On retrouve sur ces robes les jeux de pinces ou les nervures qui distribuent l'ampleur ou galbent le buste. Quelques modèles habillés s'animent de panneaux mobiles ou de tabliers enveloppants. Les tailles sont un peu plus hautes que leur place.

Pour le soir, le style est fluide: fourreaux dont le buste s'enveloppe de drapés en fichus ou en écharpes, robes d'inspiration orientale, de la dentelle noire ou marine, des mousselines vives ou imprimées, des broderies en pampilles.

Les chapeaux

Ils sont ronds, perchés droit sur la tête: melons péruviens, en paille, en guipure de St-Gall raide, fleuris.

CHRISTIAN DIOR (Marc Bohan)

Dior, bien sûr, chacun le sait, c'est toujours un spectacle, une pièce en trois actes où le « suspense » ne manque jamais. Et Marc Bohan, modéliste numéro 1 de la maison, n'a pas

manqué à la tradition. Il est le seul à s'être abstenu de nous vêtir en pay-sannes, même si ses collections comportent certains boléros ressemblant fort à nos vestes d'armailles fribourgeoises...

La pudeur des « modesties » de lingerie dans l'échancrure profonde des jaquettes et des robes de cocktail sans manches, le choix des imprimés abstraits, la proportion des vestes... et même les liens de rien-du-tout ceinturant bas les robes-sacs à la manière de Paul Poiret dont on raconte que dans les années 1920 il posait les ceintures exactement à mi-hauteur de ses robes-chemises écourtées... celles de Marc Bohan sont très courtes.

La ligne

« Pencil-Look », d'un seul jet, effilée de la pointe de l'épaule à l'ourlet, effleurant à peine la hanche. La ligne d'emmanchure qui équilibre cette construction nouvelle est la sensation et le secret de cette collection. Selon les cas, elle gonfle les manches, ou drape démesurément l'entournure des robes et des vestes sans manches. Elle a fait béer d'admiration les invités de la grande première.

Côté tailleur

Les tailleurs ont des jaquettes boutonnées à cols très dégagés montrant la blouse, avec des jupes-tubes, ou bien de courtes vestes droites sur des jupes repliées.

Les manteaux sont tubulaires et boutonnés. Ils sont en lainage tissés toile en « tweed-shantung », en toile, dans tous les coloris de la collection où le « gris-plume » et le marine ont la faveur avec le blanc, les verts, les rouges framboise. Mentionnerons-nous encore le pied-de-poule interprétation Dior à la « une » de toutes les revues de mode?

Côté flou

Les robes de rue, comme on les appelle chez Dior, sont marine ou grises, toutes droites, sans manches, et s'accompagnent souvent de courtes vestes rectangulaires de couleur vive. La robe « gipsy » renouvelle la tenue de cocktail en apportant une longueur neuve, à la cheville. Elles sont larges ou droites. Les autres suivent la ligne sac et s'accompagnent de boléros souvent brodés.

Les robes longues sont des fourreaux étirés, brodés ou drapés dans des crêpes ou des cloqués et souvent accompagnés d'une courte jaquette.

Pour les beaux jours, la robe d'hôtesse du coin de feu devient robe de terrasse et se coupe dans des toiles vives, unies ou à fleurs parfois rebrodées.

MICHEL GOMA

Qu'il fait bon se replonger dans le blanc, blanc crémeux des lainages, argenté du crêpe, un peu doré de la mousseline, blanc-blanc du piqué angélique, et dans ce mouvement de « fourreau balancé » dans lequel Michel Goma excelle. Ce qu'il réussit le mieux, ce sont ces charmantes robes qui mettent en valeur un buste bien



* Ensemble robe-jaquette sans boutonage en tweed pure laine rose. Coutures piquées et martingale confèrent à ce modèle « Boule de Gomme » la note caractéristique de cette collection, de même que la manche au coude, plutôt volumineuse. Mod. Christian Dior, Paris.

féminin, qui obéissent à son mouvement, ces tailleurs pull, ces manteaux étirés, à hanches incrustées, ces « housses de voyage ». En conclusion, équilibre et dévouement de femmes joliment habillées!

Les chapeaux

Des chapeaux paillason sur turbans de tissus...

GRES

Chaque saison Madame Grès nous apporte deux séries de merveilles: ses manteaux et ses robes drapées. C'est le secret de Polichinelle que l'on n'ose bientôt plus dévoiler!

PRINTEMPS...

Voyez nos ravissantes nouveautés

POUR MADAME :

Blouses
Jupes
Pulls

POUR MONSIEUR :

Chemises
Cravates
Chaussettes

« AU PRINTEMPS »

Melly Pannatier
Rue de Lausanne - SION
P 168-4 S

HAUTE-COUTURE

sûre de plaire... avec toute l'élégance de votre silhouette mise en valeur par une coupe personnelle et des tissus de grandes maisons. Roger Galloppini crée votre « sur mesure » et habille de distinction votre personnalité.

Roger Galloppini

TAILLEUR-COUTURIER

TEL. (027) 2 27 09

ROUTE DU RAWYL, 9

SION

AU LYS BLANC

La Matze

SION

Mme Bétrisey

Magnifique choix en

Lingerie fine

Jupes

Pulls IRIL en « Ban-Lon »

et en laine « Dylan »

et BAS pour DAMES à partir de Fr. 2.90

P 4376 S

Pour saluer le printemps

notre nouvelle collection de Tissus

vous offre

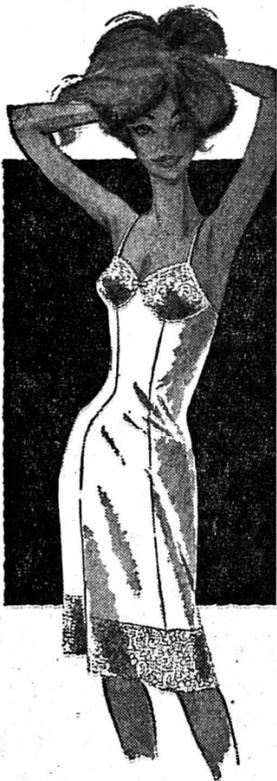
Elégance - Choix - Qualité

Un choix insurpassable dans les articles en vogue.

« A l'Economie »
Ed. Röhner-Coppex

Place du Midi - SION

Coton et broderie de Saint-Gall jouent atout dans la couture



... et dans le prêt-à-porter, la confection, notre couture suisse, puisque pour faire mentir le proverbe, notre industrie nationale est prophète en son pays.

Il est étrange de constater que si la vogue des cotonnades unies régissent la mode de jour, imprimés et Jacquards sont prévus pour les modèles d'après-midi et les soirs d'été. Dans la couture comme dans la confection, retour en masse du piqué, des mousselines légères, de la batiste Minicare, du reps, de l'organdi.

Quant à la broderie de St-Gall, des couleurs haute mode donnent le ton : un audacieux rouge signal et un whisky doré, des combinaisons de jaune soleil et brun, de royal et vert prairie, et naturellement du noir et du blanc.

J'ai vu pour des blouses, des robes de cocktail, des corsages assortis au chapeau, des guipures rebrodées, superposées, des dentelles découpées avec fleurs appliquées en relief, des organdis-coton en broderie de St-Gall, des shantungs coton parsemés de motifs de guipure.

On parle beaucoup de toile rustique dans les collections, et ces gros tissages ne sont pas inaccessibles aux broderies qui alors se détachent en bordures rustiques.

Au rayon du coton et des broderies,

« Nouveautés », c'est ainsi que nous nommons les éléments de base de la mode féminine. Car ce sont les nouvelles créations en tissus, qui inspirent aux couturiers et aux créateurs de la mode, les nouvelles formes et les lignes modernes. Entre les mains de ces artistes et artisans, les matières et les couleurs commencent à jouer, le tissu à devenir ce pour quoi il a été créé : à devenir LA MODE.

Chaque saison, les nouveautés demandent un effort maximum sur le plan spirituel, artistique et matériel, inspirées par la grande évolution de la mode, le développement industriel en général, la connaissance du monde

et, en particulier, des désirs de la femme le tissu nouveau — qui est le résultat de longs mois de travail intense — trouvera-t-il sa voie dans le monde? Sa texture et son dessin seront-ils acceptés, ses couleurs auront-elles du succès auprès des créateurs de la mode, auprès du grand public?

Il était bon de faire le point, après avoir présenté la Haute Couture, et la mode pour le printemps et l'été 1963. La mode n'est pas faite que de tissus... tissés, mais aussi de tricots, de jerseys, nous l'avons vu — à l'heure où chez les fabricants de tricot et confectionneurs, l'on a déjà sauté l'été, préparant les tissus et les collections de l'hiver prochain.

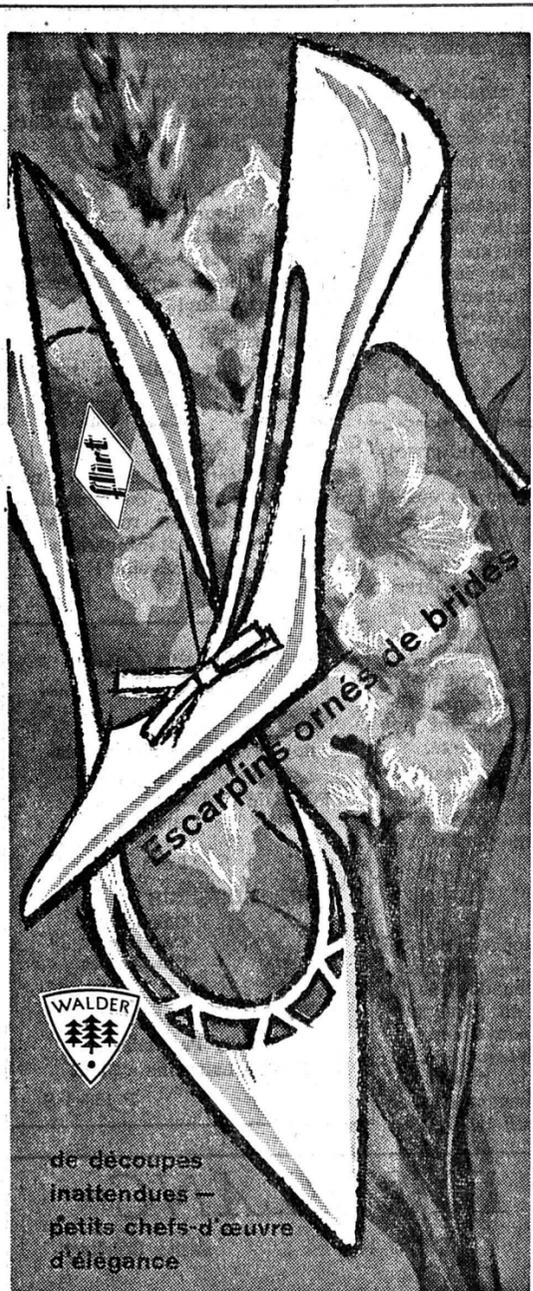
Mais nous n'en sommes pas là, restons au printemps, à l'été tout proche, à la vogue toujours croissante du tricot tant pour les costumes, pour les robes, les manteaux que pour toute la gamme des pulls d'été, des costumes de bain, de ce nouveau tissu tricot-éponge qui fait fureur depuis une ou deux saisons.

La plus grande nouveauté consiste certainement dans le remplacement du bord côté des pulls par un ourlet, faisant de ce vêtement typiquement sport, un corsage habillé qui va du matin au soir, et même à l'aube.



Deux-pièces en tricot, jupe doublée, broche originale pour fermer la juquette sur un pull rayé. Mod. suisse La Maille.

★ La combinaison est toujours en Nylon, beaucoup plus riche en broderie. Mod. suisse Hanro.



de découpes inattendues — petits chefs-d'œuvre d'élégance

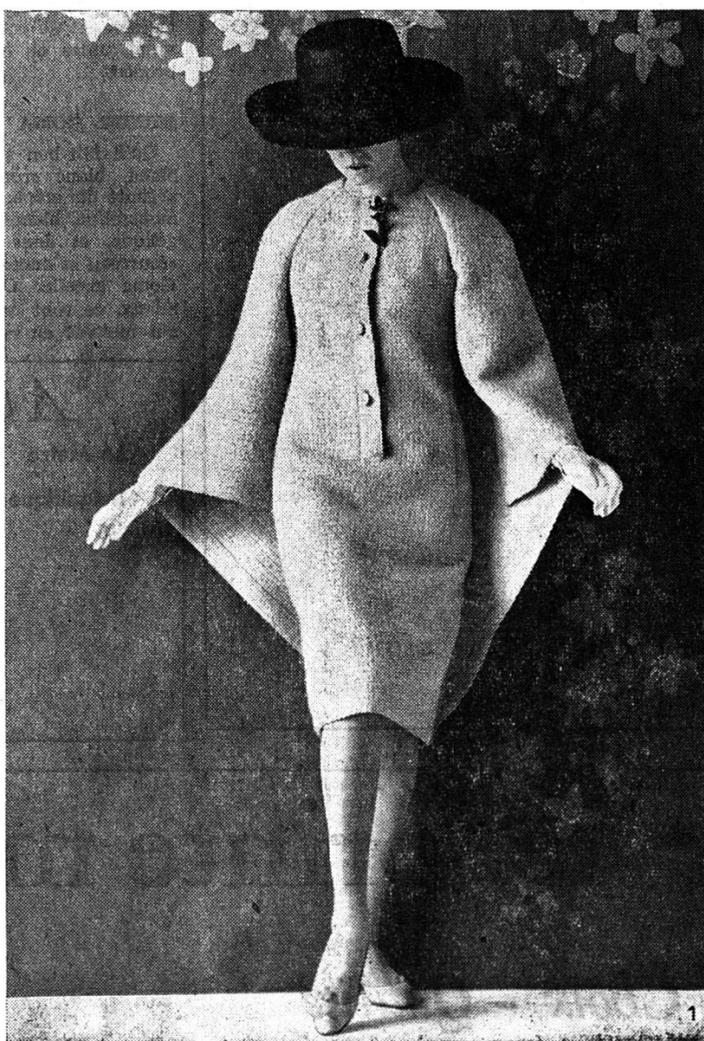
henri lugon

Grand-Pont - SION
La Maison de la belle Chaussure

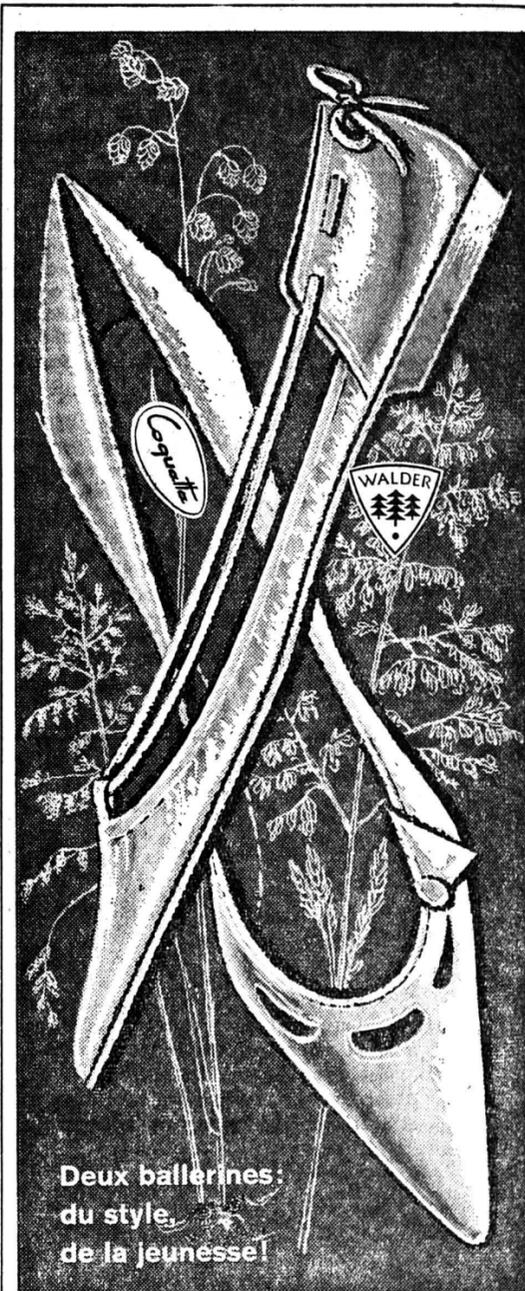
P 33-4 S



★ Costume en Térylène Pied-de-Poule jaquette courte, col rond décollé. Mod. suisse.



★ Robe princesse, ligne raglan, corsage-cape en pointe dans le dos, en toile irrégulière pure laine peignée. Mod. Nina Ricci, Paris, photo IWS.



Deux ballerines: du style, de la jeunesse!

henri lugon

Grand-Pont - SION
La Maison de la belle Chaussure

P 33-3 S

Les chapeaux de printemps

L'élégance printanière a plus d'un tour dans son sac quand il s'agit de saluer les beaux jours. Tout comme un prestidigitateur, le printemps tire de son immense carton à chapeaux cent formes plus séduisantes les unes que les autres, il les place sur la tête des femmes les plus jolies, les plus jeunes, sûr alors que toutes les autres voudront aussi en avoir... et c'est bien ce qui risque d'arriver après les défilés de prêt-à-porter et de confection tous chapeautés.

Règle première: être chic. Règle deuxième: rajeunir le visage. Il lui faut stimuler l'éternel féminin, émousser l'intérêt des passants, inquiéter les bonnes amies.

Jamais nouveau chapeau ne se montra autant à la hauteur de sa tâche que le canotier-melon. Sa fausse gravité, son piquant subjuguent toute l'Europe. Aucune matière à la mode ne lui est étrangère. Aucune couleur ne lui résiste; il fouille dans le trésor des bleus, dans celui des beiges frais émouls de l'Ecole des nuances (dune, whisky, champagne, tortue, biscuit baléar). Pour ne pas parler des free lancés tels que le capucine, l'orangeade, le framboise, le vert amande,

le vert bourgeon, le mousse, le brun corona.

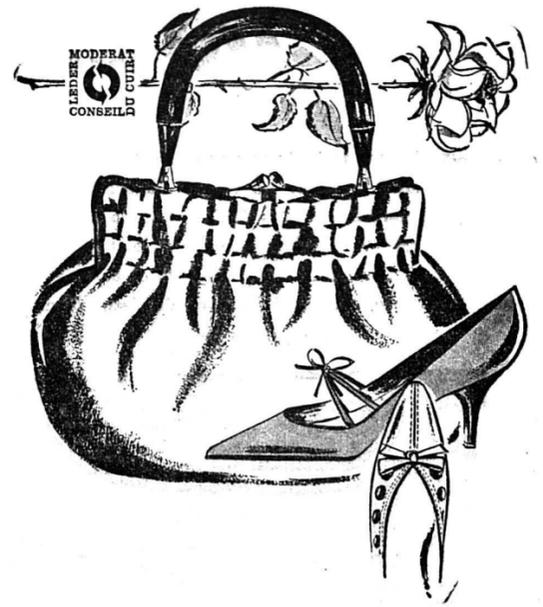
Dans le clan des relevés on se laisse influencer par son bord minuscule, à moins qu'on ne projette, au contraire, une aile dispensant ombre et mystère à la façon de la grande capeline.

Ce que voyant, le breton se met à flirter ouvertement avec la fantaisie, jusqu'à se permettre des ondulations. La cloche joue sur deux tableaux. Très près de la tête, elle a une marge faiblement relevée ou plongeante et évasée. Trotteurs et chasseurs ont toujours eu l'imagination vive et ce n'est pas cette année qu'ils changeront.

On verra aussi le cylindre des « lionnes » romantiques qui ont inspiré Guillaume, le grand coiffeur parisien, les turbans de paille, la transparence rêveuse des toques en organza. Travaillé avec une science inouïe pour obtenir la finesse des pétales des fleurs les plus rares. La paille exotique est la grande triomphatrice, avec le parabunta, le picot, le paillason, les pailles de Wohlen légèrement lustrées. En outre, des tissus: la laize, les quadrillés, le pied-de-poule, la guipure de St-Gall.



★ Grand breton, turban, canotier-melon, en paille, en tissu, en organza. Dessins Modepress, mod. suisses.



Les accessoires en cuir de Madame

Pour toutes les élégantes, un conseil à ne pas oublier: l'importance des accessoires et en particulier celle des sacs et des chaussures.

Soit ils alourdissent toute la silhouette, soit ils l'allègent et transforment la plus simple toilette en modèle.

Madame 63 aura cette année des souliers très fins aux bouts en amande, aux talons permettant une démarche aisée; elle adoptera des trotteurs en cuirs lisses et toutes sortes de sandales à bout fermé et talon ouvert que l'on a baptisées sandales « cache-orteils ». Elle assortira facilement sac et chaussures grâce à la carte de coloris lancée par le Comité du Cuir et à laquelle se réfèrent les fabrications de chaussures et de maroquinerie.

Elle aimera les nouveaux sacs plutôt classiques, carrés ou rectangulaires et de forme moins volumineuse que les saisons passées; ils restent pourtant confortables et s'ouvrent largement grâce à leurs charnières très fines en nickel ou métal doré; quelques modèles se ferment avec un rabat. La « valigetta » n'a pas dit son dernier mot, elle se fait en petit modèle et plaît beaucoup aux jeunes filles.

Madame 63 a le choix entre des couleurs étudiées en fonction des tissus et imprimés de la belle saison. Ce sont des tons neutres et calmes qui vont avec tout: le « Polar », un peu plus gris, le « Baléar », un peu plus beige; pour le sport le « Caramel »; pour la ville le « Biscuit »; de l'« Indigo » pour les classiques alliances de bleu et blanc et du vernis pour les heures habillées.

LES BAS
BRONZE et MELON sont les deux

teintes bas retenues par Euro-Mode, à l'occasion de l'assemblée internationale de représentants de la mode. L'un donne à la jambe un galbe raffiné et bronzé, l'autre un chaud ton de beige à tendance légèrement rosée.

Nous lançons

la Mode...

Cantin
SION

Vous présente et vous conseille les nouveautés de ce printemps P 56-7 S

Saison nouvelle!
Chapeaux nouveaux!

A notre rayon de mode, les dernières créations en chapeaux de dames

Muller

Rue de Conthey
Tél. (027) 2 12 85

SION

P 95-2 S

Mme Berthe Nagel

modiste

Rue du Rhône, 29 - SION
Bât. Röhner Coppex
Tél. (027) 2 37 35

La collection est arrivée!

P 4381 S

Madame SCHMID-MINOLA

MODES

vous présente sa

NOUVELLE COLLECTION

Avenue Prallforl - SION

P 4246 S



★ Complet 3 boutons, coupe jeune, revers sport. Dos avec fente, pli creux et martingale. Poches en biais. Doublé à l'anglaise. Mod. Frey.



Les Nouveautés sont arrivées aux

g.pont
sion confections
Moix s/a.

P 108-5 S

Messieurs, votre mode 1963

Pour vous, elle est de toute une année, et l'automne venu, il ne nous reste à vous annoncer que les directives mode-sport. Vous ne vous en plaignez pas, et d'ailleurs vous auriez tort de le faire, car si cette mode

se donne en une fois, les vitrines des magasins, votre tailleur auront tôt fait de vous mettre au goût du jour, clair et léger au printemps, décontracté et à l'aise en été, chaudement vêtu de tissus légers pourtant, en automne

et pour l'hiver une mode sport qui se complète tout naturellement d'une mode de ville et d'une mode habillée, tant il est vrai que la mode d'hiver est la mode proprement dite la plus complète, rayon masculin s'entend.

La devise de la ligne générale de 1963 est, après comme avant : sveltesse. Il n'y a pas de nouveautés sensationnelles. En première place se trouve toujours le veston un rang à deux boutons. Par contre, le veston croisé prend un peu plus d'importance, surtout pour le complet de « petit soir ». Quant au pardessus, pour le sport, il est fait de préférence en raglan et pour la ville, il prend une forme habillée. Le pardessus mi-saison est travaillé légèrement.

Mais la mode masculine ne pourrait se définir ainsi en résumé seulement. Avant d'avoir assisté au défilé de nos maîtres-tailleurs à Genève, jamais nous n'aurions pensé que tant de détails, de pinces, de coutures, d'idées en bref, jouaient leur carte pour la réussite d'une mode qui, à nos yeux féminins, varie peu. Détrompez-vous ! Cependant, pour rester dans le conventionnel qu'affectionnent la plupart des Suisses :

— Le veston est cintré, plus ajusté au corps, la poitrine est élancée, les épaules légèrement plus larges vers le haut, en trapèze, prononcées, les manches sont amples, débordantes, aux coutures non repassées. Les revers sont étroits, les poches en biais, fendus sur les côtés ou dans le dos.

— Le pantalon reste étroit, depuis le genou vers le bas tout droit. Plus d'élargissement vers le bas. En règle générale, pas de revers. La largeur du bas varie entre 20 et 22 cm. et celle au genou entre 24 et 25 cm.

— Le gilet sera porté avec un veston 1 rang et coupé dans le même tissu, de forme classique, éventuellement droit devant, dans les pointes.

— Le pardessus a sa taille un peu marquée vers le bas, légèrement élargie. Plus de manteaux droits, sauf pour le pardessus sport, de forme raglan. Le paletot sera fait de préférence croisé.

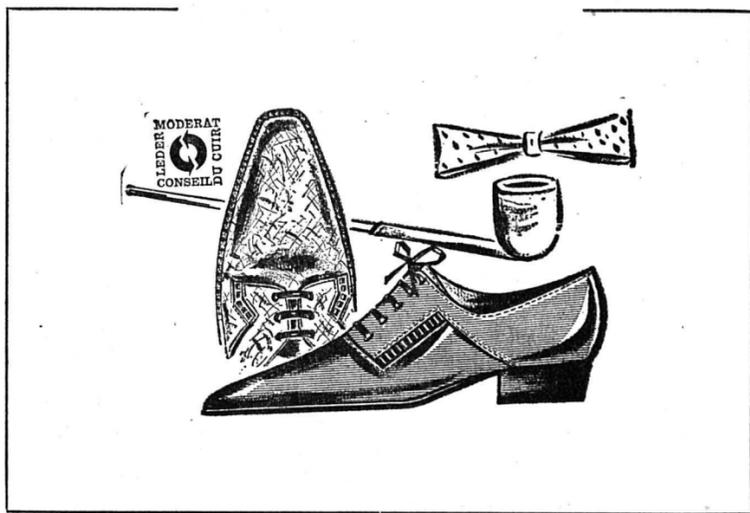
— Les tricotés restent à l'ordre du jour, été comme hiver, car c'est en tricot que Monsieur choisit sa veste de week-end, sa jaquette d'automobiliste,

son pull toutes saisons, ses sous-vêtements qu'il préfère en jersey ban-lon, j'allais dire ses chaussettes... son slip de bain.

— Les chaussures sont du style mousquetaire cher à Bally, agrémenté de larges boucles, à empeigne unie et profilée, bout rond ou carré, flancs légèrement plus hauts, des Chelsea Boots, un rien sophistiqués pour la ville, dessinés pour le profil étroit des pantalons modernes, des « loafer » habillés, et qui dit printemps espère beaux jours, par conséquent chaussures fines, légères et aérées. C'est là qu'interviennent les splendides tressés remarquablement légers, tout en faisant « habillé », ces tressés exclusifs surprennent par leur originalité et leur élégance très masculine.



★ Nouveau manteau de pluie, toutes saisons, col transformable. Coupe élégante, forme ample. Poches communicantes en biais avec patte. En cotonnade imprégnée. Mod. Frey.



DES CENTAINES de clients enthousiastes

font notre réclame.

Nous livrons dans les 4 jours.

Nous habillons parfaitement toutes les tailles.

L'HOMME PREVOYANT n'attend pas !!

Toutes les nouveautés sont en rayon.

grâce à

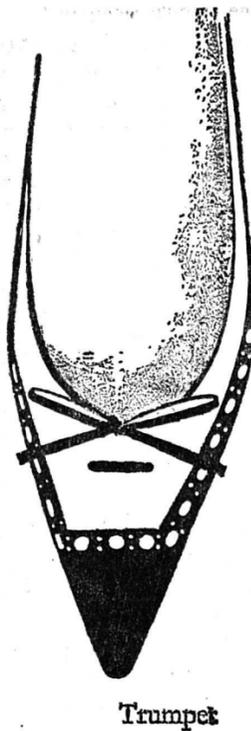
MESURE-MODÈLE



Roduit
CONFECTION & Cie

Av. de la Gare 18 « Le Cardinal »

P 59-1 S



Trumpet



Le style sport élégant
Bally
international



Bugle

Votre magasin-soucieux de la mode et de votre bien-être.



Le petit trotteur mode, merveilleusement souple et léger est une spécialité Bally, indispensable dans une garde-robe bien conçue. Deux modèles Bally International, d'un confort achevé.

POUR VOUS

Madame

FEMINITE
ET ÉLÉANCELes petites
tenues

Trois-Pièces à carreaux genre Prince de Galles gris-rouge, gris-olive et gris-curry. La blouse et la garniture des poches est en soie de couleur assortie.



Trois-Pièces en peigné Pieds-de-Poule. Assortie à la soutache de la veste, une blouse en peigné léger anthracite.

Au coin...

MENUS A PLAT UNIQUE !

Comme ils sont pratiques ces plats de résistance copieux et savoureux dans lesquels nous réunissons tout ce qui, autrement, doit être cuit, mijoté, rôti, arrosé et épicé dans plusieurs ustensiles. La femme moderne est tenue à simplifier à l'extrême sa cuisine, car souvent son métier ou une famille nombreuse ne lui laissent que peu de temps pour la préparation des repas, sans parler du manque de domestiques.

Les menus à plats uniques, cuits au four, correspondent à une nouvelle méthode qui nous est dictée par le siècle de la vitesse. La palme revient aux mets qui sont le plus rapidement prêts, qui demandent le moins de surveillance, qui ne peuvent attacher, qui ne sont jamais trop cuits et qui, en plus, l'avantage d'être servis dans le plat de cuisson, porcelaines à feu modernes, de couleurs vives et très décoratives.

Boulettes de viande au riz

1 1/2 l. d'eau, 1 sachet de bouillon de poule Maggi, porter à ébullition.
3 saucisses à rôti, en sortir la chair. Former de petites boulettes et les jeter dans de l'eau bouillante. Les égoutter dès qu'elles remontent.
500 g de riz, trier, laisser gonfler, puis cuire à couvert pendant 17 minutes.
A la fin, parsemer de quelques flocons de beurre.
Les boulettes de viande formeront décoration sur le riz.
Peut être également dressé en dome.



Ensemble en cheviotte-Shetland blanc-anthracite. Blouse Pieds-de-Poule.

Modèles Kriesemer

Eve

Dans ta vie de maîtresse de maison, tu rencontres souvent un mot magique « Minicare ». T'es-tu réellement demandé ce qu'il signifiait ?

Ton subconscient enregistre simplement ce synonyme de facilité, de rapidité dans ton travail et c'est le principal.

Mais s'il te vient le désir de t'y arrêter plus longuement, sache que « Minicare » est l'abréviation de « Minimum care » ce qui signifie en anglais : peu d'entretien, peu de soins. Et c'est devenu le mot magique des tissus modernes, infroissables, réfractaires à la saleté, très faciles à laver, nécessitant peu ou pas de repassage, toutes les qualités appréciées de la ménagère moderne.

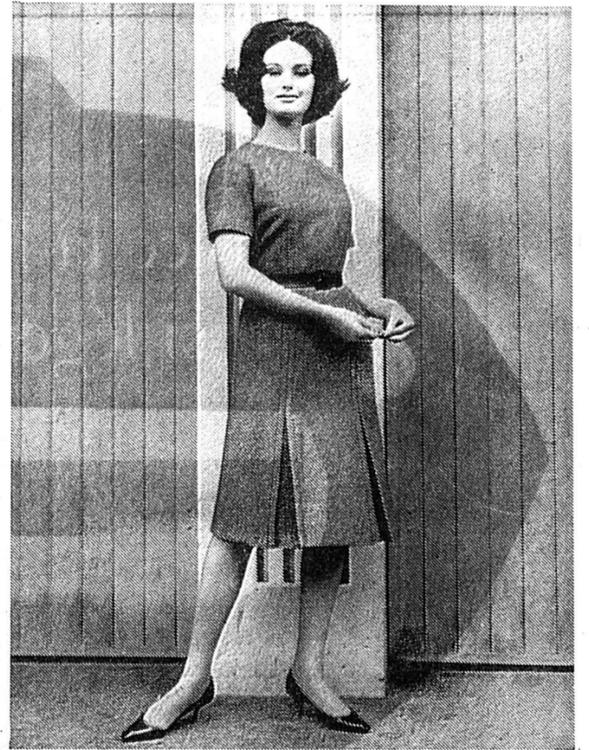
« Minicare » est la contre-marque des procédés de haut-ennoblissement où la résine artificielle joue un rôle prépondérant et qui ont acquis une très grande importance. Les qualités et les effets de mode les plus divers peuvent être obtenus à l'aide de la résine artificielle. Un exemple : « le silk finish » qui donne au coton l'apparence de la soie, ou l'aspect glacé du schintz. De même l'imprégnation des manteaux de pluie, des jaquettes de ski, etc., est fréquemment exécutée sur la base de résine artificielle. L'immense progrès réalisé par le truchement de ces équipements, c'est la durée ; tous les effets obtenus sont permanents.

Voilà donc la définition de ces quatre syllabes sans préention qui viennent à ton secours presque journellement dans bien des domaines.

Mary.



Ensemble en Tweed spécial. Soutaches en soie assortie.

pratiques
et confortables

Ravissante robe en laine d'agneau anglaise.



Ensemble en Cheviotte-Shetland avec blouse à fins carreaux. Jupe à pli carré. Curry-canard ou canard-curry.

...du fourneau

Cornets à la Tzigane

1 1/2 l. d'eau, 1 étui Fondor, faire bouillir.
500 g de Cornettes, les verser en pluie et faire cuire 4 minutes.
50 g de lard en dés, faire revenir.
50 g de cervelas en dés, les ajouter et faire revenir également. Retirer du feu.
50 g de gruyère en dés, les mélanger, puis incorporer aux pâtes.
1 oignon haché fin, saupoudrer de farine et faire revenir séparément.
1 dl de bouillon (délayer un Cube Maggi) pour mouiller. Verser ce roux sur les pâtes.
2 œufs durs, les éplucher, couper en 8 parts pour garnir.

Crêpes

Faire une pâte à crêpes avec
75 g de farine, 1 dl d'eau, 2 œufs, Fondor. Faire des crêpes aussi minces que possible, les recouvrir avec les épinards, puis les rouler. Couper en rouleaux de 6 cm env. et les poser debout dans un moule à soufflé beurré.
2 dl de yoghourt, 1 œuf, 1 c. à s. de fromage râpé. Malaxer le tout et verser sur la préparation.
Parsemer de quelques flocons de beurre et mettre au four. Cuisson : 20 minutes.
Pour ce plat on peut employer un reste d'épinards

Marianne Berger.

APPAREILS SOLO = RESULTATS BRILLANTS DONC CLIENTS SATISFAITS



SARCLEUSE
1ère de sa catégorie
Rendement inégalé



PULVERISATEUR
Poids diminué
Puissance augmentée

DEMONSTRATION ET RENSEIGNEMENTS :

STOCK COMPLET DE PIÈCES DÉTACHÉES

VÉROLET FRÈRES-MARTIGNY - TÉL. (026) 6 02 22

P 517-1 S



...avec la légère,
si légère

THOMY MAYONNAISE

Voici la recette des Filets de poisson à la Thomy!

Sans attendre qu'ils soient complètement dégelés, débiter les filets de poisson en tranches de 2 cm d'épaisseur, les humecter de jus de citron et les badigeonner de Moutarde Thomy avant de les tourner dans la farine. Alors, dans de l'huile pas trop chaude et allant jusqu'à mi-hauteur du poisson, faire dorer ces tranches jusqu'à ce qu'elles soient bien croustillantes. Servir avec des quartiers de citron et beaucoup de Mayonnaise Thomy.

Thomi + Franck S.A Bâle

Pourquoi la Mayonnaise Thomy est-elle si fine et si légère? Parce qu'elle est faite à base d'huile de tournesol, naturelle et pleine de vertus et parce que la Mayonnaise Thomy est homogénéisée, c'est-à-dire que le jaune d'œuf et l'huile y sont mélangés en une émulsion d'une finesse extrême que l'on ne saurait obtenir à la maison. Voilà pourquoi la Mayonnaise Thomy ne pèse jamais à l'estomac, voilà pourquoi elle est si merveilleusement fine et légère!

Mayonnaise de THOMY - le favori des gourmets!



Une bonne alimentation assure le bien-être

De nos jours, une alimentation saine et chargée d'énergie est plus importante que jamais. Le Café de Malt Kneipp est salubre et bien-faisant. Il est préparé aujourd'hui encore selon la recette originale du curé Seb. Kneipp, célèbre pionnier de la vie saine. Le paquet d'une livre ne coûte que Fr. 1.40.

Exigez expressément le Café de Malt Kneipp.



KM 2017



Vignes désherbées - Simazine Geigy

Il suffit d'un seul traitement au printemps, après le labour, pour avoir des vignes propres pendant tout l'été. Economie de main-d'œuvre et d'argent.

La Simazine Geigy convient aussi au désherbage des vergers, des cultures de petits fruits, d'asperges et de rosiers.

Pw 134

J. R. Geigy S.A., Bâle

AU BORD DU LAC

A VENDRE
entre Bouveret et St-Gingolph

terrain à bâtir

1200 m2 environ.
Magnifique situation. Accès sur le terrain en voiture.

S'adresser par écrit sous chiffre 134 au bureau du journal.

Tous vos imprimés
en noir ou en couleurs
à l'Imprimerie Gessler S.A. - SION

A LOUER A SION
pour entrée immédiate ou à convenir

magnifique

appartement

5 pièces, tout confort, dans immeuble neuf. Vue imprenable. Quartier tranquille à proximité du centre.

S'adresser au tél. (027) 2 19 05.

VW Finance-ment

Achetez votre VW aujourd'hui déjà - sans souci! Sa perfection technique élimine le risque de réparations prématurées. Son financement? Nous vous l'offrons à des conditions favorables...



Garage OLYMPIC

ALFRED ANTILLE
Agence générale du Valais

SIERRE
Tél. 5 14 58 - 5 11 13

SION
2 35 82

Sous-Agences: MARTIGNY: Garage Balmaz — ORSIERES: Garage Grand-Saint-Bernard — LE CHABLE: Garage Droz — SAXON: Garage Vouillamoz — RIDDES: Garage Hiltbrand. P 549-6 S

Va-t-on assister au réveil des clubs valaisans de 1ère ligue

1ère LIGUE :
Le Locle - Monthey
Martigny - Xamax
Versoix - Stade Lausanne
Sierre - Raron
Etoile Carouge - Renens

Outre le derby valaisain Sierre - Raron qui revêt une importance considérable, surtout pour l'équipe de l'entraîneur Beysard actuellement en fort mauvaise posture, nos autres équipes valaisannes seront soumises à dure épreuve, puisque Monthey effectuera le périlleux déplacement du Locle, alors que Martigny, en recevant la visite de Xamax, trouvera en face de lui un adversaire très décidé. Il faut espérer que nos clubs parviendront à se ressaisir. Pour eux, c'est le dernier moment, car dans l'ensemble leurs positions sont loin d'être confortables. Rien n'est encore perdu, mais l'avenir s'annonce néanmoins sous des auspices plutôt sombres... à moins d'un redressement su-

bit qui pourrait être salutaire. Par ailleurs, Versoix et Stade Lausanne se trouveront aux prises dans un match équilibré, tandis que Etoile Carouge, en accueillant Renens, devrait pouvoir tirer son épingle du jeu et se rapprocher d'Yverdon à cette occasion.

2ème LIGUE :
Chippis - Grône
Salgesch - Brig
Saillon - Muraz
St. Maurice - Vernayaz
Monthey II - Orsières

Le derby haut-valaisain Salguenen - Begue promet d'être disputé avec l'acharnement qui caractérise les deux équipes, de même que les deux autres derbies entre Chippis et Grône d'une part, St-Maurice et Vernayaz d'autre part. De son côté, Saillon pourrait inquiéter Muraz, tandis que Monthey II devra se méfier d'Orsières qui a également besoin de points pour assurer sa position.

n'est pas à portée de tout le monde. Par ailleurs, Evionnaz, Conthey et Chamoson auront bien du mal, même sur leur terrain, à obtenir les deux points de l'enjeu.

JUNIORS A. - INTERREGIONAUX :
Servette - Sion
Monthey - Chailly
Etoile Carouge - Lausanne
Villars s/ Glâne - UGS
Cantal - Fribourg

4ème LIGUE :
St. Niklaus - St. Léonard II
Salgesch II - Varen
Grône II - Granges
Lalden II - Lens II
Visp II - Montana

JUNIORS A. - 1er Degré :
Sion II - Martigny
Saillon - Salgesch
Brig - Sierre
Martigny II - Vernayaz

Les champions de la SEBA à l'œuvre

Le concours de ski annuel des employés de la Séba, Aproz, a eu lieu dimanche passé à Haute-Nendaz. Si le côté comique n'a pas manqué, il faut relever qu'il se trouve parmi ce sympathique personnel une pléiade de bons skieurs. Après deux manches, la meilleure étant la seule retenue, les résultats furent les suivants :

1. Glassey Jean-P., 43" 3/5 ; 2. Candide Locher, 47" ; 3. Glassey Fd, 48" ; 4. Michel Métrailler, 48"4 ; 5. Henri Bornet, 50"4 ; 6. A. Dussex, 51"3 ; 7. André Neuwerth, 53"2 ; 8. Alb. Vouillamoz, 55"2 ; 9. André Mariéthod, 57"2 ; 10. Denis Delèze, 58"4 ; 11. René Charbonnet, 12. André Fournier ; 13. Gaby Bornet ; 14. René Lambiel ; 15. J.-Ls Lathion ; 16. Marcel Praz ; 17. Philémon Vouillamoz, etc.

Invités : Marc Fournier, 44" 3/5.
 R.

XVIème Trophée du Muveran

L'Union des patrouilleurs alpins de la div. mont. 10 fera courir son XVIème Trophée du Muveran les 20 et 21 avril 1963 sur l'admirable parcours alpin jallonné par le Col du Pacheu (2720 m), Derborence et le Col des Essets, avec départ et arrivée aux Plans-sur-Bex. Cette épreuve de 52 km. en haute montagne exige des cordées non seulement un effort physique peu commun, mais aussi une connaissance poussée de la technique alpine du ski.

Concours des écoliers de St-Maurice

Ce fut un grand succès ! En effet, ce 19 mars 1963, jour de la St-Joseph, l'enneigement était excellent, et même le soleil brillait ! Les Grands ont trouvé parfait le tracé du slalom géant soigneusement piqué par Alex Pasche, les Débutants l'ont trouvé un peu difficile, mais chacun a donné le meilleur de lui-même à cette occasion, et c'est ce qui compte après tout.

Voici les résultats :

1re catégorie filles (années 1950-51) :
 1. Joëlle Farquet, 29 5 ; 2. Marie-Claude Duroux, 36 9 ; 3. Régina Richard, 1 47 4 ; 4. Isabelle Rappaz, 2 01 4 ; 5. Marie-Madeleine Rappaz, 2 05 8.

2e catégorie filles (années 1952-55) :
 1. Huguette Vannay, 30 5 ; 2. Danielle Rey-Mermet, 34 8 ; 3. Anne-Lise Rappaz, 44 5 ; 4. Danièle Hug, 53 9 ; 5. Ruth Schaller, 56.

1re catégorie garçons (année 1948-51) :
 1. Raphaël Morisod, 1 10 9 ; 2. Henri Baud, 1 20 1 ; 3. Claude Morisod, 1 23 2 ; 4. Jean-Michel Coutaz, 1 33 4 ; 5. Raphaël Coutaz, 1 34 9.

2e catégorie garçons (années 1952-55) :
 1. Jean-Paul Meyer, 24 5 ; 2. Daniel Paccolat, 25 8 ; 3. Marcel Emery, 32 6 ; 4. Pierrot Richard, 33 4 ; 5. Jean-Marc Ray, 33 5.

3e catégorie garçons (années 1954-55) :
 1. Jean-Marie Rey-Mermet, 43 6 ; 2. Fernand Mounir, 57 2 ; 3. Tristan Mottet, 1 06 4 ; 4. Rapy Mottet, 1 25 7 ; 5. Jacques Veuthey, 1 27 7.

Hors-concours :
 1. Jacques Meuwly, 1 09 7 ; 2. Alain Mettan, 1 38 8.
 R. P.

3ème LIGUE :
Groupe I :
Steg - Visp
St. Léonard - Lens
Raron II - Sion II
Naters - Grimisuat
Lalden - Châteauneuf

Dans ce groupe, quatre équipes haut-valaisannes auront le grand avantage de recevoir leurs adversaires du Bas, alors que St-Léonard recevra en Lens un rival régional capable d'amorcer un redressement, qui lui permettrait de conserver quelques ambitions pour la suite des opérations.

Groupe II :
Evionnaz - Vouvy
Collombey - Ardon
Conthey - Riddes
Leytron - Vétroz
Chamoson - US. Port-Valais

Saxon étant au repos, Collombey et Leytron chercheront bien sûr à se rapprocher. Il leur faudra pour cela battre Ardon et Vétroz, ce qui

2ème Degré :

Naters - Visp
Varen - Lens
Steg - Lalden
Raron - Chippis
Grône - Granges
Savièse - Conthey
Ayent - Châteauneuf
St. Léonard - Erde
Bramois - Vétroz
Ardon - Savièse II
Saxon - Riddes
Muraz - Chamoson
Fully - US. Port-Valais
St. Maurice - Vollèges

JUNIORS B :
Chippis - Lens
Grône - Naters
Raron - Sierre
Sierre II - Salgesch
Ayent - Sion
Grimisuat II - Grimisuat
Sion II - Châteauneuf
Saxon - Leytron
Evionnaz - St. Maurice
Vernayaz - Martigny
Monthey - Saillon

Demi-finales de la Coupe

COUPE SUISSE, DEMI-FINALES :
Bâle - Lausanne
Grasshoppers - Servette

Dimanche soir l'on connaît les deux équipes appelées à disputer la finale de la Coupe suisse 1962-63 le lundi de Pâques, à moins qu'un des deux matches se termine sur un résultat nul après prolongations. Quoi qu'il en soit, ces deux demi-finales paraissent extrêmement serrées et désigner un favori est réellement très difficile. Certes, sur le papier, Lau-

sanne et Servette semblent les plus forts. Mais en l'occurrence les deux équipes suisses alémaniques auront le très grand avantage de jouer devant leur public et soit Bâle, soit Grasshoppers possèdent des éléments excellents sur le plan national. L'incertitude est donc de mise...

Santos, champion du Brésil

L'équipe du prestigieux Pélé, Santos, a battu à Sao-Paulo la formation de Botafogo par 4-2, s'assurant ainsi le titre de champion du Brésil. Si l'équipe de Santos se présentait au complet, avec notamment Gimar, Mauro, Zito, Dorval, Coutinho, Pélé et Pépé, il n'en était pas de même pour Botafogo où Garincha, l'aillier droit de l'équipe championne du monde, était absent. Un grave litige opposait, en effet, ce dernier à ses dirigeants depuis plusieurs mois, et il vient d'éclater au grand jour. Il était « au vert » avec son équipe avant le grand match qui devait l'opposer au Santos et il a quitté cette retraite sans avertir personne. Il a décidé de rompre toute relation avec son club et a déclaré à la presse qu'il en avait assez d'être exploité par ses dirigeants. Ces derniers de leur côté se montrent intraitables et ont précisé qu'ils ne rompraient pas le contrat de leur joueur et que, dans ces conditions, il ne pourrait pas jouer pour un autre club.

★ L'équipe du Brésil, championne du monde, entreprendra sa tournée européenne, avec 24 joueurs. Ce nombre important de footballeurs est motivé par le fait des nombreuses rencontres qu'elle disputera au Portugal, en Belgique, en France, en Hollande, en Allemagne, en Grande-Bretagne et en Italie, pour ensuite entreprendre une tournée en Afrique. L'équipe sera accompagnée de huit officiels. Vincente Feola, qui conduisit le Brésil à la victoire en 1958, est directeur technique et Aymore Morera, coach en 1962 est entraîneur officiel.

LIGUE NATIONALE A :
Bienne - Lucerne
Young Boys - La Chaux-de-Fonds

On profitera de ce dimanche de Coupe pour faire disputer deux matches renvoyés de Ligue nationale A. A Bienne, les locaux en nette reprise sont fort capables de s'approprier l'enjeu total de la partie, alors que le match Young Boys - Chaux-de-Fonds promet beaucoup.

LIGUE NATIONALE B :
Aarau - Winterthour
Bodio - Berne
Brühl - U.G.S.
Fribourg - Thoune
Moutier - Schaffhouse

La Ligue Nationale B sera également inscrite au programme. Mais là également aucun favori ne semble s'imposer indiscutablement et les différents matches seront certainement extrêmement disputés, quoi que la forme du jour ou du moment puisse souvent jouer un rôle capital dans nombre de cas.

Avec Giletti comme balayeur Espoirs suisses - Sélection amateurs 4-2 (1-1)

A Aarau, en présence de 1000 spectateurs, l'équipe suisse des Espoirs a battu la sélection nationale des amateurs par 4-2 (mi-temps : 1-1).

Sur un terrain détrempe, les amateurs, qui pratiquaient un système verrou avec Giletti comme balayeur, résistèrent longtemps aux assauts des Espoirs, adeptes eux du 4-2-4. Le demi des Grasshoppers Menet fut l'homme de base de l'équipe des Espoirs. C'est de Silvant et Daina qu'il reçut le meilleur soutien. Dans la formation amateurs, qui s'effondra au cours des vingt dernières minutes, l'arrière Challet, de Delémont, fut le meilleur élément.

Sous les ordres de l'arbitre Goeppel (Zurich), les équipes se présentèrent dans les compositions suivantes :

ESPOIRS : Amez Droz ; Schuma-

cher Hofmann, Lustenberger, Stierli ; Menet (Resin), Quattropani (Faccin) ; Silvant, von Burg, Daina, Schindelholz.

AMATEURS : Albrecht (Degen) ; Giletti, Challet ; Veya, Arnold (Sommer), Decker ; Antonietti (Vetter), Mintner, Mering (Fuchs), Blaettler, Fuchs (Antonietti).

Marqueurs : Daina (2e, 1-0) ; Blaettler (25e, 1-1) ; von Burg (63e, 2-1) ; Daina (71e, 3-1) ; Schindelholz (78e, 4-1) ; Vetter (84e, 4-2)

● Coupe des vainqueurs de coupes, quart de finale (match retour) : Napoli - OFK Beograd, 3-1. Vainqueurs par 2-0 au match aller, les joueurs yougoslaves disputeront donc une troisième rencontre avec les footballeurs italiens.

Suisse bat La Chaux-de-Fonds par 6 à 0 (4-0)

Au stade de la Pontaise, à Lausanne, en présence de 500 spectateurs, l'équipe suisse a battu le FC La Chaux-de-Fonds par 6-0 (mi-temps : 4-0) dans son dernier match d'entraînement avant la rencontre de Coupe d'Europe des nations qui l'opposera, le 31 mars, à Berne, à la Hollande.

Sous les ordres de l'arbitre Baumberger (Lausanne), les deux équipes se présentèrent dans les compositions suivantes :

SUISSE : Elsener ; Grobéty, Tac-

chella, Weber ; Arn, Leimgruber (Schneiter) ; Brizzi (Allemand), Kuhn, Frigério (Brizzi), Heuri (Hosp), Allemann (Hertig).

LA CHAUX-DE-FONDS : Ansermet (Rathgeb) ; Ehrbar, Leuenberger, Matter ; Bertschi (Egli), Jaeger ; Brosard (Trivellin), Antenen (Bertschi), Vuilleumier, Mazzouz, Deforel.

Comme toujours, des matches de ce genre n'offrent que des enseignements relatifs. Il est fâcheux qu'une légère blessure n'ait pas permis à Rappan d'utiliser Rolf Wuthrich (remplacé par Frigério).

Liston vaut un million de dollars

Après une séance orageuse, la commission de boxe de Floride a donné l'ordre à Sonny Liston de se présenter devant elle pour faire examiner son genou. La décision a été prise après qu'un docteur de la ville, le docteur Duke Baird, ait déclaré qu'il ne « pouvait être certain que les cartilages du genou du champion du monde aient été endommagés ».

Jack Nilon, manager de Liston, a protesté avec véhémence, affirmant : « Liston vaut un million de dollars et vous voudriez que je prenne un risque en lui demandant de venir par avion jusqu'ici ». Lou Gold, président de la commission, a répliqué : « Il est bien parti pour Chicago par avion... et puis si vous avez peur, faites-le venir par le train. Mais il doit subir un examen médical officiel en Floride ».

Record du monde battu en athlétisme

A Tempe, dans l'Arizona, le sprinter noir américain Henry Carr, de l'Université de l'Arizona, a amélioré d'un dixième de seconde le record du monde du 220 yards et 200 mètres avec virage en couvrant la distance en 20"4. Henry Carr, qui est âgé de 21 ans, a réalisé cette performance dans le cadre d'une réunion entre les équipes des universités de l'Arizona et de l'Utah.

A Genève, Tchecoslovaquie - Etats-Unis 11-3

(5-2 2-1 4-0)

Cette seconde rencontre comptant pour le tournoi international du Salon de l'automobile (Coupe Perrot), n'a attiré que 2000 spectateurs à la patinoire des Vernets, à Genève. En effet, personne ne doutait du succès tchecoslovaque.

Comme prévu, la jeune formation olympique tchèque n'a rencontré aucune difficulté pour s'imposer, bien que les Américains aient obtenu le premier but de la partie après six minutes de jeu. En moins de deux minutes, entre la 10me et la 12me, les hockeyeurs d'Europe centrale renversèrent la situation en marquant trois buts de suite. Augmentant progressivement leur avance, ils se contentèrent par la suite d'assurer leur victoire.

Aux ordres des arbitres suisses Olivier et Vuillemin, les deux équipes ont joué dans les compositions suivantes :

Equipe tchecoslovaque : Nadrchal ; Tikal, Meixner, Potsch, Smid ; Grand-

ner, Hrbaty, Holik, Pryl, Brada, Cvach, Skopal Adamec, Klapac.

Etats-Unis : Driscoll ; Mc Curdy, Silka, Marien, Morse ; Tschida, Mustonen, Westby, Norquai, Quinn, Rovick, Mc Carthy, Famiglietti, Warchoh.

Marqueurs : Tschida (6me 0-1) ; Pryl (10me 1-1) ; Klapac (11e 2-1) ; Holik (11me 3-1) ; Grantner (16me 4-1) ; Crach (18me 5-1) ; Westby (19e 5-2) ; Holik (24e 6-2) ; Grantner (28e 7-2) ; Tschida (39e 7-3) ; Klapac (42e 8-3) ; Holik (48e 9-3) ; Smid (52me 103) ; Hrbaty (54me 11-3).

Assemblée générale du H. C. Sion

Pour des raisons administratives et le pont de St-Joseph, l'assemblée générale du HC Sion a été fixée définitivement au lundi 25 mars, à 20 h. 30. L'ordre du jour sera publié dans nos éditions de samedi et lundi prochains.

La saison sportive à Montana

S'il est une saison qui aura été particulièrement bien remplie, c'est bien celle qui va se terminer prochainement sur le plateau de Crans-Montana. En effet, les nombreux hôtes qui ont séjourné dans nos stations ont pu profiter des excellentes conditions d'enneigement durant toute la saison. Les moyens de remontée ont connu une affluence record ce qui démontre que nos deux stations sont parfaitement équipées pour rivaliser avec les grandes stations européennes.

Le ski fut tout spécialement à l'honneur puisque le Ski-Club Crans-Montana a organisé cette année les championnats valaisans de ski qui, grâce à une parfaite organisation ont connu un succès complet. Le Trophée du Mont-Lachaux a repris de son ancienne popularité puisque l'enregistrait la participation de plusieurs champions de premier ordre. Plusieurs concours de saut se sont également déroulés à Vermala et ce genre de compétition a connu un succès très grand. Les dirigeants du ski sont donc à féliciter pour l'excellent travail qui, espérons-le, portera des fruits très profitables à la jeunesse locale.

A l'ombre des grands, vit un petit

club le Ski-Club les Barzettes de Bluche-Randogne qui, après 20 ans d'existence, va repartir de plus belle pour tenir en mains les destinées de l'AVCS pour une durée de quatre ans. Ce club connaît chaque année une activité débordante et organise ainsi dans son cadre quelque 5 concours par saison. Bravo à ces vaillants sportifs qui eux aussi ont droit à des éloges.

Si le Ski a connu une saison tout de même bonne, il est un sport qui a sombré bien malgré lui : le Hockey ; le Club, cher au Président de Quay qui, après une saison très difficile, a dû rejoindre la première ligue. Dommage que cette conclusion soit arrivée car il y avait tout pour bien faire. Il s'agit maintenant de repartir à zéro et de se dire qu'après tout, le sport est le sport et qu'il y a pas de déshonneur à s'incliner devant plus fort que soi.

Le Bob-Club local a connu lui aussi une saison satisfaisante. Après avoir effectué un travail énorme, les membres de cette société ont organisé les championnats suisses de bob sur neige. L'équipage du capitaine Roland Cordonnier s'est imposé en 4 places que les autres équipages se sont classés

fort honorablement. L'organisation des championnats valaisans confiée au club local a malheureusement été entachée des faits regrettables que l'on connaît.

Le curling jouit d'une grande popularité et à lui aussi été très sollicité. De nombreux tournois ont été organisés sur la patinoire d'Y-Coor et ces compétitions ont dans l'ensemble donné un résultat très réjouissant.

Une ombre cependant au tableau de cette brillante saison : la mort subite de Pierrot Felli. Ce grand sportif a énormément fait pour la station et les sociétés sportives. Il était toujours là pour donner le coup de main nécessaire et organiser des concours. Les stations de Crans-Montana perdent donc en lui un homme serviable et un des principaux responsables du développement extraordinaire du haut-plateau. Cette brillante saison va donc se terminer et il convient de féliciter toutes les personnes qui se sont dévouées pour organiser un concours, une réunion ou bien d'autres choses encore. Et que la prochaine saison s'y fasse aussi brillante sur toute la ligne.

Alain CIVAZ.

PATINOIRE DE MONTANA-CRANS
 SAMEDI 23 MARS 1963 DES 20 H. 30
 Grande revanche de Championnat
VILLARS-VIEGE
 avec tous leurs internationaux.
 Guichets ouverts dès 19 h.
 P 702-260 S

Offres et demandes d'emploi



GRATUIT

ce beau verre
à tout acheteur
d'un verre de
moutarde AMORA
de Dijon



150 g. Fr. 1.70
Ne manquez pas
de demander
ce verre vide gratuit
à votre magasin
d'alimentation

Distributeur en Suisse: L. Chirat SA

ADMINISTRATION PRIVEE
cherche pour entrée le plus tôt possible

secrétaire- sténodactylo

ayant quelques notions d'allemand.
Place stable et très bon salaire assuré à
personne capable.
Prestations sociales et semaine de 5 jours.

Offres écrites détaillées, mentionnant également
prétentions de salaire et références sous chiffre P
4268 S à Publicitas, Sion.

ON CHERCHE
pour entrée immédiate

- 1 CHAUFFEUR D'EUCLID
- 3 CHAUFFEURS CAMION
(permis poids lourds)
- 1 CHAUFFEUR BULLDOZER

Faire offres: Entreprise Ed. Veuillet, Génie
Civil, Sion. P 4445 S

Chauffeur

camion cherche
place à l'année.

Tél. (027) 4 75 62.

P 20458 S

ON ENGAGERAIT
pour le service de café-restau-
rant

jeune fille

de 18 à 24 ans, sérieuse et
soignée. Conditions très favo-
rables. Entrée selon entente.
Débutante ayant bonnes dis-
positions acceptée.
Se présenter: Mme Antonelli,
Auberge du Pont-de-la-Morge,
Sion. P 4433 S

Hôtel Touring au Lac,
Neuchâtel,
cherche pour tout de suite ou
date à convenir

sommelière, dame ou garçon de buffet

Faire offres ou se présenter
à la Direction. P 28 N

ON CHERCHE

ébéniste

pour la restauration d'ancien,
travaillant seul.

Ecrire sous chiffre P 4436 S
à Publicitas Sion.

PENSIONNAT de jeunes filles
à Neuchâtel cherche

maîtresse de français

interne.
Entrée 21 avril.

Faire offres détaillées sous
chiffre P 2225 N à Publicitas
Neuchâtel.

HOTEL DE MONTAGNE
cherche pour saison d'été

- 1 SOMMELIERE pour bar et salle
- 1 FILLE DE CUISINE
- 1 CASSEROLIER

Faire offre à Mme C. Gard,
rue de Sion 1 - SIERRE -
Tél. 5 16 09. P. 4257 S

APPAREILLEURS SANITAIRES

Ouvriers qualifiés sont de-
mandés par entreprise de Lau-
sanne. Travail stable assuré.

Offres sous chiffre P T 34001
L à Publicitas Lausanne ou
tél. (021) 22 77 57.

ON CHERCHE pour Hôtel à Sion

DEUX SOMMELIERES

connaissant le service de restauration
ainsi que

UNE SOMMELIERE

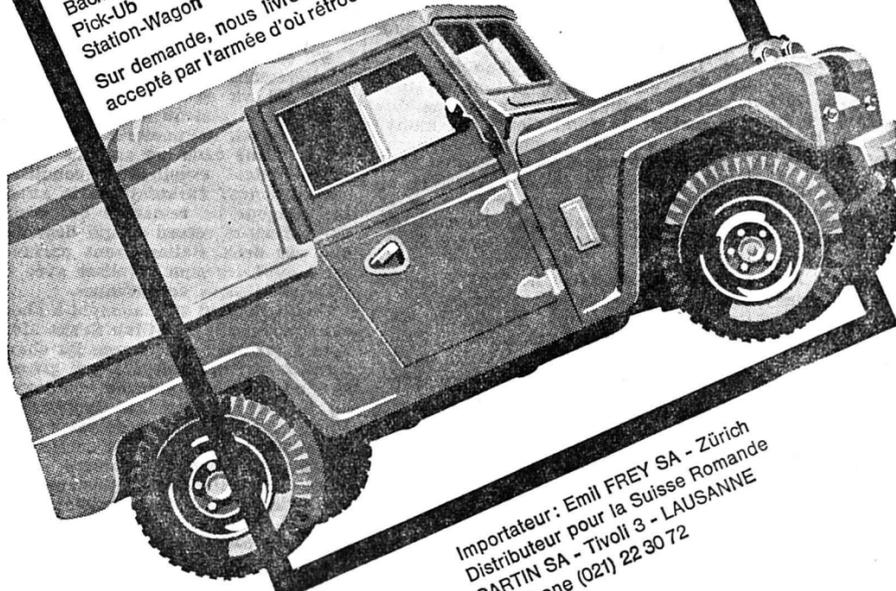
de Tea-Room. Débutante acceptée.
Tél. (027) 2 20 36 Hôtel du Cerf, Sion
P 4371 S

La nouvelle AUSTIN Gipsy 4 x 4

- NOUVEAU la suspension à lames semi-elliptiques
surdimensionnées
- NOUVEAU la direction de haute précision due à la
nouvelle suspension avant
- NOUVEAU la grande cabine dont le confort égale
celui d'une limousine
- NOUVEAU plusieurs autres détails importants dont
il faut absolument se rendre compte
- INCHANGE la polyvalence dans l'utilisation, sa su-
reté proverbiale et son prix intéressant

	Benzine	Diesel
Empattement 2,29 m.; Charge utile 750 kg	13'500.-	14'950.-
Bâché	13'850.-	15'350.-
Pick-Up	14'300.-	15'800.-
Station-Wagon		
Empattement 2,82 m.; Charge utile 800-1000 kg	15'950.-	17'500.-
Bâché	15'950.-	17'500.-
Pick-Up	16'500.-	18'050.-
Station-Wagon		

Sur demande, nous livrons des carrosseries spéciales; Véhicule
accepté par l'armée d'où rétrocession de 2/3 des droits de douane.

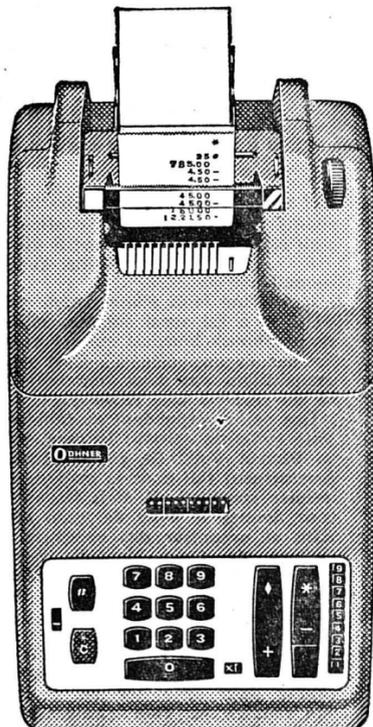


Importateur: Emil FREY SA - Zürich
Distributeur pour la Suisse Romande
CARTIN SA - Tivoli 3 - LAUSANNE
Téléphone (021) 22 30 72

PLUS RAPIDE QUE JAMAIS...

250 FRAPPES A LA MINUTE

ODHNER X-X



un nouveau
produit suédois
de haute qualité

- ★ manipulation facile
clavier clair
toucher agréable
- ★ multiplication
automatique
solde créditeur
- ★ demandez un essai
sans engagement

Hallenbarter - Sion
Rue des Remparts
Téléphone 8 10 63

P 70-8 S

ON CHERCHE

1 porteur

ou jeune homme
disposant de quel-
ques heures par
jour pour livrai-
sons.

Tél. (027) 2 33 22.
P 4455 S

ON DEMANDE
un

jeune homme

pour aider au la-
boratoire.
S'adr. à la Bou-
langerie - Pâtisse-
rie Richard - Rue
du Rhône - Sion.
P 4437 S

ON CHERCHE

SOMMELIERE

S'adr. au Café -
Restaurant de la
Glacière.

Tél. (027) 2 15 33.
P 4437 S

ON CHERCHE

SOMMELIERE

Entrée de suite ou
date à convenir.
Débutante accep-
tée.

Tél. (026) 6 30 55.
P 4474 S

SOMMELIERE

est demandée de
suite ou à conve-
nir.

S'adresser à Hôtel
de la Gare, Char-
rat.
Tél. (026) 6 30 98
P 4387 S

MEMENTO

RADIO-TV

Jeudi 21 mars
SOTTENS

7.00 Bonjour matinal ! 7.15 Informations ;
7.20 Premiers propos ; 7.30 Ici Autoradio
Svizzera ! Avec, vers 8 h., Le bulletin rou-
tier communiqué par le TCS et l'ACS ;
8.30 Fin. 11.00 Emission d'ensemble ; 12.00
Midi à quatorze heures ; 12.10 Le quart
d'heure du sportif ; 12.30 C'est ma tournée !
12.45 Informations ; 12.55 Le Comte de
Monte-Cristo ; 13.05 Mais à part ça ; 13.10
Disc-O-Matic ; 13.40 Du film à l'opéra ;
13.45 Une page lyrique célèbre : La Bohème.
Puccini ; 14.00 Fin. 16.00 Le rendez-
vous des isolés. Quatre-vingt-treize ; 16.20
Isabel Garciasanz, accompagnée au piano
par Javier Alfonso ; 16.40 Léon Zighera, vio-
loniste, et Michel Perret, pianiste ; 17.00
La Semaine littéraire ; 17.30 La paille et la
poutre ; 17.45 La joie de chanter ; 18.00
Bonjour les jeunes ! 18.30 Le Micro dans
la vie ; 19.00 La Suisse au micro ; 19.15
Informations ; 19.25 Le Miroir du monde ;
19.45 La Chaîne internationale du Bon-
heur ; 20.15 La bonne tranche ; 20.45 Le
monde est sur l'antenne ; 21.45 Théâtre et
musique ; avec la pièce du jeudi : Un Cer-
cle vicieux ; l'Orchestre Frank Chacks-
field ; 22.30 Informations ; 22.45 Le Miroir
du monde ; 23.00 Tournoi international de
hockey sur glace de Genève ; 23.15 Hymne
national. Fin.

SECOND PROGRAMME

19.00 Emission d'ensemble ; 20.00 Vingt-
quatre heures de la vie du monde ; 20.15
Le Comte de Monte-Cristo ; 20.35 Disc-O-
Matic ; 21.10 Entre nous ; 21.50 Cinéma-
magazine ; 22.15 L'anthologie du jazz ; 22.30 Hym-
ne national. Fin.

BEROMUNSTER

6.15 Informations ; 6.20 Réveil en musi-
que ; 7.00 Informations ; 7.05 Sonate No 5
en fa maj., pour violon et piano, Beetho-
ven ; 7.30 Ici Autoradio Svizzera ! 8.30
Arrêt. 11.00 Emission d'ensemble ; 12.00
Suite irlandaise sur des mélodies popula-
ires ; 12.20 Nos compliments ; 12.30 Infor-
mations ; 12.40 Musique populaire de la
Suisse orientale ; 13.00 Chronique de la
Suisse orientale ; 13.15 Musique populaire
de concert et d'opéra inspirée par l'Orient ;
14.00 Pour Madame ; 14.30 Œuvres de R.
Vaughan-Williams ; 15.20 Le disque histo-
rique ; M. Battistini, baryton ; 16.00 Tour
de ville à Rome ; 16.30 Musique de chambre
de G. Fauré ; 17.30 Pour les jeunes ; 18.05
Musique populaire ; 18.45 Chronique éco-
nomique suisse ; 19.00 Actualités ; 19.20
Communiqués ; 19.30 Informations. Echo
du temps ; 20.00 Musique de concert ; 20.20
Allah a Cent Noms, 21.40 Œuvres de Mo-
zart ; 22.15 Informations ; 22.20 Dans les
lumières de la rampe ; 23.00 Mélodies de
C. Porter ; 23.15 Fin.

TELEVISION

17.00 Kinderstunde ; 18.00 Fin. 19.45 De
jour en jour ; 20.00 Téléjournal et bulletin
météorologique ; 20.15 Sport d'hiver dans
les Alpes fribourgeoises ; 20.30 Les années
héroïques ; 21.20 Préfaces ; 22.10 Rencon-
tre de catch ; 22.35 Chronique des Cham-
bres fédérales ; 22.40 Dernières infor-
mations ; 22.45 Téléjournal ; 23.00 Fin.

SIERRE

Ermitage. — Ouvert jusqu'à 2 h. tous les
soirs

La Locanda. — Tous les soirs quintet
« J. Polizzi Brothers » - Fermeture à 2 h.
Pharmacie de service : Allet, tél. 5 14 04 ;
Médecin de service : S'adresser à l'hô-
pital, tél. 5 06 21.

SION

SOCIÉTÉS

HARMONIE MUNICIPALE - SION. —
Mercredi et vendredi, à 20 h. 25, répétition
générale à la grande salle de la Matze.
Samedi : grand concert de gala à 20 h. 40,
à la grande salle de la Matze.

Chœur mixte du Sacré-Cœur. — Répé-
tition générale vendredi 22 mars, à 20 h. 30.

Centre de culture physique - athlétique,
Place du Midi. — Entraînement : Lundi
dès 19 h. mercredi dès 17 h. 30. samedi
dès 16 h. 30

Sténo-Club. - Section de l'Association
sténographique suisse Aimé Paris. — En-
traînement tous les mardis à 18 heures,
à l'Ancien hôpital (1er étage à droite),
en vue du concours officiel qui aura lieu
le 15 mars à Sion

Manège de Sion. — Ouvert chaque jour.
leçon privée et en groupe. pension pour
chevaux Tél. 2 44 80

CSFA — Dimanche 24 mars, sortie
Super-St-Bernard, rens. et inscript. au
2 30 52 (app.) ou 2 92 37 (bureau).

Renseignements et inscriptions jus-
qu'au jeudi soir 21 mars.

DIVERS

Thyon - Les Collons. — Tous les diman-
ches, messe à 11 h. 30, à l'Hôtel de Thyon
aux Collons.

Aux jeunes collectionneurs de timbres-
postes. — Nous portons à votre con-
naissance que les cours por juniors ont re-
pris au FOYER POUR TOUS, Rue Prati-
forti, tous les samedis dès 14 heures.

LE CHEF DE LA JEUNESSE
François Pi)

Musée de Valère : Archéologie et his-
toire

Pharmacie de service : de Quay, tél.
2 10 16.

Médecin de service : Dr Gay-Crosier, tél.
2 10 61.

Chirurgie : S'adresser à l'hôpital, tél.
2 43 01.

Les heures de visite aux malades ont
lieu tous les jours de 11 h. 30 à 16 h. 30.
En dehors de cet horaire, prière de ne pas
insister.

ARDON

Société de musique La Cécilia —
Semaine du 17 au 24 mars :
Répétition générale jeudi, à 20 h. ;
samedi, à 19 h.

MARTIGNY

Pharmacie de service : Morand, tél.
6 10 05

Médecin de service : S'adresser à l'hô-
pital, tél. 6 16 05.

MONTHEY

Dancing « Aux Treize Etoiles ». — Elio
Sovannazi et son Orchestre. Ouvert jus-
qu'à 2 heures du matin.

L'Afrique noire à la croisée des chemins (I)

(Suite de la première page.)

(Rappelons que le franc C.F.A. vaut
2 anciens francs français ou 2 centi-
mes du franc actuel. C.F.A. signifiait
autrefois « colonies française d'Afrique ».
Aujourd'hui la signification est
la suivante : « communauté financière
africaine »).

M. Houphouët-Boigny, président de
la Côte d'Ivoire, s'est fait construire à
Abidjan un palais (un petit Versailles)
qui, dit-on, est revenu à quatre
milliards de francs. Les huissiers sont
habillés à la française. Aux réceptions,
on ne sert pas du vin de palme de
production locale, mais du whisky et
des apéritifs importés. D'ailleurs, dans
tous les pays africains, les importations
de boissons alcooliques sont consi-
dérables : les habitudes prises dur-
ant l'époque coloniale n'ont pas été
abolies.

Lorsque des jeunes gens partent
pour l'Europe afin d'y faire des études
universitaires, ils prennent toujours
l'avion et voyagent, bien entendu,
en première classe. Des crédits leur
sont alloués, qui leur permettent de
passer leurs vacances sur la Côte d'A-
zur. A leur retour dans leur pays, ils
obtiennent immédiatement des postes de
directeurs.

A Dakar, une dactylo tape quoti-
diennement six à sept pages (avec
double interligne), soit quatre fois
moins qu'une dactylo à Paris, mais
touche un salaire égal.

Le maire d'Ouadagoudou a pris un
arrêté selon lequel les voitures à deux
chevaux ne peuvent pas être utilisées
comme taxis ; elles sont trop petites,
et par conséquent indignes de la capi-
tale de la Haute-Volta. Quant aux
hauts fonctionnaires, ils circulent dans
des automobiles allemandes ou améri-
caines, qu'ils renouvellent tous les six
mois.

Onze médecins congolais, rentrés
dans leurs pays, se sont tous installés
à Brazzaville et à Pointe-Noire. « Les
postes de brosses, ont-ils dits, c'est
bon pour les Blancs ».

Les fonctionnaires portent veston et
cravate, et ont climatisé dans leur
bureau. Au Mali, pays pourtant orien-
té à gauche, ils exigent que les Fran-
çais qui, autrefois, avaient lutté à
leurs côtés contre le colonialisme et
les tutoyaient, leur donnent mainte-
nant de « l'Excellence ».

Les Africains qui travaillent dans
l'administration gagnent plus que les
fonctionnaires soviétiques. A cela s'a-
joute une corruption effarante : au

Cameroun, elle absorbe un dixième
du budget. René Dumont estime que
le traitement d'un ministre ne devrait
pas dépasser 50.000 francs C.F.A. par
mois, somme qui correspondrait à peu
près au niveau grec ou portugais. Il a
procédé à un sondage ; à Yaoundé, de-
vant deux cents fonctionnaires et élè-
ves de l'école d'administration, il a
posé la question suivante : « Par pa-
triotisme, accepteriez-vous une réduc-
tion de votre traitement ? » Une seule
main s'est levée. Lorsqu'il a annoncé
qu'il en ferait état dans son livre, qua-
tre autres mains se sont dressées...

Il est paradoxal de devoir constater,
dans ce contexte, que l'école freine le
développement, au lieu de le favori-
ser. En effet, celui qui a étudié n'a
qu'une idée : accéder à la caste privi-
légiée des fonctionnaires et, par consé-
quent, gagner beaucoup d'argent. Le
travail manuel est méprisé, le paysan
n'a aucune possibilité de s'élever au-
dessus de sa condition misérable.

L'écart entre les villes et les cam-
pagnes s'accroît. Au Mali, 75 pour
cent des enfants sont scolarisés à Ba-
mako, la capitale, mais seulement 3
pour cent en brousse. En Haute-Volta,
23 pour cent du budget est consacré à
l'enseignement.

Mais cet enseignement est destiné à
de futurs employés de bureaux, et non
à des paysans, dont il serait pourtant
urgent de compléter la formation. Les
enfants, d'ailleurs, ne le cachent pas :
ils déclarent à qui veut les entendre
que l'agriculture est le dernier des mé-
tiers !

Des étudiants de divers pays sou-
développés avaient été invités à passer
deux mois en Israël, tous frais payés.
Il était prévu qu'ils travailleraient
pendant dix jours dans un kibboutz.
Tous ont accepté, à l'exception des
Noirs, qui ont argué que le travail
manuel était indigne d'eux.

L'Afrique risque donc de glisser sur
la même pente que l'Amérique du
Sud. L'équipement agricole et indus-
triel est considéré comme beaucoup
moins important que les voitures et les
villas de luxe que s'offrent les mem-
bres de la caste privilégiée. Comment
un ouvrier qui gagne 3000 francs C.F.
A. par mois et un paysan dont le re-
venu ne dépasse guère 70 francs peu-
vent-ils se sentir solidaires d'un dépu-
té qui touche 165.000 francs ? Une
bourgeoisie de la fonction publique
est en train de consolider son pou-
voir ; ce phénomène, que Marx n'avait
pas prévu, a quelque chose d'inquié-
tant.

De nombreux Africains s'en rendent
compte, et leur amertume ne fait que
croître. Ils constatent que « l'indépen-

dance » a été proclamée pour les vil-
les, et non pour les campagnes. Ils
vont jusqu'à souhaiter un retour à
l'ancien état de choses, à savoir au
colonialisme.

Dans un discours, le maire d'un pe-
tit village du Cameroun n'a pas hésité
à dire ce qu'il pense. Il a affirmé que
si un référendum était organisé et
que la question suivante était posée à
la population : « Etes-vous pour le
maintien de l'indépendance ou pour la
recolonisation ? », une « majorité écri-
sante » se prononcerait pour le trans-
fert des pouvoirs aux Blancs.

(à suivre)

Jacques Ferrier.

Communiqué pour les vignerons

Après quelques jours de temps
chaud les dégâts du gel sont nette-
ment visibles. Contrôlez de nouveau
vos vignes, notamment les vignes de
3 et 4 ans et les vignes ayant fourni
une forte récolte.

Certaines vignes peuvent être sur-
greffées fin avril, début mai, à condi-
tion de prélever maintenant des sar-
ments non gelés et de les conserver
dans de bonnes caves. Revoir commu-
niqué déjà publié à ce sujet.

Station cant. d'essais viticoles.

France : quinzaine économique

(Suite de la première page.)

situation les missions de bons offic-
se multiplient. Les délégués des in-
gineurs des mines CGC ont été reçus
la semaine dernière par M. Pompidou,
mais il ne semble pas qu'une solution
définitive ait pu être trouvée. De son
côté, le comité national du MRP a
proposé un « statut européen des mi-
neurs ». Enfin, mercredi dernier, le
Conseil des Ministres a décidé de
charger un groupe d'études de trou-
ver une solution de compromis et d'é-
tablir un projet de politique à long
terme de l'industrie minière française
et peut-être même européenne.

Voilà pour cet aspect de l'actualité
sociale qui a presque complètement
éclipsé le reste de l'actualité éco-
nomique française, pas très importante
au reste.

On peut noter cependant que la
construction, déjà bien malade, va au
devant de nouvelles périodes difficiles.
Les constructeurs prévoient pour 1963
une baisse de 20 % sur le nombre des
logements qui seront construits, ainsi
qu'une augmentation de 15 % du prix
de la construction.

Pour terminer sur une note plus op-
timiste, relevons que la production in-
dustrielle française a fortement aug-
menté pendant le mois de janvier der-
nier. Le Ministère des Finances pu-
bliera sous peu les chiffres de cette
augmentation, mais on sait déjà qu'elle
est très sensible. Evidemment, il s'a-
git de la production industrielle sans
le bâtiment, paralysé à 50 % par le
froid.

De plus le Ministère des Finances a
révélé que les capitaux étrangers con-
tinuent à affluer en France de telle
sorte que le total des réserves en or
et en devises de la France approche
de 4 milliards de dollars.

Bernard BAUER.

Rip Kirby

Copyright by
«COSMOPRESS. Genève»



MOBY DICK

HERMAN MELVILLE

Adaptation nouvelle et inédite de JACQUES MARCIREAU

Starbuck se tenait à l'avant, sa lance
à la main. Il piquait les cétacés de
toutes ses forces pour les écarter de
notre passage.

Les rameurs avaient quitté les avo-
nons, mais ils ne restaient pas tout
à fait inactifs. Ils portaient leur at-
tention sur les obstacles, avertissaient
des dangers et parlaient aux cachalots.

— Ote-toi de là, grand-père...

Cela s'adressait à un grand cachalot
qui venait de surgir des profondeurs
et menaçait de nous engloutir.

— Ta queue, toi !

Cela s'adressait à un autre, qui était
en train de faire tranquillement sa toi-
lette en s'aspergeant avec l'extrémité
de sa queue et nous inondait.

Nos baleinières étaient pourvues
d'un engin inventé par les indiens de
Nantucket : le drugg. C'était une sorte
de ligne attachée solidement à deux
morceaux de bois imbriqués l'un dans
l'autre. On lance le harpon qui se
trouve à une extrémité, le bois flotte,
mais résiste au courant, et la baleine
se trouve dans la situation où nous
façonner nous servait le drugg.

Le drugg quand il y a sur la

mer plus de baleines qu'on ne peut en
tuer. La baleine harponnée par un
drugg ne va jamais bien loin et les
chasseurs peuvent revenir plus tard
pour la tuer.

Notre pirogue emportait trois de
ces engins. Le premier et le second
furent lancés. Les baleines atteintes
voulurent foncer en avant, comme elles
le font d'habitude, mais elles se trou-
vèrent arrêtées dans leur élan par le
drugg.

Le troisième engin faillit provo-
quer un accident. Lorsque le matelot
le lança, sa masse s'accrocha au siège
de la barque, le fit voler en éclats et,
d'un seul coup, l'entraîna par-dessus
bord. Le rameur qui se trouvait assis
sur le siège roula au fond de l'embar-
cation. L'eau entra en bouillonnant par
les deux trous laissés par le siège ar-
raché. Il fallut colmater les trous avec
des chemises et des caleçons.

A mesure que nous avançons parmi
le troupeau, il devenait plus clair-
semé. Si les cachalots avaient été
aussi nombreux que la périphérie, nous
n'aurions jamais pu lancer nos druggs.
L'ordre allait, lui aussi, en dimi-
nuant.

Tout à coup, le harpon de Que-
queg lâcha prise et la proie qui nous
avait remorqués jusque là se perdit
parmi les autres monstres.

Emporté par la force de notre élan,
notre bateau glissa entre deux cachalots,
au cœur même du rassemblement.
Là, il s'arrêta. Il nous sem-
blait qu'après la traversée d'un tor-
rent, nous débouchions soudain sur
des eaux calmes.

Autour de nous, les cachalots con-
tinuaient à frétiller, mais nous ne
ressentions plus les effets de leur agi-
tation. Au milieu de ceette sorte
d'enceinte, la mer présentait le doux
aspect de satin que produit l'huile de
baleine qui se répand sur l'eau
lorsque ces animaux nagent paisible-
ment.

Nous nous trouvions maintenant
dans un oasis de calme. Nous perce-
vions bien encore, au loin, confu-
sément, les mouvements tumultueux
des cercles extérieurs. De temps en
temps, des patrouilles s'approchaient
de nous. Mais nous étions dans un
camp retranché gardé par des mon-
stres dont il nous était impossible de
franchir le rempart grondant.

Il fallait attendre qu'une brèche s'ou-
vrit dans ce mur qui nous retenait
prisonniers. Les cachalots ne nous
avaient-ils laissé passer que dans l'in-
tention de nous neutraliser. Cachent-
ils de ces ruses dans leurs grosses
têtes.

De temps en temps, nous recevions
la visite des femmes et des en-
fants de la caravane. Ceux-là n'a-
vaient pas peur. Ils étaient doux
comme des animaux apprivoisés. Ils
s'approchaient de nous avec une con-

fiance étonnante et venaient même po-
quer. On eût dit qu'ils qu'étaient des
ser leurs museaux tout contre la bar-
caresses.

Quequeg leur caressa la tête. Star-
buck leur gratta le dos avec la pointe
de la lance. Ils se laissaient faire, in-
souciant du danger que représentaient
le terrible instrument.

L'espace qu'occupait tout le régiment
était immense, peut-être sept ou huit
kilomètres carrés. Les mères et les
petits tenaient le milieu, sans doute en
raison de leur faiblesse et de leur inap-
titude à reconnaître le danger... Ce
monde étonnant nous émerveillait.
Mais nous n'étions pas au bout de nos
surprises.

Au-dessous de nous, la mer était
transparente comme du cristal. En nous
penchant, nous apercevions, flottant
entre deux eaux, les mères-nourrices,
quelques-unes au ventre démesuré, et
des nouveaux-nés cherchant les mam-
elles maternelles.

Les bébés-cachalots levaient les yeux
vers nous : ils devaient se figurer que
nous faisons partie du paysage sur-
plombant leur berceau flottant.

J'en suivis un de ces yeux : il était tout
petit et devait être né de la veille ou
de l'avant-veille. Petit, c'est façon de
parler, car il mesurait bien quatre mè-
tres de long et probablement deux
mètres de tour de taille. Ses délicates
nageoires, ainsi que sa queue, rappe-
laient la peau plissée des nouveaux-
nés humains.

Quequeg se pencha par-dessus bord
et cria tout à coup :

— Oh... un filin... Ils sont attachés...

— Quoi ? Quel filin ? Qu'est-ce qui
est attaché ?

— Deux cachalots... Un gros et un
petit !

Starbuck se pencha à son tour. On
aurait dit, en effet, un cachalot har-
ponné ayant reconquis sa liberté : il
traînait après lui comme un long bout
de corde qui, tout en s'enroulant, re-
montait vers la surface. Mais en l'oc-
currence, c'était tout simplement le
cordon ombilical de Madame Cachalot
qui traînait après elle son rejeton
tenu en laisse.

Il est assez fréquent, au cours des
chasses, que le cordon ombilical s'em-
pêtre dans le fil d'un harpon et que le
bébé cachalot soit attrapé en même
temps que sa mère.

Je continuai donc à observer les ca-
chalots. Au premier coup d'œil, il
est facile de distinguer le mâle de la
femelle. Celle-ci est près d'un tiers
moins volumineuse que son compagnon
et, en général, elle est plus grassouil-
lette.

Les cachalots ne forment pas tou-
jours des troupes aussi nombreuses.
Nous en avons parfois rencontrés des
groupes de 20 à 30 appelés « Ecoles ».
Il y a des bandes de femelles sur les-
quelles règnent deux ou trois mâles,
et des petites sociétés de jeunes mâ-
les qui ne se sont pas encore consti-
tué de famille.

Les cachalots isolés que nous croi-
sions étaient d'habitude de vieux mâ-
les, presque toujours de grande taille :
ce sont les profs les plus intéressan-
tes au point de vue commercial.

(A suivre)

Affaires immob.

MIEGE

A VENDRE au plus offrant
vignes

en plein rapport:
2 vignes aux MORETES;
1 à la TERES;
1 à CLOLOVI.

S'adresser à Mme Estoppey-Mounir - 12, rue de la Ferme, Genève - Tél. (022) 24 56 16.

A LOUER A SAXON :

a) Magasins

se prêtant pour tous commerces

b) Vastes locaux

commerciaux

c) Grand garage

avec station-service. Situation centrale de tout premier ordre.

Pour tous renseignements, s'adresser à **Marius Felley, négociant, Saxon.** - tél. (026) 6 23 27 P 4439 S

JEUNE COUPLE cherche

APPARTEMENT

3 pièces pour le 10 avril environ.

Ecrire sous chiffre P 4279 S à Publicitas Sion.

A LOUER à jeune fille sérieuse

chambre

meublée tout confort.

Tél. (027) 2 42 23. P. 20464 S

A VENDRE à 3 minutes de Sion, sur le coteau

6000 m² terrain à bâtir

Ecrire sous chiffre P 4412 S à Publicitas Sion.

A VENDRE à Haute-Nendaz, près du télécabine

2200 m² terrain à bâtir

Ecrire sous chiffre P 4413 S à Publicitas, Sion.

A LOUER à Sion pour entrée immédiate

MAGNIFIQUE

APPARTEMENT

de 5 pièces dans immeuble neuf, quartier très tranquille. Vue magnifique.

S'adresser au bureau du journal sous chiffre 123.

On cherche à louer

chalet de vacances

MEUBLÉ, 3 à 4 chambres, 5 lits, région du centre, pour les mois de juillet et août.

Ecrire sous chiffre P 4281 S à Publicitas Sion.

JE CHERCHE à acheter une

vigne

de 100 à 200 toises, région Conthey - St. Léonard. Ecrire sous chiffre P 20455 S à Publicitas, Sion.

A LOUER

chambre

meublée à demoiselle. Accès cuisine et salle de bain.

Tél. (027) 2 13 70 P 4406 S

A VENDRE de particulier

1 VW

couleur noire mod. 1953, roulé 78.000 km., moteur révisé. Prix à discuter.

S'adresser au No Tél. (026) 7 22 16. P 4408 S

A ENLEVER CHAMBRE A COUCHER STUDIO

comprenant: 1 armoire 2 portes, bois dur, rayon et penderie; 1 commode 3 tiroirs; 1 divan-lit 90 x 190 cm., 1 matelas à ressorts (garanti 10 ans); 2 fauteuils rembourrés, tissu grenat, et 1 table de salon. le tout Fr. 550.- (port compris).

KURTH

Rives de la Morges 6 - MORGES
Tél. (021) 71 39 49 P 1533 L

A VENDRE

Simca 1000

blanche, 25.000 km. - voiture soignée. A la même adresse

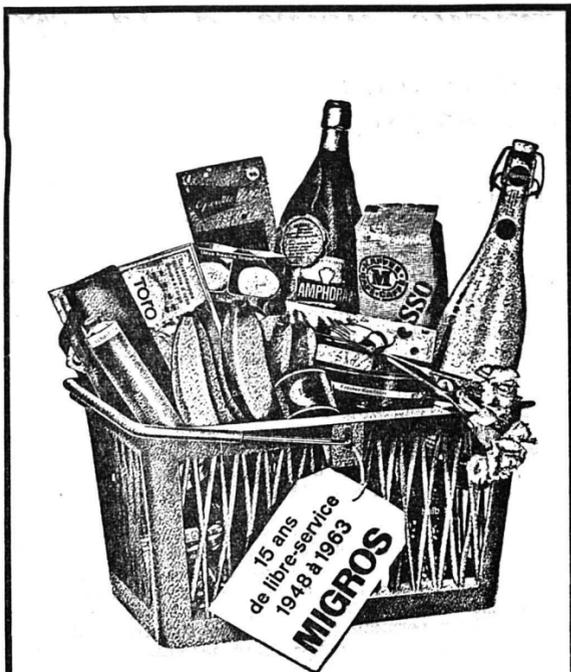
Jawa 125

Tél. (027) 2 11 32 entre midi et 14 h. P 4411 S

Pommes de terre

tout-venant 22.-
Benedicta I 32.-
Bintje I 42.-
Expédition CFF. Réservez de suite.

M. Beauverd-Mermod, Rennaz-Villeneuve. MD 121 L



Nous vous invitons cordialement à fêter ce jubilé avec nous.

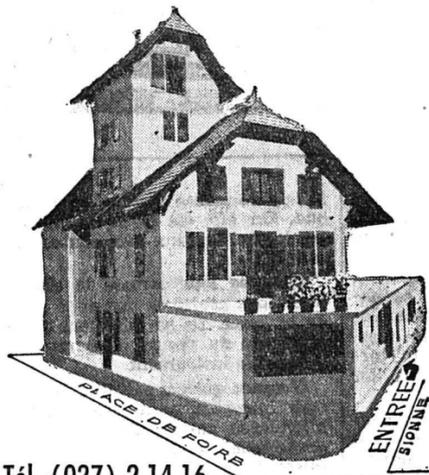
Visitez nos magasins, nous vous offrons la possibilité de réaliser d'excellentes affaires.

Imprimerie Gessler

à SION

Centrale des Occasions du Valais DE MEUBLES NEUFS ET OCCASIONS

MAISON JULES RIELLE - PLACE DE FOIRE
RUE DES BAINS 6
AU FOND DE LA PLACE DU MIDI, APRES LA SIONNE



Tél. (027) 2 14 16

20 divans d'occasion
Fr. 90.- à 120.-
pièce

Armoires 2 portes
neuves 159.-

Armoires 3 portes
neuves 270.-

Divans av. matelas
neufs 128.-

Chambre à couch.
580.-

Salles à manger
550.-

Tapis milieu neufs
180 x 260 95.-

Tours de lit neufs
76.-

Descente de lit 11.-
neuve

DUVETS NEUFS FR. 35.- - ARRIVAGE D'UN GRAND LOT DE COUVERTURES DE BONNE QUALITE A FR. 22.- Pièce - UNE DES PLUS GRANDES EXPOSITIONS DE SUISSE

DANS VOTRE INTERET VISITEZ NOTRE GRANDE EXPOSITION

VOUS TROUVEREZ TOUT CE QUE VOUS DESIREZ

EN MEUBLES NEUFS ET D'OCCASIONS

Grands Magasins (maison mère) Halle aux meubles S.A. à Lausanne

UN DES PLUS GRANDES EXPOSITIONS DE SUISSE

La plus vieille maison valaisanne de meubles à Lausanne
Direction: Marschall Fils - Tél. (021) 22 99 99
Exposition 3.000 m² Rue des Terreaux 15

Où vous trouverez un des plus grands choix de Suisse soit plus de 300 mobiliers en tous genres - Larges facilités - Livraison franco domicile dans toute la Suisse - En cas d'achat d'un montant minimum de Fr. 500.- : remboursement billet CFF ou plein d'essence. P 243 L

Offres d'emploi

ON CHERCHE une

SOMMELIERE

Entrée de suite ou date à convenir.

Débutante acceptée.

Tél. (026) 6 30 55. P 4390 S

JEUNE FILLE diplômée de l'Ecole de Commerce

ayant déjà occupé poste dans bureau cherche

place

de préférence agence de voyages, tourisme, ou hôtel. Ecrire sous chiffre P 4366 S à Publicitas, Sion.

JOLI CAFE de campagne

cherche gentille

jeune fille

catholique comme débutante pour servir au café. Gain fr. 500-600.- par mois. Nourrie, logée, blanchie. Vie de famille assurée. A 12 km. de Lausanne.

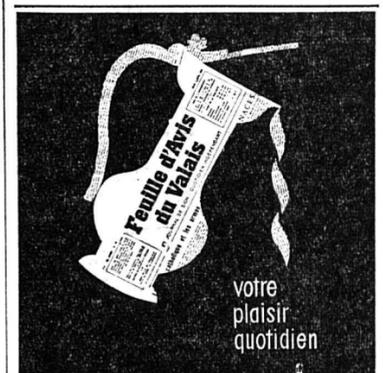
Entrée de suite ou à convenir.

Tél. (021) 4 13 46 MD 146 L

A VENDRE

machine à calibrer les fruits

marque hollandaise « West-Friedland ». Parfait état. Prix intéressant. FRUITA S.A. Fruits - Saxon
Tél. (026) 6 23 27. P. 4478 S



vosre plaisir quotidien

Economiser l'électricité,

C'est avoir le sens des réalités.

P 134 L

A vendre d'occasion

une porte palière, 1 porte intérieure, une armoire à 2 portes, un lit 110 cm. avec literie, état de neuf, une table de cuisine avec 3 chaises et 2 tabourets.

Tél. (027) 2 18 94. P 3870 S

A VENDRE

cuisinière électrique

« Le Rêve » 3 plaques.

Tél. (027) 2 19 35. P 20467 S

Divans-lits

90 x 190 cm., avec protège-matelas, matelas à ressorts (garantis 10 ans), oreiller, duvet et couverture de laine, à enlever, le divan complet, soit 6 pièces, seulement

Fr. 205.-

KURTH

9, Av. de Morges
Tél. (021) 24 66 66

LAUSANNE P 616 L

A VENDRE

foin

à port de camion.

Tél. (027) 2 21 46. P 4447 S

A VENDRE

VW

1955, prix intéressant.

Dayer Félix, Pont-de-la-Morge. Tél. (027) 2 21 45. P 4446 S

A VENDRE d'occasion

2 lucarnes

Fr. 30.-.

S'adr. sous chiffre 135 au bureau du journal. P 200-17 S

A VENDRE

voiture

VW

mod. 57. Tél. (027) 2 31 80 ou 2 31 79 P 20463 S

A VENDRE une

Opel Record

modèle 61, en parfait état.

Tél. (027) 5 18 00 P 4390 S

A VENDRE pour cause de non-emploi une

CUISINIERE ELECTRIQUE

et un FOURNEAU A BOIS

formant bloc de marque « LE REVE ». Livrables en deux ensemble ou séparément.

S'adresser à François Dorsaz, Le Martinet, Martigny-Bourg. Tél. (026) 6 14 60 P 4452 S

A VENDRE

Fiat 1500

modèle 1962, peu roulé, prix à discuter.

Ecrire sous chiffre P 4434 S à Publicitas Sion.

A VENDRE

Vespa

125 cm³, 7000 km. état de neuf, pour cause de double emploi.

Ecrire sous chiffre P 20465 S à Publicitas Sion.

A VENDRE

2 vaches

marque lattière croix fédérale l'une d'elles reine d'alpage, 84 points

S'adr. à M. Germain Vuignier, Grimisuat.

Perdu

vendredi matin 19 mars chaînette avec médaille estourée de perle Rapporteur contre récompense à Agèle Crescentino - Sion 7, Av. Gare - Sion P 20462 S

A VENDRE

OPEL CAPITAIN

1961 impeccable. Tél. (027) 2 14 80 heures des repas P 4400 S



Avec la publicité, vous disposez d'un guide qui a fait ses preuves

Toutes vos annonces par **Publicitas**

Pour et contre...

Autour de la revision de la LAMA

Nous avons suivi d'assez près les discussions dont la revision de la LAMA a fait l'objet. Un fait nous a frappé : on paraît aujourd'hui centrer le problème sur le droit médical. Or, celui-ci n'est qu'un aspect, et non pas le plus important, de cette question. Il y a un problème du droit médical, c'est avant tout parce qu'il y a un conflit latent entre caisses et médecins à propos des tarifs d'une part et, d'autre part, du droit dont le médecin a juste titre pour le praticien de déterminer lui-même le traitement convenant dans un cas précis, sans craquer de se laisser opposer le veto de la caisse à laquelle est assuré le malade.

Pourquoi les caisses-maladie veulent-elles ainsi intervenir dans le choix du traitement ? Parce que la médecine moderne réalise des progrès considérables, que de nouveaux traitements apparaissent périodiquement, permettant de mieux traiter certaines affections, mais que ces nouveaux traitements ont l'inconvénient d'être coûteux. Or, la trésorerie des caisses ne peut, dans la plupart des cas, supporter de telles dépenses. A l'origine, le problème n'est donc pas celui des rapports entre caisses et médecins, mais des rapports entre caisses et assurés, lesquels conditionnent la situation financière des caisses.

Qu'il y ait là une préoccupation majeure pour l'administration des caisses, nul ne songerait à le nier. Mais on est pourtant en droit de se demander pourquoi les caisses ne sont pas en mesure de faire face aux frais actuels de la médecine ? Comment il se fait qu'elles n'ont pas pu adapter leurs ressources à leurs besoins ? Il y a à cela plusieurs causes.

La première est que les mœurs ont évolué ; si les caisses y ont gagné le nombre des adhérents, elles y ont perdu la qualité, laquelle s'exprimait autrefois en un esprit fondamentalement mutualiste au nom duquel l'assuré reconnaissait souvent de lui-même à faire appel à la caisse pour des affections bénignes. Aujourd'hui, on part du principe que si l'on est assuré, l'assurance n'a qu'à payer. Il en résulte des charges accrues pour les caisses.

Un autre trait de l'évolution des mœurs est que l'on consulte aujourd'hui beaucoup plus facilement qu'autrefois. En d'autres termes, on compte davantage d'interventions médicales par tête d'assuré que ce ne fut le cas. Encore une occasion d'accroissement des charges des caisses.

On peut y ajouter l'évolution de la thérapeutique qui, au fur et à me-

sure qu'elle progresse, exige la mise en œuvre de plus grands moyens techniques et scientifiques, d'où un renchérissement des soins médicaux de l'ordre de quatre fois au cours de ces dix-sept dernières années. C'est encore un motif d'augmentation des charges des caisses.

En face de cette situation exigeant des caisses des efforts financiers sans cesse croissants, on aurait pu penser que le système de l'assurance-maladie évoluerait lui aussi, de manière à s'adapter progressivement à ces conditions nouvelles. Tel n'a pas entièrement été le cas et l'on trouve parmi les caisses les moins bien placées au point de vue financier des situations anachroniques et antiéconomiques. Anachronisme, le fait que nous avons en Suisse 1100 caisses environ, pour quelques millions d'assurés (aux Etats-Unis on compte 780 caisses pour 185 millions d'habitants). Situation antiéconomique : l'existence de caisses comptant quelques dizaines d'assurés payant des cotisations modiques ; ces caisses ne sont naturellement pas en mesure de supporter la charge financière d'un cas grave parmi leurs assurés. On retrouve d'ailleurs une situation du même genre dans certaines caisses dont les cotisations restent fi-

xées anormalement bas (à peine une dizaine de francs pour certaines d'entre elles), de telle sorte que si chaque assuré va en moyenne une fois chez le médecin, les cotisations sont entièrement absorbées.

Si l'on veut réellement reviser la LAMA de manière à fonder l'assurance-maladie sur des bases économiques valables, il conviendrait d'une part de refondre tout le système des caisses en opérant les concentrations nécessaires ; d'autre part, de laisser au médecin la liberté de donner les soins qu'il juge utiles et lui assurer un tarif normal ; enfin d'améliorer le subventionnement des caisses par l'Etat. Ce dernier point est d'ailleurs l'un des éléments de la revision en cours. C'est sans doute le point le plus urgent, si urgent même que l'on devrait normalement le dissocier des autres, régler cette affaire de subventionnement sur laquelle tout le monde est à peu près d'accord, de manière à assurer très rapidement aux patients les prestations auxquelles ils peuvent prétendre, et réserver à plus tard, pour accomplir tranquillement cette réforme, les questions du droit médical et de l'adaptation du système des caisses aux conditions actuelles.

H. B.

Tels que nous sommes...

LA SUISSE

« Il ne faut pas se lasser de répéter que le citoyen suisse, placé au sein d'une grande et séduisante nature, n'est point un triste sédentaire qui se borne, au sortir de son bureau à gagner le café du Commerce puis à s'aller, bourgeoisement, coucher. En fait, dans sa complexité, la Suisse est un monde en réduction. »

La Suisse : un monde en réduction. Dans sa concision, cette image situe admirablement notre pays. C'est ce monde en réduction que décrit, commente, explique et chante aussi M. Jean Nicollier, journaliste et écrivain, l'un des hommes les plus cultivés de notre terre romande, dans une plaquette éditée par la maison Hachette de Paris (collection de l'« Encyclopédie par l'image ») sous le titre « La Suisse ».

L'ouvrage de M. Nicollier — une modeste brochure de 62 pages ! — constitue un remarquable témoignage. L'auteur a réussi ce tour de force de dire l'essentiel, sans jouer les vulgarisateurs faciles ; au moment favorable il glisse le détail qui fait image, pour situer un lieu, un événement, pour rendre présents un instant historique, un lieu, un site. Les étrangers qui nous regardent vivre liront les pages de M. Nicollier avec le plus

vif intérêt, et très certainement avec profit. Aux Suisses que nous sommes, l'auteur rappelle qui nous sommes, le cadre dans lequel nous vivons, les raisons d'être qui sont les nôtres. Une âme sereine a inspiré ces vues sur la Suisse et, tournée la dernière page d'un texte plein de science et de sagesse, le lecteur se sent à la fois revigoré et reconnaissant (mais sans orgueil). Revigoré à l'idée qu'il appartient à un pays façonné par le Temps et les hommes, où le goût du travail s'associe, souvent, à un attachement bien compris aux traditions, mais où l'audace créatrice trouve à se manifester. Reconnaissant à l'égard de ceux qui ont fait ce pays ou animent ses institutions.

Des citoyens libres !

Admirons ici l'art et la précision avec lesquels M. Jean Nicollier traite de l'Etat fédératif et du « mécanisme confédéral ». « Ce sont des citoyens libres, en effet, — écrit-il — honorés du titre global de « souverains ». Comment s'exprime la volonté populaire, l'auteur l'exprime en peu de mots : « En fait, la commune apparaît comme la cellule de l'organisme démocratique. N'est-elle point, selon le mot d'un magistrat des Grisons, « un champ tout indiqué pour l'exercice de la démocratie directe » ? En d'autres termes, c'est de « bas en haut » que s'exprime la volonté populaire, soustraite autant que possible à une bureaucratie incitée, ainsi que cela est souvent le cas ailleurs, à dominer « de haut en bas ».

Mais, cela va sans dire, les Suisses, en compensation, sont tous égaux devant la loi, la constitution de 1848 ayant aboli les privilèges de noms, de naissances, de personnes, de groupes familiaux... » Plus loin, l'auteur, s'arrêtant à la description des Chambres fédérales résume en quelques mots les avantages de la formule helvétique : « Le système « bicaméral » est le fidèle reflet de la structure fédérative du régime helvétique ».

Lieux et paysages, histoire

Avant de s'arrêter aux caractéristiques de la Suisse, démocratie, M. Jean Nicollier excelle à présenter nos paysages, les prestiges de l'eau modeste, le visage de nos lacs (nous en avons 1.140, « dont 45 importants »), la physiologie du Jura. Quelques pages lui suffisent pour exprimer les charmes et contrastes du Valais, du Tessin, de l'Engadine. Et voici les bourgs, les villes, l'évocation — audacieuse et précise — de six siècles et demi d'histoire commune, la vie intellectuelle, notre neutralité, et notre patrimoine artistique.

« Faire le tour de la Suisse », c'est entreprendre ce que les agences de voyages appellent un « voyage surprise ». Que d'oppositions... « admirablement mises en relief par une plume érudite et sensible aussi bien à la densité d'un paysage qu'au labeur de l'homme. »

L'illustration, heureusement choisie et distribuée parmi les pages de « La Suisse », apporte à l'œil ce que le mot dit à l'esprit.

Restrictions apportées à la liberté de contracter

Au siècle dernier, le législateur admettait en général qu'il fallait laisser un maximum de liberté à ceux qui désiraient conclure des contrats, notamment pour les affaires réglementées par le droit des obligations. On estimait que toute personne majeure, saine d'esprit, sachant lire, écrire et compter, était en mesure d'apprécier la portée de ses décisions et pouvait s'engager. Tout au plus formulait-on parfois une restriction en ce qui concerne l'ivresse. Ainsi par exemple, l'ancien droit des obligations du canton d'Argovie prévoyait qu'un contrat conclu par quelqu'un pris de boisson pouvait être annulé dans les 48 h. par une révocation en bonne et due forme. Inutile d'ajouter que nombreux étaient ceux qui, dans un cas de ce genre, s'efforçaient, et souvent avec succès de « tourner » la loi.

Depuis le bon vieux temps, la vie est devenue terriblement compliquée. Il arrive parfois, par conséquent, que les deux parties ne sont pas à égalité, si l'on peut dire, en ce qui concerne l'expérience de la vie, les lois, la pratique des affaires etc. Il fallait donc défendre la partie la plus faible contre des abus toujours possibles. On a commencé par prendre les mesures nécessaires en matière d'assurances. Les sociétés d'assurances sont, par la force des choses, mieux renseignées que les particuliers sur la portée d'un contrat d'assurance. — ce sont elles, d'ailleurs, qui établissent les conditions générales de l'assurance. La loi fédérale sur le contrat d'assurance du 2 avril 1908 tient largement compte des intérêts de l'assuré. Elle contient entre autres une longue liste de dispositions de caractère impératif ou semi-impératif qui ne peuvent pas être modifiées ou supprimées, ou qui ne peuvent pas l'être au détriment de l'assuré.

L'article 21 du droit des obligations de 1911 déclare que, en cas de disproportion évidente entre la prestation promise par l'une des parties et la contre-prestation de l'autre, la partie lésée peut résilier le contrat dans le délai d'un an.

Un autre chapitre, qui a fait couler des flots d'encre, est celui des ventes à tempérament ou à paiement préalable. L'art. 228 du code des obligations prévoit déjà des mesures en faveur de l'acheteur. Mais ces mesures s'étaient avérées insuffisantes, on a élaboré une loi sur les ventes par acomptes et à paiement préalable, qui est entrée en vigueur le 1er janvier 1963 et qui contient des dispositions restreignant dans une large mesure la conclusion de ces contrats pour protéger le consommateur, c'est à dire l'acheteur. Il est prévu entre autres que les cessons de salaires ne sont admises que si cela ne porte pas atteinte au minimum d'existence du salarié.

De même, les dispositions sur le cautionnement qui sont entrées en vigueur en 1942 prévoient des restrictions au droit de conclure des contrats, au profit de la caution. Ainsi par exemple, si l'un des époux accepte de cautionner quelqu'un, la cau-

tion n'est valable en général qu'avec l'approbation du conjoint. On est parvenu, de cette façon, à diminuer le nombre des cautionnements accordés à la légère, et qui avaient des conséquences parfois catastrophiques pour la famille de la caution.

Relevons encore qu'au 19e siècle, on pouvait concure verbalement ou par écrit des contrats pour lesquels on exige aujourd'hui un acte authentique, conclu par devant notaire. Dans certaines régions, par exemple, le droit cantonal n'exigeait pas de forme spéciale pour les ventes immobilières, ce qui donnait souvent lieu à des procès qui n'en finissaient pas. L'acte authentique n'a pas seulement pour but, d'ailleurs, de préciser la situation juridique des parties. L'intervention d'un officier public est très utile souvent à la partie « juridiquement la plus faible », que l'on empêche de

cette façon de se laisser « mettre dedans ». De même, on ne prévoyait pas de forme spéciale pour la constitution des servitudes, et celles-ci n'étaient même pas inscrites sur un registre public quelconque. On voit d'ici les conflits auxquels des servitudes plus ou moins... incertaines pouvaient donner lieu. L'art. 732CC. déclare que le contrat constitutif d'une servitude n'est valable que s'il a été fait en la forme écrite et inscrit sur le registre foncier. On sait donc exactement à quoi s'en tenir, à l'heure actuelle, et d'autre part, cela évite la constitution de servitudes un peu à la légère, sans que le fonds servant sache exactement à quoi il s'engage. Avant d'acquiescer un bien-fonds, on commencera par se renseigner sur les servitudes dont il peut être grevé — et dont la constitution remonte parfois très loin.

Chronique vaudoise

Après l'avoir longtemps souhaitée, nous avons enfin la pluie. Le printemps, ou son avant-garde, nous la ramène ; aussi en avons-nous grand besoin. Les journaux, ou moins certaines des nouvelles qu'ils nous donnent, ne sont pas précisément propres à jeter l'allégresse dans les cœurs. Et l'on ne pense point ici aux remous de la vie internationale, le Marché commun lui-même perd de son intérêt devant ce fait : nos réserves en électricité sont épuisées, ou peu s'en faut. Et les conséquences touchent chacun ou risquent de le toucher. Les CFF réduisent leurs horaires de 25%, ce qui signifie la disparition de pas mal de trains. Ceux qui coulent ne sont chauffés qu'avec une extrême et du reste compréhensible prudence. Les ménages et surtout les ménagères ne peuvent dissimuler une certaine inquiétude. Que d'appartements où l'électricité joue un rôle capital ; elle assure les bains et la cuisson. Il est des immeubles, dans un quartier de Lausanne, dont elle assure le chauffage. Qu'elle vienne à manquer, ou simplement à être réduite, à la portion congrue, que d'embaras, que de gens déconcertés, que de gémissements. Nos grands-pères ne jouissaient pas de nos commodités ; ils se chauffaient et cuisinaient au bois, chauffage et cuisson leur donnait beau coup de travail, mais ils avaient la sécurité. Ils s'éclairaient au pétrole ; nous avons connu cette époque, et ce n'était pas une petite affaire que d'entretenir les lampes, mais on n'était pas à la merci du premier coup de foudre. L'homme est justement fier des progrès étonnants qu'a accomplis la science et de ses réalisations. Mais que l'hiver soit rude et se prolonge, que les centrales électriques viennent à manquer d'eau, et nous voilà tout démunis ; l'homme prend alors conscience de la force de la nature et de sa faiblesse à lui. Duce leçon, sera-t-elle profitable ?

Les trams du Jorat ont vécu. Leur dernier tronçon, qui conduisait les voyageurs de Lausanne à Mézières, vient de céder la place à des autobus. Le vieux serviteur du Jorat disparaît après soixante ans de « bons et loyaux services ». Inauguré en 1902, il reliait à la capitale toute une région démunie de transports communs. Sa naissance avait soulevé un enthousiasme bien naturel et fait naître des espoirs qui hélas ! ne se réalisèrent pas. Sa situation financière était précaire ; les Tramways lausannois le reprirent en 1910. La situation financière ne s'améliora point, année après année, les TL enregistraient des déficits. Les trolleybus firent leur apparition en ville ; ils gagnaient la partie sur la ligne Lausanne - Le Mont - Montheron. Puis vint l'autoroute, le sort du tronçon Lausanne - Moudon était fixé. Ce sexagénaire laisse de bons souvenirs et des regrets. Il faisait partie, si l'on peut dire, du paysage ; il s'était identifié à la contrée qu'il desservait et qu'il servait. Son souvenir passera et les regrets ne dureront guère. Qui pense encore aux postes d'antan dont les écrivains ont chanté la poésie ?

Le printemps, saison chère aux poètes, l'est moins à la jeunesse des écoles. C'est pour elle le temps des examens. Il s'agit d'abord pour les garçons et les filles âgées de dix ans, de tenter de passer de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire. Les aspirants et aspirantes ne sont pas loin du millier, à Lausanne. Mais s'il y a beaucoup d'appelés, il y a sensiblement moins d'élus, et d'élus. L'on conçoit aisément qu'un pareil nombre de candidats mobilise un important état-major pédagogique ; l'on ne saurait, dès l'examen terminé, renseigner les parents. Ils devront attendre quelques jours avant de savoir si Henri ou François est élu... ou pas... Les élus, tout fiers, commenceront une nouvelle période de

leur vie scolaire, sans se douter qu'au fur et à mesure de leurs études d'autres examens les attendent, tout aussi, et peut-être plus redoutables.

Celles et ceux qui sont entrés avant eux dans la carrière sont précisément en train de passer les uns le certificat d'études secondaires, les autres (ce sont les élèves du gymnase de jeunes filles) les affres du bachot. Quant aux gymnases cantonaux qui hante le sexe fort, il ne les connaît qu'à fin juin. Et dans les facultés de notre université, et leurs annexes, à l'école Polytechnique, que d'étudiants et d'étudiantes courbés sur des versions latines ou grecques, sur le mystère du calcul intégral et différentiel, sur les mystères tout aussi inquiétants de l'économie politique ou commerciale, sont plongés dans les arcanes du droit, ou passent en revue les éléments de cette étonnante machine qu'est le corps humain.

La majorité, du moins il faut l'espérer, triomphera d'épreuves aussi redoutables. Et l'âge étant venu, oubliés des soucis qu'ils ont connus, de l'anxiété qu'ils ont éprouvée, ils se remémoreront, avec des condisciples retrouvés, le temps de leurs études. Et ravivant tant de souvenirs que les années ont embellis, oubliant les mauvais moments que les années ont effacés, ils diront : « C'était le bon temps ». — C'était le temps de leur jeunesse.

M. Pn.

Pèlerinage en Terre sainte

Nous pourrions faire cette année le Pèlerinage en Terre Sainte que nous avons projeté et qu'on nous a demandé depuis longtemps. Il aura lieu du 12 juillet au 4 août prochain. Nous avons choisi cette date pour permettre à des membres du corps enseignant d'y participer.

Nous avons voulu rendre ce Pèlerinage aussi accessible que possible, tout en lui assurant un minimum de confort. Le voyage se fera en bateaux (classe touriste, cabines climatisées) de la Compagnie Adriatica, de Venise à Beyrouth et de Haïfa à Venise. Des escales rendues obligatoires par l'horaire des bateaux sont prévues à Athènes (visite de l'Acropole) et Alexandrie. Celle-ci permettra de passer plus d'une journée au Caire, avec visite de mosquées, du musée égyptien, du Sphinx et des Pyramides.

Notre itinéraire, qui nous fera traverser le Liban et la Syrie en voitures particulières, prévoit aussi des visites de Beyrouth, de Byblos, de Baalbeck et de Dams, où l'on retrouvera le souvenir de saint Paul. Puis ce sera la Jordanie, avec le séjour à Jérusalem, les excursions à Bethléem et en Samarie et à la Mer morte (Qumran) et la Galilée avec Nazareth, le lac de Tibériade et le Mont des Béatitudes.

C'est dire que nous partirons en vrais pèlerins, soucieux avant tout de revivre, au pays même où s'est préparée et déroulée son existence terrestre, la vie, l'enseignement et les miracles du Christ.

Les personnes qui s'intéressent à ce Pèlerinage sont priées d'écrire au plus tôt, pour toute demande de renseignements et d'inscription, à PAX CHRISTI (Père C. Frund, o.p.), Boîte 8 - FRIBOURG.



- Maux de tête
- Névrologies
- Malaises dus au fôhn
- Refroidissements
- Maux de dents
- Rhumatismes
- Lumbagos
- Sciaticques
- Règles douloureuses



Avec Kafa la douleur s'en va

En Suisse -- En Suisse -- En

Aux Chambres fédérales :

Le système des bourses d'études est voté La propriété par étage bien acceptée

Mercredi matin, le Conseil national a abordé la discussion sur l'article constitutionnel concernant la mise sur pied d'un système efficace de bourses d'études et d'encouragement de l'ins-truction.

D'une manière générale, tous les Conseillers qui prirent la parole, une dizaine environ, se félicitèrent de la rapidité avec laquelle la Confédération avait légiféré en cette matière. Incontestablement, il s'agit d'un excellent projet qui sera appelé à rendre les plus grands services à la jeunesse helvétique.

Dans sa déclaration, M. Tschudi, Conseiller fédéral, donna l'assurance au Parlement qu'en aucun cas il ne sera porté atteinte à l'autonomie scolaire des cantons. L'on sait, à ce propos, que les cantons sont jaloux de leurs prérogatives à cet endroit et qu'ils redoutent plus que tout autre chose une intervention de la Confédération dans ce secteur. D'ailleurs, devait encore déclarer le Chef du département de l'intérieur, les dispositions d'exécution seront préparées d'entente avec les cantons et les milieux intéressés.

L'entrée en matière fut dès lors admise tacitement, alors que l'ensemble du projet était voté par 130 voix sans opposition.

LA PROPRIÉTÉ PAR ÉTAGE

Les Conseillers nationaux ont examiné, ensuite, le projet de loi tendant à modifier le livre quatrième du code civil relatif à la co-proprieté et à la propriété d'étages.

MM. Furgler (CCS de St-Gall), et Galli (rad. du Tessin), dans leur rapport au nom de la commission, recommandèrent l'un et l'autre l'entrée en matière.

Près de 20 orateurs s'étaient inscrits pour la discussion générale. C'est dire que les débats furent longs et fouillés.

D'une manière générale, la majorité des orateurs se prononcèrent en faveur de l'introduction de la propriété par étage, qui a essentiellement pour but de faciliter au plus grand nombre possible de familles l'acquisition d'appartement.

Bref, tous les députés qui ont pris la parole, à une exception près se sont ralliés au projet. Certains l'ont fait avec enthousiasme, d'autres en émettant quelques réserves.

Aucun doute dès lors : le projet du Conseil fédéral sera accepté à une

large majorité par le Conseil national.

La discussion générale est donc close. M. von Moos, conseiller fédéral, s'exprimera ce matin au nom du Gouvernement.

VOTATIONS POSITIVES DU CONSEIL DES ETATS

Le Conseil des Etats, quant à lui, a accordé par 28 voix sans opposition l'octroi à l'Exposition nationale de Lausanne de 1964 d'un prêt de 18 millions de francs destiné à faire face à des besoins de trésorerie.

D'autre part, le projet de loi sur la formation professionnelle a également été adopté par 34 voix sans opposition.

Enfin, la Chambre Haute a été saisie d'une interpellation de M. Rohner (rad. de St-Gall), sur les problèmes de l'intégration européenne et de la situation actuelle de la Suisse à la suite des récents événements de Bruxelles.

MAINTENIR UNE MONNAIE SAINTE

Dans sa réponse, M. Wahlen, chef du Département politique fédéral, a

notamment insisté sur le fait que notre premier souci devait être le maintien d'une monnaie saine ; nous n'y parviendrons que si tous les milieux de l'économie et de la population conservent le sens de la modération.

Notre deuxième préoccupation, devait ajouter le représentant du Conseil fédéral, encore beaucoup plus importante que la première, est ce qu'un philosophe connu a appelé tout récemment « le combat pour l'âme de la Suisse ».

Le Conseil fédéral est certain que ce combat peut être gagné.

Cette conviction sera à la base d'une politique extérieure qui doit maintenir le pays sain et sauf au travers des difficultés à venir.

Le Conseil fédéral est d'ailleurs persuadé qu'il aurait l'appui des chambres fédérales et du peuple s'il était amené à faire accepter au pays, pour maintenir son indépendance, des sacrifices économiques même importants.

Mais pour l'instant, il s'agit uniquement de nous prémunir en vue de cette éventualité.

M. Rohner s'est déclaré satisfait de la réponse faite à son interpellation par le Conseil fédéral.

Ant.

Obsèques du conseiller national Emile Giroud

BERNE (ATS) — Les obsèques du conseiller national Emile Giroud, décédé brusquement samedi dernier à Moutier, se sont déroulées mercredi après-midi à Berne.

La cérémonie funèbre a eu lieu en l'église du Saint-Esprit, en présence du représentant du Conseil fédéral, M. H.P. Tschudi, chef du département de l'intérieur, des délégations officielles du Conseil national et du Conseil des Etats, de nombreux parlementaires, des délégués des organisations ouvrières, syndicales et patronales. M. Adolphe Graedel, conseiller national, secrétaire de la Fédération internationale des ouvriers sur métaux, a pris la parole au nom du pays et au défenseur inflexible de la classe ouvrière que fut Emile Giroud, dont toute la vie fut un apostolat en faveur de la justice sociale. Puis, le conseiller national E. Wuethrich, président de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, s'est exprimé au

nom de cette organisation dont le défunt était à la fois le vice-président et le secrétaire central. L'oraison funèbre a été prononcée par le pasteur René Vuilleumier, de l'Eglise réformée française de Berne.

Après cette première cérémonie, un long cortège funèbre, conduit par la Musique ouvrière de la Ville fédérale, a accompagné la dépouille mortelle jusqu'au cimetière de Bremgarten. Une cérémonie plus intime s'est déroulée au crématoire où M. Théo Chopard, journaliste, a pris la parole au nom des amis d'Emile Giroud.

Arrestation

CHIASSO (ATS) — La police de Chiasso a arrêté un des complices des voleurs qui dévalisèrent, il y a quelques jours, une bijouterie de Genève, en emportant des objets précieux pour une valeur d'environ 200 000 francs. L'individu, dont le nom n'a pas été divulgué par la police, a été arrêté dans un train au cours d'un contrôle douanier. Il était en possession de 170 montres d'une valeur de 100 000 francs environ. Au cours de l'interrogatoire, cet individu a déclaré être domicilié à Turin.

A Chiasso, l'enquête fut poursuivie par le commissaire de la sûreté de l'Etat. Il se pourrait que le voleur soit également impliqué dans le vol commis à l'Hôtel Président, à Genève.

Fusion d'églises

ST-IMIER (Ate). — L'église libre de St-Imier, Sonvillier et Villeret, va fusionner avec la paroisse réformée évangélique de St-Imier, ce qui nécessitera la création d'un troisième poste de pasteur à St-Imier, sur laquelle devra se prononcer le Grand Conseil bernois. Cette fusion est due au fait que les raisons doctrinales qui avaient motivé la création de l'église libre de ces trois localités, au 19^{me} siècle, n'existent plus.

L'avion

du roi Ibn Séoud

GENEVE (Ate). — L'avion privé qui avait conduit, lundi soir, le roi Ibn Séoud d'Arabie de Genève à Nice, est revenu à Cointrin pour prendre à bord 7 personnes de la suite du souverain et des bagages. Il en est reparti à 2 h. 55, mais n'est pas arrivé à Nice. L'appareil aurait heurté le Mont Pelat, sommet de 3053 m. au nord-ouest de Nice. Cette montagne se trouve sur le parcours normal de la voie aérienne Genève-Nice.

Banque Suisse d'Épargne et de Crédit

Le rapport annuel de cette banque avec siège à St-Gall et 14 succursales réparties en Suisse alémanique et en Suisse romande, annonce un résultat des plus satisfaisants pour l'année 1962. L'accroissement de la somme du bilan de 37 millions de francs pour atteindre le chiffre de 209 millions de francs, marque la plus forte progression jamais enregistrée par cet institut bancaire. Le bénéfice net également subit une réjouissante augmentation en passant de Fr. 727.860.— l'année précédente à Fr. 941.618.— pour 1962.

Les dépôts de la clientèle en particulier ont fait un bond de Fr. 31 millions, auquel participent les comptes d'épargne pour 10 millions et les livrets de dépôts pour 9 millions. La banque plaide en faveur d'un encouragement à l'épargne par une politique fiscale qui stimulerait encore mieux le goût de l'épargne. De plus les prêts sur lettres de gage ont été majorés de 2 millions, afin de disposer des moyens suffisants à long terme. Les fonds propres de la banque ont été portés à 12 millions de francs par une augmentation du capital pour les adapter au volume des affaires traitées. L'agio de 1,1 million de francs a été versé intégralement au fonds de réserve.

A l'actif, les disponibilités se sont accrues de 5,4 millions et atteignent 16,6 millions. L'augmentation des avoirs en banque à vue de 3,7 millions et des avoirs en banque à terme de 6,7 millions a contribué au renforcement de la liquidité. Les avances marquent aussi un accroissement de 20,9 millions de francs contre 23 millions l'année précédente. Ce léger fléchissement est le reflet de la limitation des crédits souhaitée par la Banque Nationale Suisse. Par ailleurs le portefeuille-titres a été renforcé de 2,6 millions, ce qui l'a porté à 9,9 millions de francs.

Le compte des profits et pertes accuse une marge de Fr. 2.090 millions entre les intérêts actifs et passifs, supérieure de Fr. 481.000.— à celle enregistrés en 1961, le produit des commissions subit une augmentation de Fr. 452.000.— à Fr. 1.553 millions, par contre les dépenses pour le personnel s'accroissent de Fr. 529.000.—, celles pour les assurances sociales de Fr. 71.000.—, les frais généraux de Fr. 158.000.— et les impôts de Fr. 36.000.—.

Ce bon résultat permet la distribution d'un dividende de 6 % contre 5 1/2 % jusqu'ici, après le versement de sommes importantes aux réserves.

Décès du professeur Emile Guyenet

GENEVE (Ate). — On annonce le décès survenu mercredi à Genève, dans sa 78^{me} année, du professeur Emile Guyenet, qui dès 1918 avait été appelé à enseigner la zoologie et l'anatomie à l'Université de Genève. Il était mondialement connu par ses travaux en matière de génétique et de régénération.

Le professeur Guyenet avait reçu le prix de la fondation Marcel-Benoist et le prix de la ville de Genève en 1951. Docteur honoris causa de l'Université de Lausanne, il a publié un très grand nombre d'ouvrages, tels que recherches sur un cas d'hérédité ainsi que la variation et l'évolution.

Dégâts du gel d'hiver dans les vignobles romands

Les très basses températures enregistrées durant les mois de janvier et de février paraissent avoir causé des dégâts plus ou moins graves dans certains vignobles romands. Ces dommages, variables selon les cépages, sont heureusement loin d'avoir l'ampleur de ceux de 1956, mais on rencontre néanmoins de nombreux yeux gelés. Les parcelles les plus touchées sont celles situées en plaine ou dans les bas-fonds, celles qui ont porté une très forte récolte en 1962 et dont le bois s'est insuffisamment aoûté, ainsi que les vignes où la végétation s'est maintenue trop longtemps en automne (excès de vigueur, arrosages trop tardifs, etc). D'autre part, une gelée précoce survenue le 25 octobre a fortement compromis la maturité des sarments dans certains parquets de la plaine valaisanne.

La position des yeux gelés varie sur le sarment ; d'une façon générale, on remarque que les premiers bourgeons victimes du gel sont ceux de la zone des grappes (réserves insuffisantes).

Ces constatations nous incitent à attirer l'attention des viticulteurs et des pépiniéristes sur les points suivants :

TAILLE DE LA VIGNE

— Effectuer des sondages dans les parcelles, les yeux sains, fendus longitudinalement sont verts, les yeux gelés bruns ou grisâtres.

— Si la proportion des yeux gelés est élevée, laisser une branche à fruit provisoire à chaque cep. Au cas où les yeux des coursons normaux ne débousseraient pas, ce sarment serait arqué sur la souche et aiderait à garantir une récolte, pour autant qu'il possède encore des bourgeons indemnes.

— Si la souche déboussera normalement, la branche à fruits sera supprimée.

SARMENTS-GREFFONS

— Ne prélever aucun sarment-greffon sans s'assurer de la qualité des yeux.

— Procéder bas échantant à un contrôle des sarments déjà récoltés et provoquant un gonflement des yeux sur des échantillons pris au hasard. Il suffit pour cela de conserver dans un local bien chauffé des sarments dont la base trempera dans un récipient plein d'eau.

— Lors du greffage, contrôler les yeux de la zone des grappes. Les éliminer si on a le moindre doute à leur sujet.

EPARGNEZ !

C'est le plus sûr moyen
d'éviter la surchauffe

CAISSE D'ÉPARGNE DU VALAIS

Société mutuelle

CARNETS D'ÉPARGNE à 3%

OBLIGATIONS DE CAISSE à 3 1/2 - 3 3/4 %
à 3 et 5 ans

Emission limitée de PARTS SOCIALES à

5% + 1/4%

Tous renseignements à nos guichets à Sion
ou à nos Agences.

A propos du projet d'un tunnel à travers le Simplon

Monsieur le rédacteur,
L'article paru dans votre journal le 13 de ce mois, sous le titre « Projet d'un tunnel routier à travers le Simplon », nécessite quelques précisions aux informations qui ont été publiées.

Il est reconnu que le riche tempérament du Valaisan le pousse à des initiatives qui ne sont malheureusement pas toujours dictées par des mobiles d'ordre objectif. Nous pouvons donc déplorer la dispersion des forces qui en résulte.

Cet article rappelle qu'il existe deux Comités qui se distingueraient avant tout par le fait que l'un collabore avec nos voisins d'Italie en ignorant le sort des villages de la région du Simplon alors que le second travaille pour une liaison suisse.

Il faut préciser que leur distinction ne s'arrête pas à ce seul point. Le premier, Syndicat d'études du tunnel routier du Simplon, travaille depuis 1961 à l'étude du tracé. Lorsque votre journal a fait, le premier en Valais, état d'une initiative italienne, le Syndicat a jugé utile de prendre contact avec le Comité italien, car il estimait que sur le plan international également, il est néfaste de disperser les efforts.

A la séance qui eut lieu à Sierre le 25 novembre 1961 avec une délégation italienne, les milieux économi-

ques et les différentes régions du canton étaient largement représentés. Deux conseillers d'Etat représentaient le Gouvernement.

Lors de cette séance, il fut exposé un avant-projet de tunnel à la cote 1400 environ qui devait effectivement déboucher sur sol italien. Il a été précisé qu'il s'agissait d'une première étude et que le Syndicat devait envisager toutes les solutions possibles. Or ceci est un travail important, surtout lorsqu'il est à charge seule de l'initiative privée.

Depuis la séance du 25 novembre 1961, un deuxième Comité a lancé l'idée d'un tunnel à réaliser uniquement sur territoire suisse et pouvant desservir les villages de Gondo et de Simplon. On doit admettre qu'il eût été préférable que les initiateurs cherchent d'abord à prendre contact avec le Syndicat déjà créé avant de fonder un deuxième Comité.

L'article du 13 mars fait état de la concurrence dangereuse pour notre tourisme, d'une station italienne à l'Alpe Veglia dont la création serait favorisée par le tunnel routier italo-suisse à la cote 1400. Cette région voisine a ses projets qui sont indépendants de la création d'un tunnel routier ; il y a notamment un aménagement hydro-électrique prévu dont la réalisation permettra d'ouvrir la vallée au trafic. Signalons aussi que le Comité italien n'a pas encore choisi

une variante, ni fait une proposition de tracé pour le tunnel routier. Ce qui est exact, c'est qu'il a réussi à grouper huit Provinces et qu'il montre beaucoup d'intérêt au passage routier souterrain du Simplon.

Soyons enfin objectif et admettons que quel que soit l'endroit choisi, une voie de communication entraîne nécessairement la création d'aménagements touristiques. Nous ne doutons pas qu'en Valais ce sera le cas également et qu'ainsi chaque partie profitera de l'apport provoqué par l'ensemble.

Nous pouvons penser que les Italiens seraient enchantés d'une solution uniquement sur sol suisse qui aurait l'avantage de procurer le passage international en laissant la charge financière à la Suisse.

Vous conviendrez, Monsieur le Rédacteur, que le problème n'est pas simple. C'est pour cette raison que le Syndicat d'études s'est fixé pour premier but (art. 3 de ses statuts) « d'effectuer les études, techniques, administratives et financières du projet » et qu'il souhaite la collaboration de tous puisque l'article 2 de ses statuts ouvre la porte aux « cantons, communes, bourgeoisies, associations touristiques et économiques, sociétés de développement, sociétés privées du Valais et des autres cantons ».

Projets Techniques S.A.

Monthey et le lac

Sur un testament d'un Montheysan décédé

Joseph Donnet, fils de Joseph Donnet de Daviaz (bourgeois de Monthey (comme il est dit dernièrement) étant décédé au Service militaire de France dans la Compagnie Blatter du Régiment suisse de Courten, avait, avant son départ, fait un testament en date du 6 janvier 1749.

Selon ce testament stipulé par l'égrège (sic) Jean-Michel Nantermoud, notaire de Monthey, Joseph Donnet fils aurait légué à sa femme Jeanne, fille de Joseph Gex-Gustin de Choëx, un pré sis au lieu dit « es Vergottes » et un autre au lieu dit « Plan-Peney ».

Dans ce même acte, notre testateur avait aussi fait son père Joseph Donnet son héritier universel du restant de ses biens provenus de feu Didier Rossier-Boignon dont il était héritier testamentaire.

Or, le dit Joseph Donnet père se trouva aggravé par le testament de son fils et présentant ses raisons à cet effet, offrit à la veuve de son fils de se présenter avec elle devant le châtelain de Monthey (pour lors le noble Emmanuel Du Fay, grand banneret) pour produire leurs papiers et titres et déduire leurs raisons respectives et tâcher de convenir amiablement, pour bien de paix, union, tranquillité et évitement de frais et assoupiement de tous procès.

C'est pourquoi, la veuve ayant accepté cette invitation, elle se présenta avec son beau-père, le 24 février 1750, devant le dit noble banneret et châtelain auquel les parties firent l'exposé de leur affaire, déposant pour étayer leurs raisons, leurs pièces respectives, la veuve accompagnée par l'honnête Maurice Donnet d'Outrevieusse, son défenseur légalement établi.

Écoulant les paroles de paix du châtelain, les parties tombèrent d'accord, tranchant leur difficulté par les dispositions suivantes qu'elles adoptèrent.

Le beau-père s'engagea à livrer à sa belle-fille sur-le-champ la somme de 820 florins petits, productive d'intérêt au cinq pour cent, à défaut de paiement immédiat, pour l'assurance de laquelle somme il assigna le dit pré de « Plan-Peney », pour y avoir vécu dans le besoin, est-il dit dans le titre, avec réserve qu'il pût, s'il le pouvait, livrer de l'argent à compte, et que sa bru fût obligée de le recevoir moyennant versement de 20 écus au moins, à la fois.

Il fut convenu, en outre, qu'après la mort de Marie Torrenté, veuve de

Didier Rossier-Boignon, la pièce des « Vergottes » sus-mentionnée revint par fonds, en propre à la veuve du soldat mort à l'étranger, et aux siens.

Dans ces conditions, celle-ci se départit, pour elle et les siens, de tous droits, titres et prétentions qu'elle pouvait avoir sur les biens de feu son mari, tant pour le testament que celui-ci avait fait en faveur de sa femme que pour l'usufruit qu'elle pouvait espérer et prétendre sur les biens de feu son mari, les habits et effets de celui-ci, étant toutefois laissés à la veuve mais cette dernière

renonçant à réclamer quoi que ce soit pour les paiements qu'elle aurait pu faire pour son mari.

Cette convention eut lieu à Monthey, en la maison de Gaspard Jandet, officier huissier du dit lieu; y assistèrent comme témoins: l'illustre Jodoc-François Du Fay, seigneur de La Vallaz, conseiller de la noble ville de Sion, dernièrement gouverneur de Monthey et le dit officier.

Convention reçue et signée par Barthélemy Thieux, notaire et curial, et scellée du sceau du châtelain (juge). J. R.

Hôpital-infirmerie du district de Monthey

Il y a près de 30 ans, on inaugurerait l'Hôpital-Infirmerie de Monthey, grande et belle œuvre d'avant-garde en son temps assurant d'un long avenir et qui ne répond déjà plus aux besoins actuels de la thérapeutique et des demandes d'admission.

Le Conseil d'administration apprit lors de son assemblée de samedi dernier, séance présidée par M. Eugène Rossier de Troistorrents. Au début de cette séance, celui-ci donna connaissance d'une lettre de démission de M. Marcellin Fracheboud de ses fonctions de président du Comité de la Ligue antituberculeuse du district et de la présidence de celui du Préventorium St-Joseph de Val d'Illeaz, décision justifiée pour raison de santé. Après un panegyrique fort élogieux relevant les mérites de cet apôtre de la charité, il fut décidé d'adresser un hommage officiel, au nom du Conseil, à celui qui a organisé, soutenu et mené à bonne fin tant d'œuvres sociales destinées à venir en aide aux humbles et aux déshérités surtout.

La candidature du successeur de M. Fracheboud fut présentée ensuite aux suffrages des membres du Conseil lesquels accueillirent avec joie et acclamèrent avec enthousiasme le nom du candidat présenté, M. le jeune Dr Léonce Delaloye, actuellement attiré médecin du Préventorium. M. le Préfet P. de Courten, président du Comité de direction de l'Hôpital, dans un long exposé, bien détaillé, mit au clair les besoins actuels de la Maison, ses impératifs et soumit un projet d'agrandissement de l'Hôpital, ainsi que les perspectives de financement. Il s'agit évidemment d'une œuvre de grande envergure dont le coût prévisible approcherait les 3 millions.

M. le Dr Jos. de Kalbermatten appelé à donner son préavis, expose son point de vue qui corrobore exactement avec la thèse de P. de Courten dont les points principaux se résument comme suit: les journées de malades, les opérations sont en augmentation constante dont les causes relèvent principalement de l'intense circulation motorisée, des compétitions sportives, de la main-d'œuvre ouvrière croissante, de l'augmentation régulière de la population qu'accéléra

l'installation des Raffineries du Rhône à Collombey. D'où insuffisance actuelle du nombre de lits nécessité de salles d'opération équipées selon les données de la technique thérapeutique moderne.

M. l'architecte Zimmermann présente quelques ébauches préliminaires pour la réalisation d'agrandissements prévus et nouveaux: création d'un bloc opératoire, d'un service nouveau de radiologie, construction d'une aile pour logements.

Le Conseil d'Administration a reconnu le bien-fondé des exposés du Comité de direction et souhaite la réalisation du nouveau projet espérant que les communes appelées à augmenter le coefficient de leur contribution actuelle ne reculeront pas devant ce nouveau sacrifice destiné à sanctionner une œuvre de premier plan social qui fait honneur au district. D. A.

Si le temps le permet, l'on renflouera aujourd'hui l'« Aubonne »

LE BOUVERET (FAV). — D'après les renseignements que nous avons pu obtenir au Bouveret, c'est aujourd'hui que l'on essaiera de tirer le chaland « Aubonne » de sa fâcheuse position.

Des recherches avaient été organisées pour déterminer l'emplacement exact du bateau. A l'aide de détecteurs spéciaux l'on sait maintenant à quel endroit se trouve l'« Aubonne ».

L'opération de renflouage sera faite au moyen de câbles amarés à l'épave. Ce sera une entreprise fort difficile.

Nomination

MONTHEY (Ho). — Nous apprenons avec plaisir que M. le Dr Léonce Delaloye a été nommé comme nouveau membre au comité de la Ligue antituberculeuse du district et du Préventorium St-Joseph.

Saint-Maurice et le district

Saint-Maurice accueillera « Les Gabiers »



Vedettes du « Coup d'Essai » de la Radio romande, les Gabiers commencent à faire parler d'eux.

Leur première apparition chez nous date du printemps dernier lorsqu'à Martigny et à Bex, ils avaient accepté de compléter le programme présenté par les « Trois Ménestrels ».

Se produire sur la même scène que les trois grandes vedettes françaises était une gageure qu'ils n'ont pas craint d'affronter. Il fallait un certain courage car tout programme, à côté de ces artistes parfaits et consommés que sont les Ménestrels, risquait de paraître fade.

Ce courage, ils l'ont eu et l'accueil chaleureux que leur réserva le public fut leur récompense.

Or, ce prochain dimanche, Saint-Maurice aura le plaisir de les applaudir sur la scène de la salle de spectacles du collège.

En effet, rompant avec la coutume, le Chœur mixte de Saint-Maurice a décidé d'offrir à ses amis et membres passifs, après son propre concert, une soirée de variétés, en lieu et place d'une pièce de théâtre. Innovation qui récoltera certainement approbation et succès.

Après Sion où ils furent particulièrement remarqués lors du spectacle de

rires et de chansons, présenté par l'équipe du « Coup d'Essai », formée à Lausanne par Roland Jay, le Bas-Valais leur réservera certainement un accueil non moins chaleureux.

La fête de saint Joseph

CHAMOSON (Z). — A l'instar de la plupart de nos communes valaisannes, la fête de Saint Joseph y a été célébrée mardi avec ferveur et dignité, par une belle journée avant-coureuse d'un printemps si désiré après un rigoureux et interminable hiver.

En l'église paroissiale de Chamason, ce fut M. le Rd Chanoine Revaz de l'Abbaye de Saint-Maurice qui prêcha le sermon de circonstance, sermon édifiant surtout par la doctrine d'inspiration chrétienne qui caractérise cet éloquent prédicateur.

Quant à la Société de chant Sainte-Cécile qui rehausse habituellement les manifestations religieuses de la paroisse, elle a donné le même jour en soirée dans la Salle de la Concordia, son concert annuel qui fut très réussi, sous la direction de M. G. Mariéthod.

Un programme comprenant des œuvres choisies de compositeurs cotés, tels que L. Broquet, C. Martin, C. Hemmerling, J. Daetwyler, G. Doret et autres, y fut exécuté avec succès, recueillant les applaudissements mérités de l'assistance, de même que la comédie « Maman Saboulez », servie à l'entracte par des membres de la Société.

Quant aux deux sociétés de musique chamosardes, elles firent, le même jour, leur sortie habituelle. La fanfare l'Avenir, sous la direction de M. Maurice Martin, étant allée au village de Grugnay, donner son aubade, et l'Harmonie La Villageoise, direction M. Gaston Darioli, à Saint-Pierre-des-Clages.

Chute d'un skieur

TORGON (Ho). — Un skieur, M. Ignace Mariaux, âgé de 25 ans, pratiquait son sport dans la région de Torgon lorsqu'il fit une chute et se cassa la jambe. Le skieur malchanceux dut être transporté à l'hôpital de Monthey.

Tous nos vœux de rétablissement.

BILLET D'AGAUNE

St-Maurice, place d'armes; synonyme de défilés en gris vert, de pas cadencés sur les pavés, de claquements de talons aux quatre coins des rues sur le passage des galonnés!

Againe est coutumière de ce genre de choses et ne s'en émeut plus!

Mais, hors de ses murs, que devient l'attrait de l'uniforme?

Ca, c'est une autre affaire dont je vais vous conter un exemple.

Un de nos majors — notre cité en compte plusieurs certes, mais celui-là, disons pour ne pas trop offenser sa modestie, un des mieux... — avait établi les quartiers de sa compagnie au Val d'Arpetaz, en-dessus de la ravissante station de Champez.

L'été battait son plein, et si les rigueurs de l'armée ne l'avaient point défendu, les hommes auraient donné la préférence à la belle étoile plutôt qu'à la tente de toile! La vie était belle; le major, pas embêtant pour deux sous, selon le jargon propre à ses soldats, et compréhensif avec ça. Il fermait volontiers les yeux sur la cueillette des myrtilles que l'on dégustait entre deux rondes et exercices, ou sur les œillades qu'on jetait aux jolies estivantes flânant sur les rives du petit lac romantique.

Mais la nuit ramenait invariablement le calme dans le camp; seul le chant d'un ruisseau au-dessus duquel les étoiles dansaient, un parfum enivrant d'écorces et de baies sauvages!

Ce soir-là, notre major éprouvait de la difficulté à s'endormir. La nuit était trop belle! Or, demain la journée s'annonçait rude, grâce à ses propres plans. Diane à 4 heures!

Retenu un instant encore dans la douce béatitude qui précède parfois la chute dans l'inconscience, il en est tiré brutalement par une rumeur insolite. Une voix de femme se disputant avec le piquet de garde qui connaît son métier.

— Arrêtez, Mademoiselle, c'est défendu de passer!

— Fous-moi la paix, toi, je te dis que je veux voir le major!

A ces mots, notre officier se redresse pour de bon et glisse un œil dans l'ouverture de sa maison de fortune.

A la lueur des torches, il voit ses hommes entourer une jeune fille qu'ils essayent de maîtriser.

— Taisez-vous, bon sang, vous voyez bien que vous êtes dans une zone militaire; vous allez vous faire coffrer!

— Coffrez-moi si vous voulez, ça m'est bien égal, pourvu que ce soit avec le major!

Lui, dans sa tente, rit sous cape et juge plus prudent de ne pas intervenir. Il peut faire confiance à ses hommes. Mais, sacré non! Une bien belle fille que l'atmosphère de Champez et l'abus de certain liquide généreux lui ont amenés là!

Dire que l'armée a oublié de prévoir la protection de ses officiers contre certaines ardeurs féminines, lorsqu'elle a doté ses officiers de beaux uniformes! Une sérieuse lacune dans les règlements, à combler!

Quant à mon beau major, permettez que je ne vous révèle point le fin fond de ses pensées, lorsqu'il réintègrera, cette nuit-là, son lit de fortune!

Eliette.

Problèmes valaisans

Une généreuse initiative à soutenir

Fondée en 1912, à Monthey, l'Association valaisanne des éclaireurs vient de fêter ses cinquante ans. Depuis ses débuts tâtonnants, le scoutisme a fait de réjouissants progrès en Valais, ayant planté ses jalons dans les différentes localités de la plaine et dans quelques-unes des vallées. La montagne par définition montre toujours une certaine méfiance pour la nouveauté. Il est cependant à vivement souhaiter que des sections d'éclaireurs se fondent de plus en plus dans toutes les localités. Car les jeunes montagnards aussi ont besoin de cette initiation à la vie sociale et pratique qui les attend demain.

On ne répètera jamais assez que la jeunesse de notre temps demande d'être parfaitement encadrée par des guides formés et sûrs. Les parents ne pourront jamais tout faire et la jeunesse a besoin de vie sociale. Donc, former des chefs de cette future élite nous paraît un but important et toujours plus urgent. On ne les rencontre pas à tous les carrefours ni ne les pêche pas au hasard. Le sens de la responsabilité s'acquiert par la confrontation et la discussion de problèmes communs, par une prise de contact et une espèce de re-création périodique.

Cependant, où réunir, pour un forum de quelques jours, plus de trois cents cheftaines et chefs que comporte ce jour le mouvement scout valaisan. Un congrès de quelques heures peut trouver asile à peu près n'importe où. Le problème change dès que cette rencontre est destinée à durer quelques jours et à porter des fruits plus définitifs.

Fédération suisse des éclaireurs vient d'acheter, au-dessus de St-Romain d'Ayent, un terrain de plus de 1280 hectares. Située à l'altitude de 1280 m. environ, cette région se prête admirablement à la construction d'un centre d'entraînement et de formation. Site unique, permettant de jouir d'un panorama privilégié, je crois que le choix mérite les compliments à ceux qui eurent le bonheur de prendre cette décision. Ainsi qu'on l'a vu, les responsables de ce mouvement cantonal se proposent donc d'y provoquer des rencontres de chefs, dans le but de parfaire leur formation ainsi que leur connaissance réciproque. Une espèce d'un haut lieu « où souffle l'esprit », où se retrempe l'enthousiasme, où se scelle l'amitié, où il est utile de se rencontrer, de temps à autre, afin de renforcer son courage et prendre mieux conscience de ses possibilités communes et en l'avenir qu'il faut préparer.

On ne saurait trop applaudir à cet idéal. Et il est tellement heureux de rencontrer encore quelqu'un qui veuille le cultiver.

Cependant, la bonne volonté et l'idéal, en ces temps si tristement soumis à l'argent, ne suffisent jamais. Une association d'éclaireurs n'a que de très lointains rapports avec une association financière... Mais on ne construit rien sans finance. Il devient de plus en plus difficile de servir une cause, si noble soit-elle, avec le porte-monnaie vide. Tout est tellement subordonné à l'argent et les éclaireurs n'échappent pas à cette vérité première.

Je sais, nous sommes presque quotidiennement sollicités à laisser parler notre cœur. Combien de fois de-

vons-nous limiter notre aide, ou la refuser, parce que ces gestes journalièrement répétés deviennent lassants et grèveraient un budget déjà si mal équilibré. Cependant, je ne sache pas qu'une fois l'Association valaisanne des éclaireurs ait fait appel, avant ce jour, à notre générosité.

Donc, accorder, à l'occasion de ce cinquantenaire, un don à cette Association me paraît soudain un geste sympathique. Peut-être permettra-t-il à nos enfants d'aller se distraire ou se former dans un centre bien organisé et parfaitement situé. Ce genre de bonnes volontés — c'est-à-dire celles qui se dévouent bénévolement au service d'autrui — est devenu tellement rare de nos jours qu'il convient, me semble-t-il, d'aider fraternellement et généreusement celles qui savent encore ce que « servir » veut dire. Et, pour une fois, l'aide ne nous est pas demandée pour un pays dont nous ignorons peut-être l'existence, mais pour les nôtres. Il convient donc d'y réfléchir sérieusement.

D'ailleurs, notre conseiller fédéral, M. Roger Bonvin, un ancien loupveteau, recommande chaleureusement cette action. « Il faut une maison, pour cette grande famille, où la flamme allumée, brille, éclaire, chauffe, rayonne. — La lumière de la vérité. — La chaleur de l'amitié. — Le feu du service. — Donnons pour construire ce foyer ».

Construire un foyer... On ne parviendra pas à rester tout à fait sourd à cet appel. Nos gosses nous diront merci.

Jean Follonier.

Dons: Association valaisanne des éclaireurs suisses, chalet cantonal, Hc 6231, Sion.

Bongeaud frères
AMEUBLEMENTS
AV. DE LA GARE - MONTHEY - Tél. (025) 421 14

CINEMAS

Martigny - Etoile

Jusqu'à lundi 25 - 18 ans rév.
Un film plein de verve et d'esprit

MADAME SANS GENE

avec Sophia Loren et Robert Hossein
Jeudi 21 à 14h.30 - ENFANTS dès 7 ans

101 DALMATIENS

Martigny - Corso

Jusqu'à dim. 24 - 16 ans rév.
Un grand « John Ford »

LES DEUX CAVALIERS

avec James Stewart et Richard Widmark
Des aventures haletantes

Saxon - Rex

Jeudi 21 - 16 ans révolus
Une fantastique épopée

TONNERRE APACHE

Dès vendredi 22 - 16 ans rév.
Un film bourré d'humour

ARSENE LUPIN CONTRE ARSENE LUPIN

Fully - Ciné Michel

Dès vendredi 22 - 16 ans rév.
Le sensationnel film de cape et d'épée

LE CHEVALIER DE PARDAILLAN

avec Gérard Barray et G. M. Canale

St-Maurice - Roxy

Tél. 3 64 17 - Dès 16 ans rév.
Une succession d'émotions fortes et de coup de théâtre

LE TRESOR DES 7 COLLINES

La soif de l'or déclenche les passions - Le danger guette à chaque repli de terrain.
Mardi - Mercredi à 20 h. 30
Dimanche à 17 heures
P 119-50 S

Assemblée primaire

ST-LEONARD (PC). — Samedi 23 mars, l'assemblée primaire se trouvera réunie dans la grande salle du collège pour y examiner les divers points à l'ordre du jour : 1. Lecture des comptes ; 2. Emprunt ; 3. Zone du plan d'extension ; 4. Règlement des eaux ; 5. Divers.

Nouveaux établissements

ST-LEONARD (PC). — Dernièrement trois établissements publics se sont ouverts dans notre village. Le plus important est le motel construit en bordure de la route cantonale entre St-Léonard et Granges, tout près de l'usine électrique. Les deux autres sont des bars à café sans alcool situés, l'un à proximité du pont de la Lienne, l'autre vers le lac souterrain.
Dans le courant de l'année deux magasins d'alimentation seront ouverts à l'avenue de la gare et dans le quartier neuf.

Soirée du Chœur mixte Sainte-Cécile

BRAMOIS (Pa). — Notre Chœur mixte Sainte-Cécile a donné, dimanche soir, son concert annuel en l'honneur de ses membres honoraires, qui fut une belle réussite.

Son actif président, le toujours dévoué M. Bernard Varone, ouvrit la soirée en saluant, en termes choisis dont il est coutumier, les autorités religieuses et civiles, les représentants des sociétés amies, locales ou voisines, et toute la nombreuse assistance qui remplissait la vaste salle de gymnastique. Il adressa ses vifs remerciements aux amis qui accordent en toute occasion à notre Chœur mixte leur soutien moral et financier ou qui sont venus ce soir lui apporter leur appui et leurs encouragements si appréciés. Puis il distribua quelques souvenirs-recompenses aux membres les plus assidus aux répétitions.

La soirée fut rehaussée par la présence de M. le professeur G. Haenni, directeur du Conservatoire de musique, et le gracieux concours de Mme Fay, professeur de piano, et de Mme Gschwend, la délicieuse vedette de la

Sion et la région

Un camion en périlleuse situation sur la route de Nendaz



Hier à midi, sur la route de Nendaz, un peu au-dessus du hameau de Turin, un camion d'une entreprise de Fully qui montait dut se ranger à l'extrême droite de la chaussée pour permettre un croisement. A ce moment, le lourd véhicule glissa sur la banquette et se retourna dans le vide. Heureusement, à 3 mètres, se trouvait un arbre fruitier qui empêcha le mastodonte de poursuivre sa course dans la pente. Le camion resta couché sur le flanc et le chauffeur réussit à s'en sortir sans trop de mal. L'aventure se solda avec quelques dégâts au véhicule. (Photo Schmid)

Lignes de présélection

SION (Md). — On remarque actuellement qu'à plusieurs carrefours de notre ville les lignes indiquant la présélection sont partiellement effacées. D'autre part d'anciennes lignes apparaissent par dessous. Nombreux sont les automobilistes qui sont induits en erreur par ces indications superflues. Espérons que les autorités municipales compétentes feront leur possible pour faire repeindre ces lignes qui n'ont pas résisté à l'hiver rigoureux dont nous avons été gratifiés.

En attendant ces réparations qui ne peuvent se faire du jour au lendemain vu que le service de la voirie est fortement mis à contribution ces jours. L'on ne saurait trop recommander aux automobilistes d'être prudents afin d'éviter tout accident.

Succès universitaires

SION (FAV). — Nous apprenons avec plaisir que deux jeunes Séduinois, MM. François-Xavier de Preux et Nicolas Spahr, ont brillamment réussi leurs examens de premier propédeutique de médecine à l'Université de Lausanne. Nous les félicitons chaleureusement.

Assemblée de la Société de tir

PONT-DE-LA-MORGE (Crb). — L'assemblée de la Société de tir de Pont-de-la-Morge a eu lieu mardi, jour de St-Joseph. En ce qui concerne cette année, les tirs obligatoires auront lieu respectivement les 24 mars, 21 mars et 7 avril 1963.

Chanson valaisanne. Et Marcel eut bien du plaisir à lui donner la réplique.

Le concert proprement dit comprenait une dizaine de chœurs. Dirigé par le très compétent M. Gabriel Obrist, il fit une excellente impression. Le distingué directeur fut acclamé et une gentille demoiselle lui remit une belle gerbe de fleurs, au milieu des applaudissements des auditeurs.

Une partie récréative suivit, qui permit à toute une série de jeunes artistes de se révéler : sketches, chansons en solo et duo, rondes d'enfants vraiment charmantes, dirigées par l'aimable Marie-Thérèse, et le plus gros lot pour les guitaristes, à commencer soutenait une voix tendre et prenante par Pierrette, dont le jeu si fin, si musical, prouvait une sérieuse étude et qui plut beaucoup. Une dizaine d'autres artistes jouèrent aussi, en groupe ou individuellement.

Une petite comédie-bouffe termina la soirée dans l'hilarité et la gaieté générales.

Activité fébrile

SION (Md). — Tous les dimanches matin, le bois de la Borgne a une activité fébrile et réjouissante. En effet, une vingtaine de dresseurs accompagnés de leurs chiens se donnent rendez-vous pour entraîner leurs animaux à l'obéissance, à l'attaque, à la défense et la lutte contre les méfaits des avalanches. Pour se rendre compte de l'importance et de l'utilité de ce sport, il n'y a qu'à songer aux prouesses accomplies par ces chiens dont la dernière en date remonte à mercredi passé où une vie humaine a été sauvée grâce à l'intervention d'un de ces dresseurs, en l'occurrence M. Maurice Carrupt et de son fidèle chien Flick.

On constate que le bois de la Borgne se prête merveilleusement à ce genre de sport qui prend une extension toujours plus grande et qui intéresse les femmes autant que les hommes.

Exposition en plein air

SION (Md). — Des ouvriers se sont occupés mercredi après-midi à monter une exposition en plein air, des affiches ayant reçu le diplôme d'honneur du département fédéral de l'intérieur.

Cette exposition a lieu, comme chaque année, au fond de la place de la Planta.

† Mme Vve Rosalie Papilloud

CONTHEY (Z). — Mardi, jour de la fête de saint Joseph, a été ensevelie au cimetière de Plan-Conthey, Mme Veuve Rosalie Papilloud, née Papilloud, décédée à l'âge de 87 ans.

L'église moderne de Plan-Conthey, édifiée en l'année mariale 1954, était trop petite à contenir l'assistance si nombreuse de parents et connaissances qui avaient tenu à témoigner à la famille en deuil sa sympathie et par là même, à souligner la grande estime que s'était attirée la vénérée défunte dont l'existence restera un exemple pour tous.

De toutes les communes du Centre ainsi que du district de Martigny (Sailon, Riddes, Leytron) on était venu à Plan-Conthey. Chamoson notamment, délégation dans laquelle nous avons été représenté par une nombreuse reconnu le président de cette commune.

A ce sujet, nous nous permettrons de rappeler que Mme Veuve Rosalie Papilloud avait également laissé à Chamoson le meilleur souvenir durant le séjour, hélas trop court qu'elle fit dans cette commune avec son fils M. l'abbé Georges Papilloud, qui fut curé de la paroisse et y est décédé à la fleur de l'âge, il y a onze ans. Aimée et estimée de toute la population pour sa bonté et ses vertus exquises de femme et mère chrétienne, Mme Papilloud avait élevé une grande famille qui lui fait honneur.

Aussi ne laisse-t-elle que des regrets.

A la famille en deuil et plus particulièrement à son fils, M. Marcel Papilloud, qui fut président de la commune de Conthey, vont nos condoléances bien sincères.

Chalet emporté par une avalanche

HEREMENCE (Bn). — Dans la soirée de lundi une importante avalanche s'est déclenchée en bas de la route Hèreence-Prolin à un endroit rapide, mais c'est la première fois qu'un événement de ce genre se produit.

Dans sa chute, cette avalanche a emporté un grand chalet raccard appartenant à des propriétaires d'Hèreence et Euseigne.

Assemblée de la Fédération valaisanne des costumes

SAVIESE (FAV). — L'assemblée de la Fédération valaisanne des costumes aura lieu dimanche prochain 24 mars à Savièse, selon l'ordre du jour suivant :

1. Appel des Sociétés et procès-verbal de la dernière assemblée ;
 2. Admission de la Société des costumes de Vissoie ;
 3. Rapport de gestion ;
 4. Fête cantonale des costumes à Savièse le 23 mai ;
 5. Assemblée des délégués de toute la Suisse à Appenzell les 24 et 25 août 1963 ;
 6. Autres manifestations folkloriques de l'année ;
 7. Comptes annuels et rapport des vérificateurs des comptes ;
 8. Fête cantonale des costumes en 1964 ;
 9. Cours de danse en octobre 1963 ;
 10. Divers (journal « Costume et coutumes »).
- 11 h. 30 : messe pour nos défunts.
12 h. 15 : apéritif offert ; 12 h. 45 : dîner au Café de l'Union.
Après-midi, en cas de beau temps, promenade aux Mayens de la Zour.

Le Théâtre Populaire Romand en Valais

Le Théâtre Populaire Romand présentera prochainement sa nouvelle pièce « L'Alchimiste » de Ben Jonson, en Valais.

A Sembrancher, le 23 mars ; à Fully, le 24 mars ; à Martigny, le 26 mars ; à Sion, le 27 mars, cette pièce intéressera les Valaisans.

La venue en Valais de cette troupe a incité ses responsables à la présenter pour la première fois à notre public. Ainsi, une conférence de presse s'est tenue à Martigny, à l'Hôtel Terminus. Elle a permis aux journalistes présents de mieux connaître une équipe sympathique.

Théâtre Populaire Romand : ce nom est un programme et une mission bien difficile à défendre. La troupe possède l'enthousiasme, le désintéressement, certes, mais elle veut surtout, au prix de nombreuses difficultés, apporter à la population un développement culturel souhaité.

L'on se rend immédiatement compte des difficultés : choix de la pièce, mise en scène, public, tournée.

Le choix de la pièce est en effet le

GRAIN DE SEL

Pas de confusion, s. v. pl. !

— Avez-vous lu dans la page réservée aux échos de « Pour Tous » les propos rédigés par l'échotier du Valais ?

— Je vous avoue humblement, mon cher Ménandre, que je ne lis pas ce genre de prose...

— Vous ne vous intéressez pas à la prose des autres, mon vieux ?

— Si, si... mais je n'ai pas toujours le temps de fouiller tous les hebdomadaires qui me tombent sous la main. Je les feuillette rapidement.

— Vous avez tort.

— Je le sais.

— Mais vous n'êtes pas le seul à lire les journaux et les revues « en diagonale », c'est-à-dire superficiellement.

— Le temps est un maître. Et ce maître est exigeant. Les heures passent vite. La plus coûteuse des dépenses, c'est la perte de temps.

— La lecture des journaux n'est pas à proprement dire une perte de temps, car la presse nous apprend beaucoup de choses. Elle nous permet de nous tenir au courant de tout ce qui se passe...

— Vous avez raison.

— Je ne vous le fais pas dire. Et vous plus qu'un autre vous devriez prendre votre temps, tout le temps qu'il faut pour dépouiller convenablement les articles de vos confrères.

— C'est facile à dire, moins facile à mettre en pratique, vous répondraient les journalistes des temps modernes. Tous ceux qui écrivent dans les journaux n'ont que rarement le temps de relire leur prose. Comment voulez-vous qu'ils trouvent des heures creuses dans la journée pour se régaler de celle des autres ?

— Eh bien, moi, je lis tout, y compris les échos que signe notre jeune confrère th. dans l'hebdomadaire romand « Pour Tous ». Ainsi, j'ai lu hier un texte qui met en cause, je le devine, un journaliste valaisan... lequel, se rendant à Genève en voiture pour aller prendre un avion devant le conduire à Tunis, se fit arrêter à deux reprises par la gendarmerie française pour excès de vitesse... De qui s'agit-il?... Ils étaient deux rédacteurs valaisans à faire ce voyage. Je pense à notre rédacteur en chef. C'est lui, sans doute, qui s'est fait pincer pour ce genre de sport qui consiste à foncer à plus de cent à l'heure à travers les localités où la vitesse est limitée à 40 km/h.

— Je l'ignore. Allez donc le lui demander... Est-ce lui?... Est-ce le rédacteur en chef de l'autre quotidien?... L'écho de l'hebdomadaire romand aurait pu le préciser.

— Ce n'est pas le cas. On peut donc supposer que c'est le nôtre. Je vais, de ce pas, me renseigner.

— Ça y est !... Je sais qui c'est le fonceur. Ce n'est pas notre rédacteur en chef. Il a pris le train pour aller à Genève, lui.

Isandre.

Contre un mur

SALINS (Fr). — Alors qu'il descendait la route de Nendaz, à hauteur de l'ancien tunnel, la voiture de M. L. P. dérapa et vint se jeter contre un mur bordant la chaussée.

Dégâts matériels importants.

Joli concert

ST-LEONARD (PC). — Le Chœur mixte de St-Léonard et le Chœur d'Ayent, sous l'expertise direction de M. Pierre Chatton, ont donné un concert fort apprécié dimanche à St-Romain et mardi jour de Saint Joseph, à St-Léonard.

PACOL
oleoparation
RHÔNE-POULENC

Sierre et le Haut-Valais

L'épidémie de fièvre typhoïde à Zermatt

Plus de cent personnes touchées par le typhus

BERNE (Ais). — Le service fédéral de l'hygiène publique communique : Le service de l'hygiène du 20 mars 1963, les renseignements suivants sur l'apparition de fièvre typhoïde à Zermatt et le résultat des premières recherches : « Le premier cas de fièvre typhoïde connu intéresse un ouvrier des chantiers de la Grande Dixence, arrivé en Valais le 6 février et tombé malade une semaine plus tard. Il fut soigné au chantier jusqu'au 20 février, date à laquelle il fut évacué dans une clinique privée de Zermatt pour être transféré le 25 février à l'hôpital de Brigue.

Le 10 mars, un médecin de Zermatt informait le Service de la santé publique du Valais que plusieurs malades présentaient un tableau clinique suspect de fièvre typhoïde. Ce dernier prit le même soir contact avec l'Institut d'hygiène de Genève qui délégua à Zermatt un médecin-bactériologiste. Accompagné du chef du Service de la santé publique, ce spécialiste commençait son enquête mardi 12 mars. A ce moment, il y avait entre 10 et 20 suspects. Les échantillons de sang, de selles et d'eaux ont été envoyés dans divers laboratoires : à ce jour, le bacille a pu être isolé dans 13 cas, soit dans 11 par le laboratoire de Berne et dans 2 par celui de Genève.

Des mesures d'urgence furent arrêtées : évacuation des cas les plus suspects vers les hôpitaux de la région, mise sur pied d'un hôpital ad hoc à Zermatt. A cet effet, la maison d'école de la station fut équipée de matériel fourni par l'armée. Un médecin arrivait sur place le 14 mars, puis deux autres le 19, dont un interniste. Ces praticiens sont secondés par trois infirmières diplômées mises à disposition par la Croix-Rouge suisse, par des aides-infirmières et par du personnel bénévole.

A l'heure actuelle, l'épidémie porte sur une centaine de cas suspects, dont les deux tiers sont vraisemblablement

des cas de typhoïde. Des études épidémiologiques sont en cours. Elles n'ont pas encore permis de découvrir l'origine de l'infection.

Toutes les mesures pour éviter l'extension de la maladie ont été prises ou sont en voie d'exécution.

L'équipe de Zermatt sera incessamment renforcée par un détachement sanitaire mis à disposition par le médecin-chef de l'armée.

D'ici quelques heures, un laboratoire bactériologique de l'armée sera installé à Zermatt pour la recherche systématique des excréteurs de germes.

Jusqu'ici, aucune mesure générale de quarantaine n'a été prise. Le gros problème, qui reste à résoudre, est celui des saisonniers qui devraient quitter Zermatt aux environs des fêtes de Pâques et chez lesquels il faut s'assurer qu'il n'y a aucun excréteur de selles susceptible de créer d'autres foyers d'infection.

Les hôtes qui quittent Zermatt sont invités à s'annoncer à leur médecin dans le cas où ils présenteraient au cours de ces prochaines semaines une élévation thermique. Chaque médecin suisse et étranger doit envisager l'éventualité d'une fièvre typhoïde lorsque les patients ont séjourné à Zermatt durant les mois de janvier, février et mars 1963.

Selon les déclarations reçues par les

départements sanitaires des autres cantons, ont été infectés à Zermatt et se trouvent en traitement hospitalier :

— Dans le canton de Zurich : 6 patients.

— Dans le canton de Berne : 5 patients.

— Dans le canton de Bâle-Ville : 3 patients.

— Dans le canton du Tessin : 3 patients.

— Dans le canton de Soleure : 3 patients.

— Dans le canton de Zoug : 1 patient.

Quelques autres cas ont été importés directement de l'étranger et ne sont en aucune relation avec l'épidémie de Zermatt.

Le Département militaire fédéral communique :

Pour lutter contre l'épidémie de fièvre typhoïde qui sévit à Zermatt et pour venir en aide aux malades, le Service sanitaire de l'armée met du personnel et du matériel sanitaires à disposition. Un détachement d'hygiène et de soins de 30 hommes, comprenant des médecins et des pharmaciens, de la section sanitaire 5, qui effectue actuellement un cours de répétition, se rendra le 21 mars à Zermatt. Ce détachement dispose d'un hôpital d'urgence de 50 lits avec tous les accessoires, ainsi que d'une grande quantité de matériel sanitaire.

Simultanément, un laboratoire bactériologique de l'armée, où travaillent des volontaires du Service bactériologique de l'armée, s'installera à Zermatt. L'on disposera aussi de wagons-ambulances pour le transport des malades à partir de la station de Viège.

Valaisans à l'honneur

SIERRE. — La Salevia, section académique genevoise de la société des étudiants suisses, vient d'élire son comité pour le semestre d'été 1963.

Parmi les heureux élus, on relève avec plaisir les noms de 3 Valaisans : MM. Jean-Marie Cretaz, Sierre, président ; Gérard Grand, Grône, vice-président ; Theytaz Michel, Sierre, Fuchs-major.

Toutes nos félicitations aux élus !

Noces d'or

SIERRE (Bl). — C'est demain que M. et Mme Joseph et Victorine Perinnetto-Kaufmann vont fêter leurs 50 ans de mariage, entourés de leurs trois enfants et de leurs nombreux petits-enfants. Durant de nombreuses années, M. Perinnetto a travaillé aux usines de l'AIAG et à l'entreprise Valentini. Nous présentons aux deux jubilaires nos sincères et vives félicitations.

Un vélomoteur renverse un piéton

SIERRE (Bl). — Dans la nuit de mardi à mercredi, un accident s'est produit à l'avenue Général-Guisan, à Sierre, devant le café-restaurant du Casino.

En effet, un vélomoteur conduit par M. Gérard Salamin, de Sierre, a heurté un piéton, M. Erwin Erpen. Tous deux furent projetés au sol et ont dû être hospitalisés à la clinique Ste-Claire et à l'hôpital, souffrant d'une commotion cérébrale et de contusions.

On circule sur le nouveau tronçon

BRIGUE (Tr). — On sait qu'entre Gamsen et Viège, la route cantonale a subi une sérieuse modification. En effet, en construisant un nouveau tracé à travers les dépôts de résidus de la Lonza, on a voulu éviter de nombreux contours effectués par l'ancien parcours. Aujourd'hui, nous sommes en mesure de pouvoir signaler que, bien que n'étant pas complètement terminée, les usagers peuvent circuler sur cette nouvelle artère dans de très bonnes conditions.

Fête des Harmonies valaisannes

SIERRE (FAV). — C'est à Sierre que se déroulera cette année la Fête des Harmonies valaisannes. Cette année, cette manifestation très intéressante qui groupe régulièrement de très nombreux participants aura lieu le 9 juin prochain. Un comité d'organisation s'est déjà attelé à la tâche afin de permettre à cette journée de connaître son traditionnel succès.

Coupe de la Joie pour la Saint-Joseph

GRONE (Gd). — La jeunesse de Grône a choisi le jour de la St-Joseph pour présenter une manifestation très prisée et devenue désormais traditionnelle, la coupe de la joie.

Terminée sur une excellente note l'année dernière, elle attirera cette année une assistance record. La grande salle de gymnastique en effet était pleine à craquer quand M. Largey Michel, un des responsables de cette jeunesse, ouvrit la soirée.

Un programme composé de productions très diverses, exécutées avec conviction et parfois avec un talent certain par nos jeunes, souleva tour à tour les rires et les applaudissements du public, comblé d'aise.

De ces productions, présentées avec beaucoup d'esprit par M. Eric Mabilard, il nous est difficile d'en citer quelques-unes au risque d'en oublier. Pourtant nous avons particulièrement été frappés par le trio guitariste « Les Sapajoux » composé des 3 normaliens MM. Savioz, Broccard, et Grand, ce dernier soulevant de plus en plus l'enthousiasme du public par une production individuelle remarquable. Ce groupe, formé il y a une année à peine, a déjà remporté la Coupe d'Ayent l'année dernière.

Concert de la Géronde

SIERRE (FAV). — C'est dimanche prochain 24 mars, à 17 heures, et lundi 25 mars, à 20 h. 30, que l'Harmonie municipale de Sierre « La Géronde » donnera son concert annuel sous la direction de Jean Daetwyler, dans la grande salle du Casino-Théâtre. Ces deux auditions se présentent sous les plus heureux auspices. En voici le programme : « L'Avenir », marche moderne de Jean Daetwyler ; « Deux préludes », de Rachmaninov ; « La Suite montagnarde », de Moe-renhaut ; « Symphonie inachevée », de Borodine ; « Rhapsodie de concert », de Jean Daetwyler ; production de la Musique des Jeunes ; « Onze », marche de C. N. Cori ; « Im sonnigen Tessin », de Mantegazzi ; musique de divertissement ; « Soufflons un peu », jazz-marche de G. Ankin ; « Chicago », de F. Ruelle.

Club sportif des cheminots

La section des cheminots « Simplon » Brigue a organisé du 2 au 18 mars au café Aletsch, Naters, le championnat valaisan de quilles. Le succès a été brillant et les as nombreux. Principaux résultats pour le groupe bas-valaisan : Catégorie I : Haefliger Jean-Paul ; 2. Métrailler Hermann. Catégorie II : 1. Salamin Ernest ; 2. Burri Fritz. Tous membres du club sportif des cheminots, Sion.

Nénes.

Martigny et les environs

Tirs militaires obligatoires 1963 à Martigny

300 mètres :

Nouveau programme A : suppression de la cible à 10 pts. Même temps de tir au fusil d'assaut et au mousqueton.

Exercices obligatoires (à tirer dans l'ordre, laissé au choix du tireur). 4 coups d'essai (à tirer entre les exerc. princ.).

Exercices principaux

1) 5 coups, coup par coup, couché br. fr., A 5 pts ; 2) Tir rapide c. p. c. br. fr., 2 coups, 30 sec. dès le 1er coup, A 5 pts ; 3) 3 coups, 30 sec. dès le 1er coup, A 5 pts. 3) Tir rapide, c. p. c. br. fr., A 5 pts. 5 coups, 90 sec. dès le 1er coup, A 5 pts. 4) 5 coups, coup par coup, couché app., B 4 pts camfl. Bonification : vét. et J. = 3 pts.

Conditions requises pour ne pas être « resté ».

50 pts et touchés au minimum.

Mentions : Société Suisse des Carabiniers : 92 pts. Société Cantonale des Tireurs : 89 pts.

50 mètres (programme A)

Exercices obligatoires (à tirer dans l'ordre laissé au choix du tireur).

4 coups d'essai (à tirer entre les exercices principaux)

Exercices principaux

1) 5 coups, coup par coup, P 4 pts ; 2) Feu rapide. Séries de 2+3 coups en 30 sec. dès le 1er coup, P 4 pts ; 3) 5 coups, coup par coup, P 10 pts. 4) Feu de vitesse. 6 sec. par coup dès cmdt. feu. E cam. 5 pts. Bonification : vét. J. Révol = 3 pts.

Mentions : Mention fédérale : 104 pts. Mention cantonale : 101 pts.

Jours de tirs :

Samedi 20 avril, de 1330 à 1730 h.

Dimanche 21 avril, de 0730 à 1130 h.

Lettres A à M + Ravoire.

Samedi 27 avril, de 1330 à 1730 h.

Dimanche 28 avril, de 0730 à 1130 h.

Lettres N à Z.

Tir pour retardataires (supplément de Fr. 2.—)

Dimanche 11 août de 0700—1130 h.

Le tireur qui ne se présente pas à la date qui lui est réservée devra payer un supplément de 2 fr. Il est expressément rappelé que le port des tampons auriculaires est obligatoire, et que les militaires astreints au tir doivent exécuter les exercices fédéraux avec leur arme personnelle.

Ceux qui sont équipés ou réarmés du fusil d'assaut doivent tirer les exercices obligatoires avec cette arme.

Les membres des sociétés de tir reconnues, qui sont équipés d'une autre arme que le mousqueton mod. 31 ou le fusil d'assaut, peuvent toucher un mousqueton, mod. 31 à titre de prêt. Ils le demanderont à l'arsenal compétent, en présentant leur livret de tir attestant qu'ils accomplissent régulièrement les exercices obligatoires et le tir en campagne à 300 mètres. Les résultats qu'ils obtiennent à ces deux tirs seront donc inscrits dans le livret de tir aussi longtemps qu'ils gardent cette arme en prêt. Tous les deux ans au moins, ils la présenteront pour contrôle à l'arsenal ou à l'inspection communale. A cette occasion, la justification du prêt sera vérifiée au vu des inscriptions du livret de tir.

N'oubliez pas votre livret de service et de tir.

Le comité.

Mort des suites de l'accident

RIDDES (Md). — Hier matin est décédé à l'hôpital de Martigny, des suites d'une hémorragie interne, M. Guido d'Allo, saisonnier italien, qui se trouvait dans l'auto qui a eu un accident mardi soir à Riddes et dont nous avons relaté les faits dans notre édition d'hier.

Quant au chauffeur, M. Albert Romaldi, il s'en tire avec quelques blessures superficielles qui ne l'ont pas empêché de rejoindre son domicile.

M. Guido d'Allo, célibataire, âgé de 32 ans, était bien connu dans le quartier de Champsec, où il travaillait dans une entreprise en tant que menuisier depuis plus de trois ans. Il était fils unique.

Sé dévouille mortelle sera ramenée en Italie.

APPEL AUX TMOINS

Au sujet de cet accident, la police cantonale valaisanne communique :

« Un accident avec suites mortelles s'est produit le 19 mars 1963 à l'entrée ouest de Riddes. Une voiture valaisanne circulant en direction de Sion fit une embardée au moment où elle dépassait un cyclomotoriste, qui

Succès d'un emprunt

MARTIGNY (FAV). — L'on apprend, de Lausanne, que l'emprunt lancé par la SA du Grand-St-Bernard, a été couvert très rapidement. Rappelons que cet emprunt, garanti par les cantons de Vaud, du Valais et par la ville de Lausanne, était de 20 millions à 3,75 %.

Motocycliste blessé

RIDDES (Ho). — Un motocycliste, M. G. M., habitant Martigny, est entré en collision, au Pont jaune, avec une voiture conduite par un automobiliste italien, M. G. M. s'en est tiré avec quelques contusions. Son véhicule a été légèrement endommagé.

Actes de vandalisme dans un verger

MARTIGNY-BOURG (FAV). — Un grand verger de Martigny-Bourg vient de recevoir la visite de malfaiteurs qui n'ont rien trouvé de mieux que de couper les branches de plusieurs dizaines d'arbres fruitiers en plein rapport, des pommiers et des abricotiers pour la plupart. Une plainte a aussitôt été déposée et la police a ouvert une enquête afin d'identifier les coupables.

S'agit-il de simples actes de vandalisme ou de malveillance ? Pour l'instant, on se perd en conjectures sur les mobiles de cet acte.

† M. Gustave Mayencourt

SAXON (St). — C'est avec une profonde stupefaction que la population de Saxon apprenait hier le décès de M. Gustave Mayencourt, à l'âge de 64 ans.

Le défunt ne s'était pas complètement remis d'un accident dont il fut la victime voilà quelques années.

Nous prions la famille, et particulièrement son épouse et ses enfants de croire à nos sincères condoléances.

s'apprêtait à quitter la route principale à sa gauche pour s'engager sur celle conduisant à la gare CFF. Dans l'intérêt de l'enquête en cours, nous prions les deux automobilistes qui suivaient immédiatement la voiture accidentée de se mettre en relation avec la gendarmerie de Saxon ou le poste de police le plus proche ».

M. Jean Putallaz, à Plan-Conthey remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil à l'occasion du décès de son frère

MONSIEUR

Roger PUTALLAZ

et les prie de croire à son entière reconnaissance. Un merci tout spécial à l'Entreprise la Marc Quennoz et à ses employés, à la classe 1925, aux amis et au F.-C. Conthey.

Profondément touchée par les nombreux témoignages d'affection et de sympathie reçus, à l'occasion de son grand deuil, la famille de

MONSIEUR

Jérémie BOURBAN

à Basse-Nendaz

exprime ses sentiments émus de profonde gratitude à toutes les personnes qui, de près ou de loin, l'ont entourée et réconfortée, durant ces journées de douloureuse épreuve, par leur présence, leurs prières, leur offrande de messes, leurs messages affectueux et leur envoi de couronnes et de fleurs.

Un remerciement tout particulier à la Direction des Carrières S.A., Nendaz, au Garage des Fournaises, à Sion et à l'Agence de voyages American Express à Genève.

Profondément touchée des marques de sympathie qui lui ont été témoignées, la famille de

MADAME VEUVE

Marie JACQUEMET-BUTTET

à Conthey et Fully remercie bien sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont pris part à son grand deuil.

Un merci spécial au très dévoué Dr Germain Aymon.

Ceux qui ont voulu tuer Malraux ont été sévèrement condamnés

PARIS (Afp). — Trois terroristes de l'OAS, Yves Tissandier, Francis Cheylian et Patrick Lebel, qui faisaient partie du groupe de plastiqueurs qui avait déposé un engin chez M. André Malraux, blessant grièvement la petite Delphine Renard, ont été condamnés à vingt ans de réclusion criminelle par la Cour de sûreté de l'Etat. Leurs onze co-accusés ont été condamnés à des peines allant de quinze ans de réclusion criminelle à cinq ans de prison avec sursis.

Ce jugement est l'épilogue d'un attentat qui avait indigné l'opinion française il y a un an : atteinte aux yeux par l'explosion du plastic, défigurée, c'est par miracle que la petite Delphine, âgée de 4 ans, n'est pas devenue complètement aveugle.

Les 14 accusés appartenaient tous aux groupes Alpha I, II, III, IV du

réseau OAS-France, auxquels on doit la plupart des attentats au plastic qui précédèrent à Paris la signature des accords d'Evian. Ils n'étaient d'ailleurs que des exécutants, les organisateurs des attentats évoqués hier avant déjà été condamnés précédemment : il s'agit en effet d'André Canal, condamné à mort, puis grâcié, et

de Jean-Marie Vincent, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité.

Les accusés, qui comparaissaient depuis lundi devant la Cour de sûreté de l'Etat, étaient tous très jeunes, leur âge de situant aux environs de vingt ans. Potaches assez peu conscients des responsabilités qui étaient les leurs ou des peines qu'ils encouraient, ils ont contesté de leur patriotisme.

Dans son réquisitoire, l'avocat général André Caron avait mesuré la responsabilité de chacun. Considérant Yves Tissandier et Francis Cheylian comme les principaux responsables, il avait demandé pour eux des peines de réclusion criminelle, sans toutefois en fixer la durée. Pour six des autres garçons, il avait réclamé des peines de réclusion, tout en suggérant que la Cour pourrait peut-être se contenter de peines de prison. Pour quatre autres, il avait requis des peines de prison modérées ou avec sursis.

Les avocats avaient centré leurs plaidoiries sur la jeunesse et les sentiments patriotiques de leurs clients.

Ben Bella veut la révision des accords signés à Evian

ALGER (Afp). — « Le gouvernement algérien demande avec l'appui de l'Assemblée nationale et du peuple l'ouverture de négociations avec le gouvernement français pour la révision des clauses militaires des accords d'Evian et la cessation des expériences nucléaires sur notre territoire », a déclaré M. Ben Bella dans sa communication à l'Assemblée nationale.

Dans sa communication à l'Assemblée nationale algérienne, M. Ahmed Ben Bella, qui a parlé durant quinze minutes, a exposé essentiellement les grandes lignes de la politique de l'Algérie vis-à-vis des expériences nucléaires et du désarmement général. « Nous sommes fermement opposés, a-t-il dit, à la poursuite des expériences nucléaires sur n'importe quel point du globe, aussi bien qu'aux effets de toutes autres armes de même nature ».

En ce qui concerne les accords d'Evian et la poursuite des expériences nucléaires au Sahara, il a souligné que l'Algérie refusait « d'aborder le problème sous l'angle strictement juridique et de procéder à l'exégèse d'un article conçu dans des circonstances où la question des expériences nucléaires passait au second plan ».

« Nous avons, à maintes reprises, a ajouté M. Ben Bella, dénombré la nécessité d'apporter les aménagements nécessaires aux accords d'Evian. Nous restons fidèles à nos engagements comme à notre ligne de conduite qui consiste à rechercher par la voie de négociations bilatérales et d'une discussion ouverte les moyens d'apporter les révisions qui s'imposent dans l'intérêt des deux parties. L'intérêt des deux pays implique la nécessité urgente d'ouvrir des négociations spécifiques sur la révision des clauses militaires incompatibles avec notre indépendance ».

Immédiatement après la communication de M. Ben Bella, la séance a été interrompue pour permettre à la conférence des présidents de décider de l'organisation du débat.

Arrêt total du métro et des trains de banlieue à la suite de la grève de l'électricité hier

PARIS (Afp). — Arrêt total du métro et des trains de banlieue, absence de toute signalisation aux carrefours de la capitale, ainsi que des perturbations dans l'activité industrielle, telles ont été les principales conséquences de la grève de l'électricité qui s'est déroulée hier après-midi de 14 à 18 heures.

A 14 heures, toutes les rames du métropolitain se sont immobilisées, les voyageurs ont quitté les voitures dans les stations et, sous la pluie, ont dû poursuivre leur voyage. Aux arrêts des autobus, des files d'attente importantes se formaient, devant lesquelles passaient, sans s'arrêter, des voitures bondées. Les taxis libres, quant à eux, déjà rares habituellement par mauvais temps, étaient introuvables.

Dès le début de la grève des employés de l'Electricité de France, feux rouges et verts s'éteignaient et des bouchons se formaient dans les carrefours à grande circulation. Afin de pallier ces difficultés, de nombreux gardiens de la paix, mobilisés pour la circonstance, prenaient place aux points critiques et tentaient de mettre un peu d'ordre dans l'écoulement quelque peu anarchique du flot de véhicules. En l'absence d'agents de police, le piéton qui devait traverser une artère ne se hasardait qu'avec prudence à travers le flot des voitures.

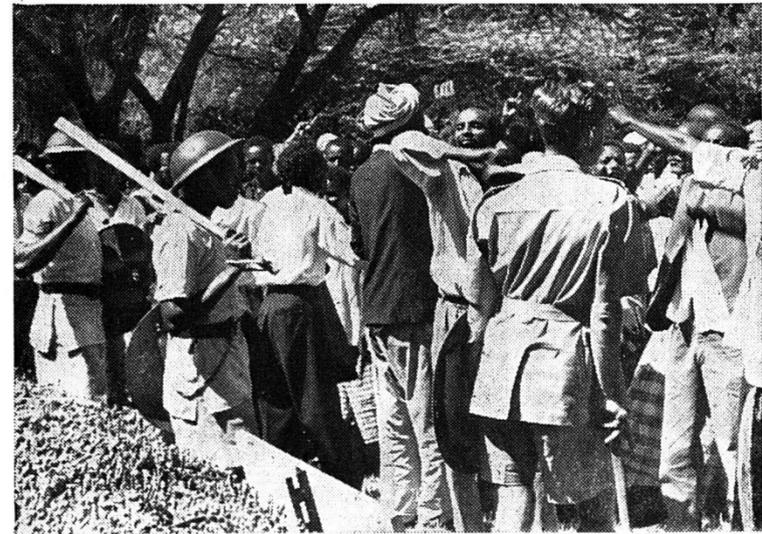
En direction de la banlieue parisien-

ne, le trafic des trains électriques a été suspendu totalement sur la plupart des lignes et réduit aux trois-quarts sur les autres. Les salles d'attente des gares et des buffets étaient remplies d'une foule plus ou moins résignée. En ce qui concerne les départs des trains de grandes lignes, ils ont été assurés normalement, des machines à vapeur ou diesel ayant pris le relais des locomotives électriques, en cas de besoin.

Incendie à Saigon

SAIGON (Afp). — Un violent incendie a éclaté hier dans un quartier populaire de Saigon. Deux heures après le début de l'incendie, le feu continuait de ravager ce quartier. Selon les premiers renseignements, il y aurait un certain nombre de victimes. Un millier d'habitations ont été détruites. Aux dernières nouvelles, l'incendie s'étend et menace d'importants entrepôts et manufactures.

Ils ne veulent pas faire partie du Kenya



★ Des manifestations anti-britanniques se sont déroulées dans la province du Nord du Kenya lorsque le ministre britannique des Colonies, Duncan Sandys, a fait connaître l'intention de Londres d'incorporer le district frontalier revendiqué par la Somalie, au Kenya en tant que septième province d'un Kenya indépendant. Notre photo : la police tient en échec des manifestants somaliens (ou qui pourraient le devenir).

Pittoresque mariage au Sikkim Trois enfants pour la mariée

GANGTOK (Afp). — C'est dans un décor extraordinairement coloré et pittoresque que s'est déroulé, hier matin, à Gangtok, un mariage princier : le maharajkumar, héritier présomptif du trône du Sikkim, âgé de 39 ans, a épousé une riche héritière américaine, Miss Hope Cooke, 22 ans.

Le mariage s'est déroulé dans la pagode royale, couleur d'ambre, somptueusement décorée, en présence du maharajah du Sikkim, Sir Tashi Namgyal, portant une veste de brocard jaune sur une robe de soie orange, jambes repliées sur son trône, devant l'autel bouddhique. Son fils, le maharajkumar, assis sur un trône moins haut, et sa fiancée assise près de lui, lui faisaient face.

La cérémonie a duré près d'une

heure. Suivant le rite bouddhiste, l'échange d'écharpes remplace celui des alliances. Des garçons d'honneur passent ces écharpes autour du cou des fiancés, qui sont alors déclarés unis : c'est un cousin de Miss Cooke qui a passé l'écharpe blanche autour du cou du marié. Quant à la fiancée, elle avait revêtu le costume local : une longue robe blanche de brocard de soie avec un collier de jade orange et bleu, et une ceinture d'or, dans laquelle était passée une petite dague, comme en portent toutes les femmes du Sikkim.

Après la signature des registres de l'état civil, le marié a confié à sa jeune femme ses trois enfants, issus d'un premier mariage. Ceux-ci étaient chargés de guider les invités qui, tour à tour, offraient des écharpes aux mariés.

L'avion privé du roi Séoud pulvérisé par une bombe

AMMAN (Reuter). — Dans un message téléphonique à son peuple, retransmis par Radio-La Mecque, le roi Ibn Séoud d'Arabie a déclaré mercredi soir que son avion privé avait été détruit par une bombe.

« Mon peuple, tu as certes entendu parler de l'incident dont a été l'objet aujourd'hui l'avion royal.

Bidault se rendrait à Lisbonne

LISBONNE (Dpa). — On déclarait mercredi soir dans les milieux français de la capitale du Portugal, que M. Georges Bidault arriverait dimanche prochain à Lisbonne, n'ayant pas accepté les conditions posées par les autorités bavaroises pour lui octroyer le droit d'asile.

Quand nous arrivâmes à Nice, nous renvoyâmes notre appareil à Genève pour y chercher la suite royale. Mais lorsqu'il atteignit la frontière italienne, une bombe explosa et détruisit l'appareil avec ses passagers. Vous savez bien qui sont les responsables de ce complot. Nous divulguerons leurs noms plus tard. Soyez assurés que nous sommes sains et saufs de même que tous les princes royaux».

Dans l'entourage du roi Ibn Séoud, on confirme que Hanslip est le nom du capitaine de l'appareil. Il avait été prêté au roi par les constructeurs du « Comet ». Il pilotait l'avion en question depuis une année.

Parmi les passagers figuraient le secrétaire privé du roi, un haut fonctionnaire, un officier de la garde royale et un membre de la suite royale. Il y avait également à bord trois précepteurs privés des princes royaux et deux cuisiniers, dont un Allemand, qui venait d'entrer au service de la famille royale.

Les savants allemands établis en Egypte finissent par inquiéter l'état d'Israël

TEL AVIV (Afp). — « Nous demandons au gouvernement allemand de mettre immédiatement fin à l'activité des experts allemands qui aident l'Egypte à développer des fusées, et à prendre les mesures législatives ou autres qui s'imposent », a déclaré, mercredi, Mme Golda Meir, ministre des Affaires étrangères d'Israël, devant le Parlement.

Le Parlement a ensuite adopté une résolution demandant au gouvernement allemand de prendre toutes mesures qui s'imposent pour mettre im-

médiatement fin à la coopération entre les experts allemands et les autorités égyptiennes. La résolution demande également à l'opinion mondiale d'exercer son influence pour mettre fin à des activités qui mettent en danger l'existence même de cet Etat d'Israël où ont trouvé refuge ceux qui ont réussi à échapper au massacre des Juifs effectué par les Nazis.

« Un certain nombre de savants, et des centaines de techniciens, ressortissants de la République fédérale allemande, aident l'Egypte à fabriquer

des fusées ainsi que des armes interdites par la loi internationale », a déclaré, mercredi, Mme Golda Meir, ministre des Affaires étrangères d'Israël, devant le Knesset.

Assassinat d'un juge sud-africain

JOHANNESBOURG (Reuter). — Un inconnu tirait, il y a 12 jours, sur le juge Simon Kuper, président de la Fédération sioniste sud-africaine. Grièvement blessé, le magistrat est décédé mercredi dans un hôpital de Johannesburg.

Le défunt, qui était âgé de 57 ans, laisse une veuve et trois orphelins. Une enquête très approfondie n'a pas encore permis d'identifier son assaillant.

A San José, le président Kennedy a déclaré : Votre génération a rendez-vous avec le destin

SAN JOSE (Costa Rica) (Afp). — « Votre génération a rendez-vous avec le destin », a déclaré hier le président Kennedy — en reprenant une phrase de Franklin Roosevelt — aux étudiants de l'Université de San José (Costa Rica).

Premier président des Etats-Unis à visiter une université de l'Amérique latine, M. Kennedy a retracé l'évolution de la révolution cubaine. « Les brillantes promesses d'une nouvelle ère de liberté et de progrès se sont transformées en une sombre réalité : domination soviétique, Etat policier et misère croissante », a affirmé le président. « Nous souhaitons que le peuple cubain bénéficie des principes qui guident l'alliance pour le progrès que les autres pays du continent américain. Nous savons que la réforme agraire, l'évolution sociale et la libération politique sont très en retard. Nous ne critiquons pas et, en fait, nous soutenons les principes élevés proclamés dans la Sierra Maestra, mais trahis à La Havane. Nous désirons que le peuple cubain soit libre d'exercer son propre jugement pour décider du système qui lui convient le mieux, mais nous ne pouvons accepter que Cuba abandonne sa souveraineté à l'Union soviétique et que cette île soit transformée en une base à partir de laquelle l'URSS cherche à étendre son empire. Trop de sang a été versé pendant trop d'années pour protéger notre indépendance du contrôle étranger. Nous ne pourrions jamais être en sécurité tant que l'URSS suivra la voie des George III, des conquistadors espagnols, des Maximilien et des William Walker ».

Une fois encore, le président Ken-

nedy a rappelé les principes essentiels de l'alliance pour le progrès : chaque nation a le droit de se gouverner sans ingérences extérieures, chaque citoyen a droit aux libertés politiques et individuelles, à la justice sociale, à une participation aux progrès de la nation, chaque pays a le droit de poursuivre son développement économique.

« Les Etats-Unis n'ont pas toujours été fidèles à ces principes dans leurs relations avec les autres pays américains », a reconnu le président Kennedy. « Nous avons fait de nombreuses erreurs et parfois nous avons pu donner l'impression que nous considérons la liberté comme une institution domestique et le progrès comme un privilège national. Mais, heureusement, nous avons reconnu que ceux qui se partageaient un continent devaient également partager les problèmes communs, les aspirations communes et une commune responsabilité pour le bien-être du Nouveau Monde ».

Découverte artistique

MOSCOU (Reuter). — Les « Izvestia » font état d'une importante découverte au musée de l'Hermitage, à Léningrad. Il s'agit de près de 2000 dessins, jusqu'ici ignorés, de l'architecte italien Fra Giocondo (XVe siècle), un des bâtisseurs du dôme de Saint-Pierre. Les dessins représentent pour la plupart des monuments de Rome et des alentours de la ville. Ils sont réunis dans un album, dont un a dû appartenir au peintre Raphaël dont le nom figure sur l'album.

EXPO-
permanentes
sitions
de cuisines
modernes

ouvertes du lundi au vendredi
Lausanne rue des Terreaux 21
Genève rue de Berne 40-42
Sion Viège rue de la Dixence 33
A Lausanne, parking pour
20 voitures
Aux mêmes adresses, exposition
de carreaux et de revêtements

Gétaz,
Romang,
Ecoffey S.A.